



**Aujourd'hui**  
Rares éclaircies, le temps sera très nuageux. Chutes de neige à proximité de la crête des Alpes. Précipitations isolées possibles dans les autres régions.

**Demain**  
Au nord, nébulosité changeante et, surtout vendredi, quelques précipitations possibles. Au sud, le temps devenant progressivement assez ensoleillé.

Lac des Brenets 751,16	Lac de Neuchâtel 429,08	5°	2°	1000 m	Lever 7 h 49	Coucher 16 h 48
Fête à souhaiter: Catherine					12 h 25	20 h 54

**LE PRIX D'UN ENFANT**  
Un quart de salaire du couple ▶ 4

**BONNE ANNÉE POUR LES «PHANTOM»**  
Nouvelle collection chez Raymond Weil ▶ 6

**VACHERIE POUR LE MONT-D'OR**  
Neuchâtel, le Jura et Berne interdisent à leur tour ▶ 17

**JUGE JURASSIEN POUR HARIRI**  
Me Steullet instruit l'affaire du pirate de l'air de Cointrin ▶ 28

# L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

**OPINION**

## Montagne d'or...

Coup dur pour la pâte molle, mais les vaches continuent à brouter, les paysans n'arrêtent pas de les traire et, à la laiterie, le fromager transformera la marée quotidienne de lait en gruyère ou jura salé plutôt qu'en onctueux Mont-d'Or promu au rang de tueur.

Dans son petit logis un homme ne voit pas de lendemain pour ses mains: il est leveur de sangle, c'est lui qui produit à longueur d'année ces longues bandes tirées de l'écorce de sapin dont on cerce le Mont-d'Or.

Et puis dans une scierie, six hommes sont au chômage, ils découpaient le bois en fines lamelles que des femmes assemblaient en boîtes. Les femmes sont rentrées à la maison, comme toujours. Elles faisaient ça simplement en plus, un «petit travail», comme on dit, mais en plus de leur travail ménager, comme toujours.

Et si l'on additionne les salaires chez onze affineurs, au total on arrive à un soixantaine de personnes occupées par l'économie du Mont-d'Or, directement touchées par cette bactérie qui, soudain, répand la terreur.

La sangle coûte moins d'un sou, la boîte de treize centimètres de diamètre revient à quatre-vingts centimes et ainsi, bien emballé, le kilo de Mont-d'Or est livré au grossiste pour 11 francs et 63 centimes.

L'économie du Mont-d'Or, c'est, finalement, 17 millions de chiffre d'affaires annuel.

On ne parlerait pas tellement de sa disparition s'il n'y avait pas quelques cas de maladies graves et quelques morts, une trentaine à ce que l'on dit.

Alors il faut interdire... l'alcool qui fait mille morts par année et qui laisse errer parmi nous 150.000 épaves, 150.000 alcooliques. C'est dix fois plus que les déchets de la drogue dure...

Le coût social de l'alcoolisme est estimé à 2 milliards de francs par année. Et laissons de côté cet autre fléau qu'est le tabagisme, glorieux sponsor de l'AVS!

Que voilà une bien fumeuse addition, je vous le concède, mais cette grande offensive contre le Mont-d'Or que j'adore me laisse perplexe face aux ravages de l'alcool et du tabac, auxquels on n'a pas consacré autant de lignes en une année qu'au Mont-d'Or en une journée.

En économie, on a toujours tort d'être petit!

Il est vrai que l'économie du Mont-d'Or ce n'est que 17 millions de chiffre d'affaires, une soixantaine d'emplois et 30 morts, alors on peut en parler d'abondance... L'économie de l'alcool, c'est une autre paire de manches, pas touche à la montagne d'or, car ici on compte en milliards!  
Gil BAILLOD

# Missiles intermédiaires liquidés

## Soviétiques et Américains parviennent enfin à accorder leurs ogives



MM. Shultz et Chevardnadze se serrant la main. La moindre des choses, après pareil accord! (Keystone)

Le secrétaire d'Etat américain George Shultz et son homologue soviétique Edouard Chevardnadze se sont définitivement mis d'accord, hier à Genève, sur le traité liquidant les missiles intermédiaires (INF).

Peu après 17 h, M. Shultz, qui avait à ses côtés sur le perron de la mission américaine à Genève M. Chevardnadze, a déclaré à la presse: «Un accord a été conclu sur tous les problèmes qui restaient à résoudre dans la mise au

point du traité. M. Chevardnadze et moi-même nous nous serrons la main parce que nous sommes maintenant parvenus à un accord sur toutes les questions en suspens à propos des INF».

Et M. Shultz d'ajouter: «Tout ce qui reste, c'est la liberté du traité, ce que d'autres pourront faire».

Le ministre soviétique a, pour sa part, qualifié d'«historique» l'accord intervenu et estimé que le prochain sommet Reagan-Gorbatchev serait «un succès».

**QUESTION PRIORITAIRE**

La conclusion de ce traité constituait une des questions prioritaires

de cette quatrième rencontre en trois mois des chefs des deux diplomatie, dans la mesure où il doit être solennellement signé au sommet américano-soviétique de décembre. Elle butait jusque-là sur certaines des dispositions traitant de la vérification, qui, pour la première fois, prévoit des inspections sur place.

Ce traité élimine d'Europe les missiles intermédiaires de courte et longue portée (SRINF et LRINF-500 à 5000 km), placés sous le contrôle des deux pays, soit 1800 à 2100 têtes nucléaires, en majeure partie détenues par les Soviétiques.

L'OTAN, qui avait décidé en 1979 de déployer 572 missiles intermédiaires dans cinq pays membres de l'Alliance, n'en avait installé, au 1er janvier dernier, que 236 (Pershing et missiles de croisière).

Côté soviétique, l'Institut international d'études stratégiques a répertorié 441 SS-20 (5000 km de portée) à trois ogives, 240 SS-23 (500 km) et 130 SS-12-22 (900 km), munis d'une seule tête nucléaire. Selon L'IIES, on pouvait, en juillet 1986, classer dans la catégorie INF 923 engins soviétiques porteurs de 1805 ogives ou 811 fusées et 1693 ogives, si l'on exclut les SS-4 «Sandal» (2000 km de portée) condamnés pour être désuets.

**DOSSIER START**

Un accord sur les INF devrait créer, de l'avis même de M. Shultz, une dynamique susceptible de

favoriser la solution du dossier, sans aucun doute beaucoup plus ardu, des armements stratégiques (START).

Ce dossier a été largement délaissé au cours des entretiens de Genève, essentiellement centrés sur les missiles intermédiaires et la définition du programme de la visite de M. Gorbatchev à Washington. De toute évidence, il figurera en bonne place au cours du sommet du 7 au 10 décembre, les deux parties espérant pouvoir boucler ce dossier au cours du premier semestre 1988.

L'accord de principe de Reykjavik, prévoyant une réduction de 50% des arsenaux stratégiques des deux pays, a été largement remis en cause par l'URSS, qui a lié tout progrès en ce domaine à l'abandon par les Etats-Uns du déploiement de leur bouclier spatial (Initiative de défense stratégique).

**PROBLÈMES DE VÉRIFICATION**

A cela s'ajoutent, selon M. Shultz, les problèmes de la vérification, qui seront, selon lui, «bien plus difficiles à régler que ceux posés par le traité INF».

Après l'annonce de leur accord, les deux ministres ont encore poursuivi pendant près de trois heures leurs conversations en traitant des dossiers concernant des conflits régionaux et les armes stratégiques (START), a-t-on indiqué de source américaine. (ats, afp)

## Acquis psychologique

Le frère de Najibullah rejoint la résistance afghane

Le plus jeune frère du président afghan Najibullah a fait défection et rejoint la résistance, ont confirmé hier des diplomates occidentaux à Islamabad, qui ont annoncé par ailleurs qu'un général afghan s'était donné la mort.

Selon ces diplomates, le plus jeune frère du président, M. Siddiqullah, et le demi-frère de l'ancien président Babrak Karmal, M. Mehmed Baryalai, ont rejoint la résistance. M. Baryalai avait dû quitter le Bureau politique le mois dernier après que le Parti communiste eut chassé les partisans de Karmal.

Quant à M. Siddiqullah, sa défection pourrait n'avoir aucune cause politique et être due à un conflit personnel avec son frère, selon les diplomates occidentaux, mais elle est de nature à «embarrasser» M. Najibullah au moment où il pratique une politique de réconciliation nationale pour mettre fin à la résistance contre son régime.

Par ailleurs le général Mohammed Nabi Azimi, premier ministre adjoint de la Défense, s'est donné la mort après avoir échoué dans une tentative, la semaine dernière, de débloquer la ville de Khost (est du pays), assiégée par la résistance, selon ces diplomates. Trois cents de ses soldats ont rejoint les résistants, 300 autres ont été capturés et le reste tué lors des combats, selon des informations de diverses sources non confirmées officiellement. (ats, afp)

## France: la majorité attaque



Suite de la «guéguerre» politique française, la majorité a accusé F. Mitterrand d'avoir exercé des pressions sur la justice. Le garde des sceaux Chalandon a dénoncé les éloges, faits par Mitterrand, du commandant Prouteau, impliqué dans l'affaire des Irlandais de Vincennes. Il devra prochainement rendre des comptes à la justice. (ap, Imp)

BIJOUTERIE - HORLOGERIE

**Le diamant**

Avenue Léopold-Robert 41  
La Chaux-de-Fonds

LONGINES RADO swatch ZENITH

## HCC: du positif...



Daniel Dubois et ses camarades ont perdu la tête haute. (Photo Henry)

SPORTS 13 - 14 - 16

## L'ÉVÉNEMENT

## L'holocauste en Afghanistan

La guerre d'Afghanistan entrera bientôt dans sa neuvième année.

Nous avons sous les yeux un numéro du «San Francisco Chronicle», qui rappelait, il y a deux ans l'invasion soviétique. Titre: «Afghanistan: le nouvel holocauste». Un sous-titre: «Campagne systématique de boucherie».

Depuis lors, rien n'a changé. Comme le remarquait Jean-François Revel: «L'occupation de l'Afghanistan... continue à provoquer dans les démocraties occidentales une réaction que Montaigne appelle «ignorance volontaire». Cette négligence délibérée des faits est une prophylaxie merveilleuse contre la tentation d'agir.»

L'analyse vaut toujours. Pourtant, un vice-roi des Indes, Lord Curzon, disait: «Turkistan, Afghanistan, Perse (...), c'est sur cet échiquier que se dispute la partie pour la domination du monde.»

L'Europe fait tout son possible pour oublier cette constatation. Elle n'en demeure pas moins évidente.

Tout planisphère le montre: c'est le pivot sur lequel s'engrènent l'URSS, la Chine, l'Inde et le Pakistan.

En envahissant le pays, le Kremlin était, lui, très conscient de l'importance de l'opération.

Son erreur de calcul a été de sous-estimer la résistance afghane et de ne pas réaliser en

conséquence que, en cas d'enlèvement du conflit, les données seraient tellement modifiées que, en ayant même la volonté de se retirer, il pourrait en être meurtri au point de ne plus savoir à quelle stratégie se vouer.

En effet, outre que M. Gorbatchev ne peut se permettre actuellement d'affaiblir sa position en URSS par un abandon de l'Afghanistan, l'Inde et le Pakistan se sont profondément modifiés.

Le second se rapproche de l'intégrisme musulman. Moscou pourrait peut-être avoir envie d'accélérer le mouvement afin de déstabiliser le régime du général Zia. Mais l'Inde devient de plus en plus nationaliste et intolérante. Admettrait-elle sans réagir violemment une telle révolution?

Avant l'invasion, La Nouvelle-Delhi était très proche de Kaboul. Aujourd'hui, elle est plus près de Najibullah que des résistants afghans, dominés par les intégristes.

Pour mettre un terme à la guerre, il faudrait donc, semble-t-il, l'établissement d'un gouvernement nationaliste à Kaboul, sous la houlette de l'ancien roi Zahir Shah.

Moscou pourrait peut-être agréer, mais une résistance régentée par les fondamentalistes ne le permettrait pas.

Dès lors, comme le constate le chercheur Olivier Roy, «la guerre est faite pour durer».

A défaut d'agir, peut-être l'Europe pourrait-elle au moins aider à l'abrégé en témoignant d'une complaisance et d'une couardise moindres à l'égard des intégristes. Willy BRANDT

## Aide aux communistes philippins

Groupes privés, suisses notamment, mis en cause

Quatorze groupes privés d'Australie, d'Irlande, de Suisse, de RFA et de Belgique envoient de l'aide aux 23.000 insurgés communistes philippins de la Nouvelle armée populaire (NAP), selon un rapport des services secrets philippins rendu public hier à Manille.

L'ambassade d'Australie à Manille a dit n'avoir reçu aucune communication du gouvernement philippin concernant une aide éventuelle de groupes australiens aux insurgés. Les ambassades des autres pays cités n'avaient pas encore réagi hier.

Dimanche, Rafael Iletto, secrétaire à la Défense, avait déclaré que l'aide au Parti communiste philippin, illégal, avait été évaluée à huit millions de dollars cette année, contre 2,5 millions de dollars en 1986.

## AIDE EXTÉRIÈRE

Dimanche, M. Iletto avait annoncé que le gouvernement philippin avait demandé à des gouvernements étrangers de l'aider à trouver sur leurs territoires les groupes privés susceptibles d'apporter une aide financière aux insurgés communistes des Philippines. Il ajoutait que Manille enquêtait de son côté sur les organisations nationales, y compris religieuses, soupçonnées de servir de relais pour l'acheminement de fonds étrangers en faveur de la NAP ou d'autres fronts d'obédience communiste.

De son côté, M. Ocampo, un porte-parole du Front démocratique national (FDN), une coalition à direction communiste, a déclaré dans une interview que le Front disposait de soutiens dans 25 pays, dont quinze d'Europe occidentale.

## Une nouvelle stratégie

L'insurrection communiste philippine a voulu se poser en seul défenseur des intérêts nationaux, tout en cherchant à se doter du statut d'«interlocuteur valable» sur la scène internationale, en revendiquant lundi la responsabilité de l'assassinat, le 28 octobre dernier, de trois Américains aux abords de la base de Clark.

Ces déclarations indiquent un double changement de stratégie. D'une part, la rébellion a rompu avec la ligne qu'elle avait presque toujours respectée depuis ses origines en 1969, qui consistait à ne pas s'en prendre physiquement aux Américains présents dans l'archipel. Le changement de cap, relèvent les observateurs, est intervenu alors que le débat sur l'avenir des

A Zurich, le groupe de coordination Suisse-Philippines a formellement démenti soutenir des organisations communistes aux Philippines. «Nous récoltons de l'argent pour venir en aide à des organisations légales» et non pas pour favoriser le développement du conflit, a précisé un porte-parole de l'organisation. Celui-ci a par ailleurs ajouté qu'il ne pouvait pas s'imaginer que d'autres organisations en Suisse soutiennent la NAP. (ats, reuter)

deux grandes bases américaines de Subic et de Clark, dont le bail arrivera à échéance en 1991, est sur le point de s'ouvrir.

D'autre part, l'insurrection communiste philippine s'était toujours présentée comme un mouvement révolutionnaire exclusivement national, ne recevant pratiquement pas d'aide de l'étranger, en particulier aucune de la Chine, ou de l'Union soviétique, ce qui a été confirmé de source américaine. En déclarant que l'insurrection philippine pouvait compter sur des organisations de soutien dans 25 pays, notamment d'Europe occidentale, M. Ocampo a résolument voulu donner une dimension internationale à la rébellion. (ats, afp)

## La Californie tremble

Un séisme de forte intensité s'est produit, tôt hier matin, dans le sud de la Californie, faisant au moins trois blessés et des dégâts matériels. Douze heures auparavant, la région avait été secouée par une violente secousse qui n'a pas fait de victime.

Le tremblement de terre, qui s'est produit à 05 h 20 locales (14 h 20 HEC), a atteint une intensité de 6,5 degrés sur l'échelle de Richter. Le séisme, dont l'épicentre était situé dans le désert, près de Westmorland, à environ 150 km à l'est de la côte du Pacifique, a été ressenti de San Diego et la banlieue sud de Los Angeles jusqu'à Palo Verde, en Arizona.

La région la plus touchée a été celle de Calexico, dans le désert sud californien, à la frontière mexicaine. Le toit d'un immeuble de la ville s'est effondré et une personne a été blessée, a précisé la police. Plusieurs fuites de gaz se sont produites. Au moins deux autres personnes ont été blessées dans cette région. Plusieurs routes et ponts se sont fissurés et de nombreuses caravanes ont été renversées. La frontière américano-mexicaine près de Calexico, a été fermée afin de prévenir tout pillage. (ats, afp)

## Mutineries

Les détenus cubains continuent

Quelque 2500 réfugiés cubains refusant d'être expulsés vers leur pays d'origine détenaient toujours plus de 100 otages mardi dans les prisons d'Atlanta (Géorgie) et d'Oakdale (Louisiane), malgré l'offre du gouvernement américain de suspendre la décision de les rapatrier.

A Atlanta, où 1500 Cubains s'étaient mutinés lundi, incendiant la prison fédérale, 75 otages étaient hier aux mains des détenus. Leur révolte a fait au moins un mort et 12 blessés, dont huit prisonniers. Selon des informations non confirmées, cinq autres personnes auraient été tuées.

Pour leur part, à leur troisième journée de mutinerie, les 1000 détenus cubains d'Oakdale, presque tous armés de machettes, de couteaux et de lances de leur fabrication, menaçaient d'exécuter leurs 28 otages. (ats, afp)

## Le défi de Le Pen

La majorité RPR-UDF visée

C'est un véritable défi qu'a lancé hier à la majorité Jean-Marie Le Pen, en invitant ses électeurs marseillais à «l'abstention positive» pour le deuxième tour de l'élection cantonale partielle qui se déroulera dimanche à Marseille.

Le candidat de la majorité RPR-UDF, soutenu avec éclat par Jean-Claude Gaudin, député de Marseille et président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, a en effet besoin d'une partie des voix des électeurs du Front national pour emporter le siège de conseiller général en lice.

Se sachant en position de force, le président du Front national veut démontrer à l'occasion de cette élection locale à la majorité qu'il lui est indispensable pour battre la gauche. La raison invoquée par M. Le Pen, ce sont les dernières déclarations de François Léotard annonçant l'exclusion de tout responsable du PR qui ferait alliance avec le Front national.

Jean-Marie Le Pen a saisi l'occasion hier, à l'issue de la séance de

son bureau politique: «Tant que durera cet ostracisme, le Front national regrette de ne pas pouvoir apporter son soutien au candidat d'un parti (ré: le PR) qui veut exclure du rassemblement national plus que jamais nécessaire le Front national, ses élus et ses électeurs.»

La décision du Front national a surpris Jean-Claude Gaudin qui pensait seulement que le parti de Jean-Marie Le Pen ne donnerait aucune consigne (comme ce fut le cas à Tourcoing) ce qui n'a d'ailleurs pas empêché une victoire socialiste.

Pour le Front national en tout cas, et a contrario pour Jean-Claude Gaudin, l'UDF et la majorité tout entière, l'élection de Marseille est plus que jamais un test. Que le Front national réussisse sa démonstration en suscitant une large abstention et il disposera d'un moyen de pression considérable sur la majorité. Qu'à l'inverse il échoue: il ne pourra plus espérer peser de manière déterminante sur cette majorité. (ap)

## Li succède à Zhao



Place aux jeunes en Chine: M. Li Peng, 59 ans, premier ministre par intérim. (Bélino AP)

M. Li Peng a été nommé premier ministre par intérim par la Commission permanente de l'Assemblée nationale populaire (ANP) chinoise à la suite de la démission de M. Zhao Ziyang.

Cette nomination doit être entérinée par le congrès réuni en session plénière. La prochaine session est prévue pour mars. Le nom de M. Li, 59 ans, avait été proposé par M. Zhao, après qu'il eut annoncé sa décision de renoncer à ses fonctions de premier ministre à la suite de sa nomination au poste de secrétaire général du Parti communiste chinois.

Sa nomination consacre la volonté de rajeunissement de l'encadrement du Parti manifestée au 13e congrès tenu en novembre. (ats, afp)

## Grève générale en Italie

Un test pour les syndicats

L'Italie doit vivre aujourd'hui sa première grève générale depuis plus de sept ans, proclamée par les syndicats pour protester contre la politique économique du gouvernement.

L'industrie, les trains et les avions doivent s'arrêter pendant quatre heures, de 9 h à 13 h locales. Les banques et les administrations cessent le travail pendant toute la journée. Les journaux ne paraissent pas - les journalistes des quotidiens et des agences de presse ont déjà cessé le travail hier - et les hôpitaux n'assurent que des interventions d'urgence. Des manifestations et des cortèges ont été organisés dans plusieurs villes.

La grève - qui pourrait théoriquement mobiliser quelque dix millions de travailleurs - apparaît surtout comme une épreuve pour les syndicats eux-mêmes, contestés par leur base et menacés par une crise d'identité.

Formellement, elle a été décidée par les centrales CGIL (proche du PCI), CISL (chrétienne) et UIL (socialiste) pour protester contre la loi de finances 1988 et pour demander au gouvernement des mesures en faveur d'une plus grande équité fiscale, de l'emploi, du Mezzogiorno (extrême-sud du

pays) et des personnes âgées. En réalité, elle doit permettre à la hiérarchie syndicale de réaffirmer son autorité, mise à mal par les rebelles des «Cobas» (comités de base) qui ont encore refusé dimanche dernier d'obéir aux consignes des centrales et de cesser leur grève à l'aéroport de Fiumicino.

Tant le gouvernement que le patronat se sont abstenus de condamner directement la grève générale: selon les observateurs, ils préfèrent avoir pour interlocuteurs les grandes centrales, capables de faire une analyse globale de la situation économique, plutôt que les Cobas, attachés à leurs revendications salariales immédiates. (ats, afp)

## COUAC ON EN DISE

Evoquant la désignation par le pss du candidat à la succession de Pierre Aubert, «Le Monde» n'a-t-il pas fait de René Felber, dans son édition d'hier, le responsable des Finances du canton de Berne?

On savait Neuchâtel et l'emblème frappé de l'ours voisins. Mais de là à placer le premier sous la tutelle assis-milatrice du second, le pas serait grand. Merci, les Neuchâtelois ont déjà donné... (Imp)

## LE MONDE EN BREF

**LONDRES.** — La 2e conférence ministérielle européenne pour la protection de la mer du Nord s'est ouverte hier à Londres, avec la Grande-Bretagne au banc des accusés au lendemain de la publication des statistiques de la Commission de Paris selon lesquelles les centrales nucléaires britanniques sont 1500 fois plus polluantes que celles de RFA.

**ESPAGNE.** — La police espagnole a saisi hier plus de 77 kilos de cocaïne et a arrêté 14 personnes, pour la plupart des Colombiens et des Péruviens, a annoncé la radio nationale espagnole. Il s'agit de la plus grosse prise de cocaïne jamais effectuée en Espagne.

**IRLANDE.** — Les polices d'Ulster et de la République d'Irlande, qui poursuivent leur vaste opération pour retrouver des caches d'armes de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), ont annoncé hier l'interpellation d'environ 45 personnes au total. Selon le Foreign Office à Londres, la Libye aurait envoyé quatre char-

gements d'armes destinées à l'IRA en 1985 et 1986. Par ailleurs, deux membres importants de l'IRA, évadés il y a quatre ans d'une prison de haute sécurité d'Irlande du Nord, auraient été arrêtés au cours de cette gigantesque opération.

**PÉROU.** — A la manière des mères argentines de «la place de Mai», à Buenos Aires, une délégation composée d'une cinquantaine de Péruviennes de l'Association des familles de détenus et disparus au Pérou (Anfasep) proteste depuis plusieurs jours à Lima pour demander l'intervention du gouvernement afin que cessent les tortures, les meurtres et les disparitions.

**TCHAD.** — De violents combats ont opposé l'armée tchadienne à une «forte colonne» de la Légion islamique commandée par des officiers libyens, dans la nuit de samedi à dimanche, près de la frontière soudano-tchadienne. Selon l'état-major tchadien, qui rapporte la nouvelle, cinq soldats libyens ont été tués. Il s'agit du premier incident armé

entre les deux pays depuis l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu, le 11 septembre dernier.

**BRUXELLES.** — La négociation entre les ministres de l'agriculture de la CEE sur la maîtrise des dépenses agricoles a été suspendue hier soir et doit reprendre ce soir, après des discussions dans la journée au niveau des hauts fonctionnaires, a-t-on annoncé à Bruxelles de sources communautaires.

**URSS.** — La police a frappé mardi des Juifs qui manifestaient devant les bureaux de l'émigration et a pris à partie, parfois brutalement, des journalistes présents. Selon un des manifestants, huit personnes qui exigeaient qu'une famille juive puisse quitter l'Union soviétique ont été arrêtées par la police. De son côté, le «refuznik» juif soviétique Iossif Begun a fait savoir hier que les autorités l'avaient autorisé à émigrer avec son épouse Inna et leur fils Boris.

**HAITI.** — Deux personnes ont été tuées lors d'une deuxième

nuite de violence, dans la nuit de lundi à mardi à Port-au-Prince. Par ailleurs, de nouvelles violences ont été perpétrées par de petits groupes liés aux milieux duvaliéristes, hier matin, dans certains quartiers de la capitale haïtienne.

**ALASKA.** — Seize personnes ont été tuées et cinq blessées lorsqu'un avion bimoteur de la compagnie régionale Alaska Ryan Air qui tentait d'atterrir dans la nuit de lundi à mardi à Homer (Alaska) s'est écrasé sur la piste. L'appareil, qui assurait la liaison entre plusieurs localités d'Alaska, est soudainement tombé alors qu'il allait atterrir.

**SUÈDE.** — La compagnie suédoise d'armements Bofors AB a fait parvenir des armes à plusieurs pays du Golfe arabo-persique par l'intermédiaire de la Grande-Bretagne, a rapporté hier un quotidien suédois. Le gouvernement suédois interdit toute vente d'armes à des pays situés dans des zones de guerre, Moyen-Orient et Golfe compris.

La Librairie

# Reymond

Léopold-Robert 33 à La Chaux-de-Fonds  
a le plaisir d'accueillir

## Philippe Moser

Il dédicacera son dernier ouvrage

# Ciels mêlés

366 poèmes  
pour une année entière

416 pages illustrées de bois gravés  
de René Faessler - Edition numérotée. Fr. 30.-

**Samedi 28 novembre**  
**de 14 à 17 heures**

➔ Si vous ne pouvez pas vous déplacer ce jour-là, passez-nous votre commande par téléphone, 039/23 82 82 et vous recevrez l'ouvrage dédicacé par l'auteur.

## GALERIE DU TAPIS d'ORIENT

### Exposition spéciale

Hôtel Moreau  
1er étage  
du 20 au 29 novembre 1987,  
de 14 à 22 heures.

**Jucommun sa**  
☎ 039/23 11 04  
Avenue Léopold-Robert 53  
(sous les Arcades)  
La Chaux-de-Fonds

## VOLTA Blitz

### idée de cadeau de l'année

Maintenant il existe, l'aspirateur-balai à accu, sans cordon, pour le nettoyage-éclair entre-deux.

net seulement 99.-

Testez-le vous-même chez votre commerçant spécialisé.

## Les Gordiens

design Eric Bonnet

# BONNET

BIJOUTIER DEPUIS 1895 JOAILLER

Av. Léopold-Robert 109  
☎ 039/23 21 21

### Profitez de notre offre spéciale

(Jusqu'à épuisement du stock)

## Des roues d'hiver complètes, montées et équilibrées.

A un prix particulièrement avantageux!

Exemple: 4 roues d'hiver 155 SR 13 (jante d'origine) pour Golf, Jetta, Scirocco (sauf 16 V), avec  
- pneus Gislaved Frost M+S ou Maloya Cresta 200: Fr. 549.-  
- pneus Uniroyal MS plus: Fr. 573.-

**SPORTING GARAGE-CARROSSERIE**  
J.-F. Stich - Crêtets 90 - ☎ 039/26 44 26 - La Chaux-de-Fonds

Votre journal: L'Impartial

# SPR

## Ouverture d'un bureau de placement pour la restauration et l'hôtellerie

Avenue Léopold-Robert 4, premier étage, ☎ 039/28 16 64 à La Chaux-de-Fonds

En collaboration avec la Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers du district.

**Le bureau de placement offre:**

**AUX CAFETIERS, RESTAURATEURS ET HÔTELIERS:**

- L'obtention rapide de personnel dans toutes les professions de la restauration et de l'hôtellerie.
- Du personnel temporaire répondant plus précisément aux fluctuations du travail.
- Un service «extra» par simple appel téléphonique.
- Une gestion du personnel facilitée par simple facturation des heures effectives de travail, les prestations sociales étant assurées par le bureau de placement.

**Aux personnes intéressées par un travail temporaire ou permanent dans la restauration et l'hôtellerie:**

(même sans expérience ou formation)

- L'obtention facilitée d'un emploi dans la profession désirée.
- Le choix d'un horaire plus adapté aux besoins personnels.
- L'assurance de toutes les prestations sociales conventionnelles.
- Une rémunération en rapport avec les qualifications définies par la convention collective pour les hôtels, restaurants et cafés.
- La possibilité d'acquérir une formation professionnelle dans le cadre de cours spécialisés.

Les personnes intéressées à exercer un emploi, même de quelques heures par semaine, dans la restauration ou l'hôtellerie sont invitées à se présenter au bureau de placement, avenue Léopold-Robert 4, premier étage, pendant les heures de bureau (lu-ve 8 h 30 - 12 h; 14 h - 17 h 30), ou à prendre contact par téléphone au numéro 039/28 16 64

Merci aux annonceurs qui ont permis la réalisation de cette annonce

COMPAGNIE D'ASSURANCES  
**NATIONALE SUISSE**

Assurances toutes branches  
Jacques Kuhne, inspecteur  
☎ 039/28 17 29

**Hôtel de la Croix-d'Or**  
*Il Caminetto*

Restaurant-Bar-Pizzeria  
Spécialités italiennes, pâtes maison faites à la main, pizza au feu de bois  
José et Manuela Nieto  
La Chaux-de-Fonds, Balance 15, ☎ 039/28 43 53

**RESTAURANT-BAR «LA PLACE»**

Fam. G. Salvi

Samedi soir bal et dimanche thé dansant

2300 La Chaux-de-Fonds  
Rue Neuve 6 ☎ 039/28 50 41

Restaurant-Snack

**au britchon**

Rue de la Serre 68, ☎ 039/23 10 88  
Restauration soignée Pizzeria

**restaurant ELITE**

Viandes et poissons au feu de bois  
Serre 45 ☎ 039/23 94 33

ROTISSERIE  
**CAFIGNOR**

Venez déguster nos nombreuses spécialités dans un cadre enchanteur

Croix-Fédérale 35  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 48 47

● immobilier

**PAUL COMMENT**  
AGENT IMMOBILIER CONCESSIONNE PAR L'ETAT  
TEL. 066/71 12 89 - 71 21 14 - 66 61 24

J'achète:

- MAISON FAMILIALE
- IMMEUBLE LOCATIF
- IMMEUBLE INDUSTRIEL
- TERRAIN A BÂTIR
- ANCIENNES MAISON
- VIEILLES FERMES

CASE POSTALE 1 CH-2892 COURGENAY

**Ernest Leu**  
Machines de bureau et bureautique

**SHARP**  
Caisses enregistreuses  
Charrière 13, 2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 71 28

Restaurant  
**Le Monument**

quatre niveaux, une ambiance, et on y mange... bien!

Hôtel-de-Ville 1, La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 32 18

Café-Restaurant des Endroits  
Jean-Pierre Vogt

Spécialités  
Jambon-rôstis - Fondue chinoise  
Cuisses de grenouilles - Jambon à l'os

☎ 039/26 82 82  
2300 La Chaux-de-Fonds

**Café de l'Univers**

Rue du Parc 37  
☎ 039/23 40 17

**Vendredi 27 novembre**  
Civet de chevreuil

# Le prix d'un enfant

## Un quart de salaire du couple

Un enfant, ça n'a pas de prix pour ses parents bien sûr. Et c'est même une richesse pour la société. Et pourtant, il coûte cher à élever. Un quart du revenu du couple, en principe, pour le premier enfant, entre 15 et 20% de plus pour les suivants. C'est ce que révèle la première enquête du genre menée par des chercheurs de l'Université de Fribourg.

Comment mener une véritable politique familiale sans savoir le coût réel d'un enfant? Non pas en francs, mais son incidence sur le niveau de vie de la famille? Jusqu'à présent l'embryon de politique familiale menée par les responsables fédéraux et les élus ne reposait que sur l'intuition.

Grâce à l'étude menée par le professeur Joseph Deiss et ses collaborateurs de l'Université de Fribourg, on dispose pour la première fois d'une appréciation scientifique. Cette étude constitue en fait une réponse à un postulat du conseiller national valaisan Vital Dar-

bellay, par ailleurs président de Pro Familia. M. Darbellay demandait une étude sur la relation entre le salaire d'une personne seule, d'un couple ou d'une famille, en conservant le même niveau de vie.

### UN DEMI-SALAIRE POUR DEUX ENFANTS

Ainsi, selon l'étude du professeur Deiss un couple élevant un seul enfant devrait disposer d'un quart de revenu en plus pour conserver le même niveau de vie. Le deuxième enfant coûte 19% de plus et le troisième 17%. En d'autres termes, avec deux enfants, il faut un

revenu de 43% supérieur au couple pour conserver le même «standing» et de 60% avec trois enfants.

Il s'agit bien sûr de chiffres idéaux, car les familles sont bien obligées de se serrer la ceinture dès l'apparition de bébé.

Mais sachez aussi qu'un enfant entre 16 et 20 ans coûte un tiers du revenu à lui seul.

### La chronique fédérale de

Yves PETIGNAT

Si la mère travaille, les charges d'entretien de l'enfant s'accroissent aussi notablement (crèche, transports, gardiennage, repas, etc).

De même, l'enfant à la charge d'un parent seul (famille monoparentale) provoque lui aussi des charges supplémentaires alors que précisément ce type de famille est

généralement parmi les plus défavorisées.

L'étude a permis aussi de mettre à jour d'autres incidences, comme la difficulté de se rendre acquéreur de son appartement, le coût beaucoup plus élevé d'une famille en ville et, curieusement en Suisse alémanique par rapport à la Suisse romande.

Ce type d'étude devrait à la fois permettre de mieux cibler la politique d'allocations familiales, estimer ses auteurs, en diversifiant le montant en fonction du type de famille (un, deux, trois, quatre enfants), et aussi permettre une imposition plus juste des familles, en tenant compte de la capacité contributive des ménages.

Une étude qui tombe à point, alors que certains milieux remettent en cause l'allocation de naissance contenue dans la révision de la loi sur l'assurance-maladie. Y. P.

## Jean Ziegler et la médaille

M. Jean Ziegler, de Genève, a reçu, il y a quelque temps, un de ces hochets dont les Français sont friands: la médaille des Arts et Lettres. Puis, il a été élu au Conseil national, en Suisse. S'il veut y siéger, il doit rendre la médaille. Il proteste violemment. L'article 12 de la Constitution est clair: un conseiller national ne peut pas être décoré d'un ordre étranger. M. Ziegler, docteur en droit, connaissait cet article, savait qu'il devrait choisir entre le fauteuil et la médaille.

M. Georges-André Chevallaz s'est vu proposer, récemment, la Légion d'honneur. Bien que non soumis à l'article 12 (il est retraité), il l'a refusée. Avant

guerre, Pierre Scize, journaliste au «Canard enchaîné», a reçu la Légion d'honneur (à titre militaire). Il a été licencié avec effet immédiat, le Canard ne tolérant pas de décoré parmi ses collaborateurs. Marcel Aymé, proposé pour la Légion d'honneur, a fait savoir au président de la République: «Votre breloque, vous pouvez vous la carrer dans l'train».

M. Chevallaz a compris l'esprit de la Constitution fédérale.

Le «Canard enchaîné» est un journal vraiment libre.

Et Marcel Aymé est l'un des grands écrivains du siècle.

Philippe BOIS

## Grave accident de la route

### Cinq jeunes Fribourgeois tués

Un très grave accident de la circulation s'est produit dans la nuit de lundi à mardi, entre Mariahill et Angsdorf, près de Fribourg. Cinq jeunes Singinois, dont deux frères, âgés de 21 à 32 ans, ont été tués.

Sous la violence du choc, le véhicule dans lequel ils se trouvaient a été partagé en deux. Cet accident est le plus meurtrier survenu dans le canton depuis vingt ans.

Le drame s'est produit vers 3 heures. Le cinq jeunes gens rentraient chez eux. Ils roulaient de

Fribourg en direction de Berne.

Dans un virage à gauche, à la sortie du hameau de Mariahill, sur les hauteurs de Fribourg, le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule. La voiture a heurté un premier arbre, puis s'est encastrée contre un deuxième, avant de se partager en deux parties. L'avant a dévalé un ravin, tandis que l'arrière restait accroché à l'arbre.

Quand la police est arrivée, elle n'a pu que constater le décès de quatre jeunes gens. Le cinquième vivait encore, mais il est décédé peu après à l'hôpital. (ats)

## Deux étudiants-inventeurs à Bienne

### Un facteur électronique pour les PTT

Les abonnés du Vidéotex, le téléphone à écran des PTT, ont déjà la possibilité de s'envoyer des messages écrits d'un écran à l'autre. Ils les transmettent à une boîte aux lettres électronique, qui se trouve à la centrale des PTT à Berne. C'est là que le destinataire doit aller les chercher. Mais cela pourrait changer, grâce à l'invention de deux étudiants soleurois de l'Ecole d'ingénieurs de Bienne, Konrad von Arb et Adrian Bähler.

Leur découverte: un «facteur» électronique, c'est-à-dire un microprocesseur, qui apporte à domicile les messages arrivés dans la boîte centrale. Le Technicum de Bienne a soumis un prototype aux PTT, responsables du service Vidéotex. Ils trouvent cette réalisation intéressante, mais n'ont encore pris aucune décision à son sujet.

Sur le Vidéotex, l'abonné doit lui-même appeler la centrale chaque jour, depuis son écran, et demander s'il y a des messages pour lui. Pour l'utilisateur privé, qui ne reçoit pas régulièrement du «courrier», l'opération devient rapidement fastidieuse. C'est à lui que s'adresse le facteur électronique, né dans le laboratoire de télécommunications de l'école d'ingénieurs de Bienne.

Le «facteur» appelle lui-même la centrale, à intervalles réguliers. S'il y trouve des messages, il les ramène dans une mémoire «locale», chez l'abonné, et déclenche un signal, soit acoustique, soit optique, qui indique la présence de courrier. Ainsi, lorsque l'abonné rentre à la maison, il sait immédiatement s'il a des messages à lire. (BRRI)

## Placements alternatifs

### Présentation à Berne



Urs Hänsenberger, l'auteur du dossier (à gauche), en compagnie de Günther Ketterer, conseiller financier de l'Action place financière suisse - tiers monde. (Béllno AP)

Partant du point de vue qu'en Suisse aussi il existe un certain malaise face à la pratique commerciale des banques, l'Action place financière suisse - tiers monde a publié un dossier en allemand sur les «placements financiers responsables», qui complète un «livret bancaire alternatif». Ce dossier a été présenté hier à Berne, à l'occasion d'une conférence de presse.

Le dossier s'adresse à tous ceux qui souhaitent placer leur argent de façon responsable et qui sont

intéressés à l'économie mais de manière critique, a-t-on précisé. Le dossier contient aussi des trayaux pour des voyages à l'étranger et des alternatives à la prévoyance-vieillesse.

L'intérêt qu'a suscité, avant même sa fondation samedi à Berne, l'Association pour une banque alternative, montre l'écho que trouvent dans le public ces tentatives de gestion différente de l'argent, a déclaré l'un des auteurs du dossier. (ats)

# Conseiller national arrêté

## Le maire de Zuchwil soupçonné de gestion déloyale

Le politicien soleurois bien connu Rudolf Ruch a été arrêté hier par la police et placé en détention préventive. Selon les autorités judiciaires, Rudolf Ruch, 48 ans, président de commune de Zuchwil, ancien conseiller national et président du parti socialiste soleurois, est soupçonné de gestion déloyale, d'abus de fonction et de détournements de fonds.

Une semaine après l'annonce de l'ouverture d'une enquête contre Rudolf Ruch, les événements se sont précipités. En effet, selon les autorités judiciaires, Rudolf Ruch a pris la fuite lundi soir puis a fait savoir par téléphone au juge d'instruction qu'il allait se suicider. Pourtant, mardi vers 5 heures, téléphonant de l'Emmental, il annonça qu'il se rendait. Lors de son arrestation, il était en possession d'une arme.



Rudolf Ruch (Béllno AP)

Selon le procureur et le juge d'instruction, l'enquête contre Ruch a été ouverte suite à la réception d'une lettre envoyée par un membre radical du législatif de Zuchwil, Max Frenkel, journaliste. Cette lettre, portant diverses accusations, fut considérée comme une plainte.

Selon le juge d'instruction, des faits nouveaux sont apparus lors de l'audition de divers témoins et la séquestration de dossiers. Des documents truqués ont en effet été saisis et des prestations communales indues à diverses personnes ont été mises en évidence. Dès lors, l'enquête a été étendue à plusieurs personnes et c'est parce qu'il y avait danger de collusion que Ruch a été incarcéré.

Les autorités n'ont ni confirmé ni démenti que les détournements

de fonds pourraient atteindre le demi-million de francs. Elles ont par ailleurs confirmé que le secrétaire du service communal des Travaux publics avait été arrêtée lundi, divers indices montrant qu'elle avait l'intention de détruire des preuves de malversations.

### AUX COMMANDES DEPUIS 1969

Ruch est depuis 1969 maire de Zuchwil, après avoir siégé pendant quatre ans au législatif communal. Il avait également été membre du Grand Conseil soleurois de 1969 à 1983. Au cours de la précédente législature, il siégea au Conseil national et se présenta à l'élection au Conseil des Etats le 18 octobre dernier. Il fut toutefois battu par la candidate PDC Rosemarie Simmen, lors du deuxième tour. (ap)

# Pollution et santé

## Les bambins premières victimes

La pollution atmosphérique exerce une influence directe sur la santé des enfants en bas âge, en particulier sur la durée, la fréquence et la gravité des maladies des voies respiratoires. C'est ce qu'a établi une enquête, présentée hier à Zurich et réalisée de novembre 1985 à décembre 1986 dans 1225 familles des villes de Bâle et Zurich ainsi qu'à Wetzikon et dans le Rafzerfeld zurichois.

Le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) a été retenu pour les mesures car il peut être considéré comme «représentatif» du niveau de pollution de l'air. L'exploitation des résultats a montré une relation significative entre la fréquence des symptômes respiratoires - toux nocturne, diurne, nez coulant, mal de gorge, mal aux oreilles, fièvre - d'une part et la concentration de NO<sub>2</sub> mesurée à

l'intérieur du domicile des enfants de moins de cinq ans.

Quelque 120 familles dans les quatre régions ont été visitées chaque mois. Durant des périodes de six semaines, les parents ont été invités à relever sur un calendrier la manifestation éventuelle de symptômes. Simultanément, la concentration de dioxyde d'azote à l'intérieur et à l'extérieur du domicile a été mesurée à l'aide de capteurs spéciaux. D'autres facteurs ont encore été pris en compte, comme le sexe, l'âge, le milieu familial, les conditions d'environnement et de logement, la fumée passive.

### DIFFÉRENCES MARQUÉES

En chiffres, l'étude indique l'apparition de 0,38 symptôme par jour

et par enfant. Pratiquement, cela signifie que chaque enfant tousse ou a le nez qui coule une fois tous les trois jours en moyenne. Certains enfants ne présentent jamais aucun symptôme: ils sont 19 pour cent en été et 14 pour cent en hiver. Les différences se marquent nettement entre ville et campagne.

En zone urbaine, la fréquence des symptômes s'élève environ à un tous les deux jours, contre un tous les trois jours seulement en zone rurale.

### DÉMONSTRATION CLAIRE

Sur l'ensemble du groupe, les résultats montrent ainsi clairement que le nombre de symptômes augmente en fonction de la pollution atmosphérique ou d'une influence défavorable du milieu,

l'utilisation du gaz en cuisine augmente la teneur de l'air en oxyde d'azote. Sur ces divers points, l'étude zurichoise confirme les conclusions de recherches analogues déjà accomplies à l'étranger.

L'enquête a été réalisée par des collaborateurs de diverses institutions et établissements actifs dans le domaine de la santé, Département de médecine sociale et préventive de l'Université de Bâle, Hôpital pédiatrique de Bâle, Institut d'hygiène et de physiologie du travail de l'EPFZ et Hôpital pédiatrique universitaire de Zurich. Elle a été co-financée à raison de 340.000 francs par le canton de Zurich et de 220.000 francs par le Fonds national suisse de la recherche scientifique. (ats)

## LA SUISSE EN BREF

**ALCOOLISME.** — L'alcoolisme cause dix fois plus de décès en Suisse que ceux dus à l'abus de drogues dures. De même, les alcooliques sont dix fois plus nombreux que les toxicomanes dépendants. Afin de pouvoir combattre le fléau de l'alcool, l'Association suisse des conseillers en alcool et autres drogues demande que soit perçue une taxe supplémentaire sur toutes les boissons alcoolisées et le tabac.

**ANIMAUX.** — L'Office vétérinaire fédéral a levé, avec effet dès

demain, l'interdiction d'importer d'Italie des animaux à ongles, de la viande, du foin, de la paille et du fumier. Cette interdiction avait été prononcée au milieu de décembre 1985, pour protéger le cheptel suisse de la fièvre aphteuse qui avait fait son apparition dans plusieurs provinces d'Italie.

**AFGHANISTAN.** — L'Institut suisse de recherche sur les pays de l'Est (IRE) a collecté depuis janvier 1984, auprès de personnes ou institutions privées, près de 1,5 million de francs des-

tinés à soutenir la résistance afghane.

**PRESSE.** — Les quatre quotidiens socialistes de Suisse orientale produiront de nouveau, dès le début de l'année prochaine, leurs propres pages suisses et étrangères. La «Schaffhauser AZ», le «Volksrecht» zurichois, la «Winterthurer AZ» et la «Ostschweizer AZ» sont concernés par cette nouvelle alliance.

**MEURTRE.** — Un homme atteint de plusieurs balles en ville

de Zurich, lundi soir, est mort. Comme l'a annoncé la police, il s'agit d'un Yougoslave de 28 ans.

**CRIMINALITÉ.** — Bien que la criminalité féminine soit en hausse constante depuis le milieu des années soixante, le crimes est et reste une affaire d'hommes. Selon l'analyse de Claudio Bezozzi parue dans le dernier numéro d'«Actualité statistique» (publication de l'Office fédéral de la statistique), la plus faible criminalité des femmes s'explique par leur position dans la société.

# Rail 2000

Moderniser les transports publics :  
une nécessité !

A l'approche du XX<sup>e</sup> siècle,  
les transports en commun  
prendront de plus en plus  
d'importance. Encore  
faut-il leur donner les  
moyens de se  
moderniser.

Dire oui à Rail 2000  
le 6 décembre,  
c'est choisir son  
avenir.



votre oui pour l'avenir

Resp. Didier Burkhalter

## Moreno TONDAT Virginio

**SANITAIRE**  
Tous systèmes de chauffage  
Transformation  
Détartrage de bouilleur

ELCOL EL



Brûleurs à mazout  
et gaz. (BREVET FEDERAL)  
Entretien toutes marques  
Régulation  
de chauffage

039/ 31 35 04 24h. sur 24h. 039/ 31 21 21

printemps  
LA CHAUX-DE-FONDS

Beurre  
de cuisine 250 g **2.95**

Farine  
fleur le kg **1.40**

Sucre fin  
cristallisé le kg **-.90**

Raisin  
d'Espagne le kg **2.60**

Beaujolais  
Primeur  
1987 50 cl **3.95**



Service commandes par tél. 039/23 25 01. Livraisons à domicile

### ● spectacles-loisirs

TEMPLE DE L'ABEILLE - LA CHAUX-DE-FONDS  
Jeudi 3 décembre 1987 à 20 h 30 - CONCERT DE NOËL

**ALAIN MORISOD**

et SWEET PEOPLE, pour la dernière fois !

Location: Super Centre Ville - La Chaux-de-Fonds, rue de la Serre 37-43, ☎ 039/23 89 01

# Le prix des télécopieurs

## Canon dégringole.

## Dur-dur pour les

## facteurs.



**4950.-**

Le nouveau Canon FAX-110 est un véritable passe-partout. Avec son prix, il entre dans tous les budgets. Avec sa taille, il se case sur n'importe quel bureau. Et attention, vous rognez sur le prix, mais pas sur le confort d'utilisation: pour Fr. 4950.-, vous avez même la sélection automatique.

Réfléchissez-y: le FAX-110 est un télécopieur qui envoie une pleine page A4 de textes, de tableaux ou de dessins par téléphone en trente secondes. N'importe où dans le monde. A cette vitesse, le facteur peut aller se rhabiller.

Pourquoi vous priver plus longtemps de ces avantages? Demandez-nous aujourd'hui encore tous les renseignements.

**Canon**

Je ne renonce pas au facteur sans une solide documentation.

J'aimerais recevoir gratuitement et sans engagement:

- un dossier sur le nouveau Canon FAX-110;
- un dossier sur la gamme des télécopieurs Canon.

Nom/prénom \_\_\_\_\_

Entreprise \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA/localité \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Malgré tout, un grand merci aux facteurs de nous faire parvenir ce coupon dûment rempli à l'adresse suivante: Im 2511 Walter Rentsch SA, 54, av. des Boveresses, 1000 Lausanne 21

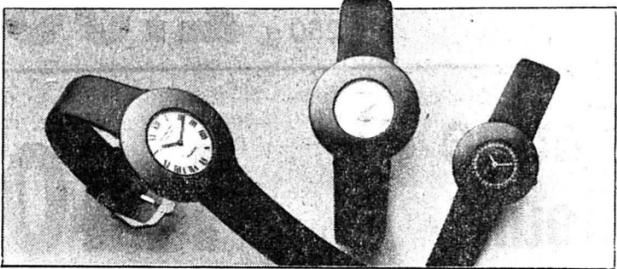
**Walter Rentsch**  
La maîtrise de l'information.

8305 Dietlikon, case postale, Industriestrasse 12, téléphone 01/835 6161  
Allschwil BL 061/38 3116, Buchs AG 064/24 22 42, Coire 081/22 79 86, Corcelles NE 038/31 53 69,  
Fribourg 037/24 24 76, Ittigen BE 031/58 81 81, Lausanne 021/33 31 41, Littau LU 041/57 02 33,  
Meyrin GE 022/82 08 00, Pregassona-Lugano 091/52 70 41, Sion 027/23 37 35, St-Gall 071/27 77 27

Homologué par les PTT et l'ASE.

# Bonne année pour les «Phantom»

## Nouvelle collection chez Raymond Weil



La «Phantom» s'insère dans la gamme de Raymond Weil, mais devrait intéresser plus spécialement les jeunes. (Photo Weil)

«1987 est une très bonne cuvée!» Cet aveu d'un horloger genevois ne sera certainement pas repris par l'ensemble de la «profession». Il en est pourtant ainsi chez Raymond Weil. Et cette société de ponctuer sa réussite par la sortie d'une nouvelle collection: «Phantom».

En dépit d'un certain nombre de marchés particulièrement sensibles au phénomène dollar, la société Raymond Weil va brouiller cet exercice avec le sourire: «Il n'est pas juste de dire que nous n'avons pas ressenti la chute du billet vert. Tout le monde souffre de la baisse du dollar. Mais nous nous sommes bien adaptés, avance M. Bernheim, directeur. Tous nos produits sont vendus en francs suisses et nos agents ont certainement dû en pâtir. Mais ce qui est certain, c'est que pour l'instant, cela n'a eu aucune incidence sur les ventes!» Fabricant d'horlogerie traditionnelle, comme se définit le président, M. Raymond Weil, la société genevoise possède une gamme très étendue. Qui dépasse largement les 1200 modèles! Une gamme qui trouve preneurs dans 70 pays.

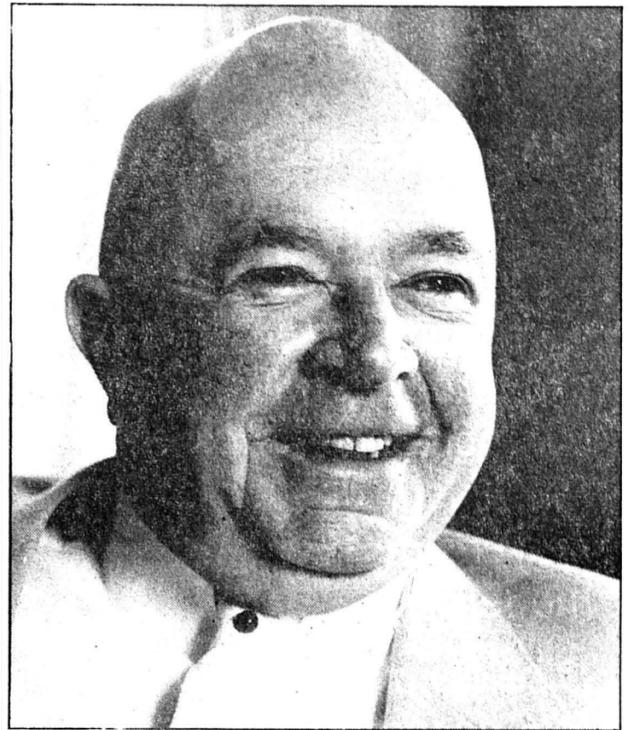
La particularité de la gestion de la marque reste le contact permanent, établi de la production jus-

qu'au détaillant. Un tour de force qui oblige le triumvirat de la direction (M. Weil, président, Mme Bédet, création, production et M. Bernheim, marketing administration) à des déplacements incessants.

Les marchés les plus importants sont les USA, la Grande-Bretagne, le Moyen-Orient, l'Extrême-Orient, le Portugal l'Autriche et la Suisse. «C'est d'ailleurs en Suisse que nous avons connu la croissance la plus forte cette année, ajoute M. Bernheim. Si nous voulons maintenant maintenir cette croissance, sur l'ensemble des marchés, nous sommes obligés de créer inlassablement. La «Phantom» est l'exemple typique de cette politique».

Lancée depuis 10 jours en Suisse, cette pièce est principalement destinée à une clientèle jeune. D'où son prix de vente: de 395 à 450 francs. Elle est disponible en 3 grandeurs, homme, femme et intermédiaire.

Outre son air Art Déco, elle bénéficie d'une large lunette en nitrure de titane qui rend particulièrement douce au touché. Extra-plate, à dominante noire, six cadrans sont disponibles, dont un avec des brillants. Le bracelet en cuir, unique, complète l'ouvrage. J. H.



Ce qu'il est convenu d'appeler une «Personnalité», M. Georges Caspari!

## Un «monstre» de la pub

Nouvel ouvrage de Georges Caspari

L'homme à la cravate blanche va encore frapper! En effet, Georges Caspari, publiciste ou publicitaire, c'est selon, prépare la sortie d'un nouvel ouvrage. Un bréviaire tactique, comme il aime à le dire et un long aperçu des campagnes collectives pour la montre suisse. Campagnes qu'il a dirigées voilà 30 ans pour la Fédération Horlogère. Cet ouvrage sortira dans une quinzaine de jours et semble d'ores et déjà empreint de l'humour reconnu de l'auteur.

Immuablement «étranglé» par une cravate blanche qui a fait le personnage, Georges Caspari a accumulé en 35 années de carrière quelques succès retentissants. Le whisky J&B, l'appareil photographique ALPA, le chronographe suisse n'en sont qu'un exemple limité.

Avec «Les obsessions tactiques d'un publicitaire en tenue de campagne», Georges Caspari ne présente pas un livre professoral. Bien que la partie essentielle soit consacrée à une bréviaire tactique, les anecdotes se succèdent. C'est dans la seconde moitié du livre que les horlogers de l'époque retrouveront les fameuses publicités collectives de la FH, les dynosaures, comme on les appelait, qui incitaient au renouvellement des montres.

Georges Caspari est un phénomène de la publicité. Certains le compare même à un Ogilvy! Né en 1917, licencié HEC de l'Université de Lausanne, ancien Bellettrien, ce Vaudois a fait ses gammes au sein d'Omega. Puis, quittant la manufacture horlogère, «avant qu'ils ne me quittent, précisez-il malicieusement», il a fondé sa propre Agence Internationale de Conseil en publicité à Genève en 1952.

J. H.

## Déficit commercial US record

Le déficit commercial des Etats-Unis, sur la base de la balance des paiements, a atteint le record de 39,83 milliards de dollars au troisième trimestre de 1987, a annoncé hier le Département du commerce.

Ce déficit était de 39,56 milliards (révisé) au deuxième trimestre, chiffre qui était déjà un record. Le département l'avait précédemment estimé à 39,53 milliards. Le déficit commercial, calculé en dollars constants de 1982, a atteint 42,03 milliards au troisième trimestre, contre 41,52 milliards au deuxième.

Durant les neuf premiers mois de cette année, le déficit commercial, exprimé en dollars courants, a totalisé 157,5 milliards, (en rythme annuel CVS), contre 144,34 milliards pour toute l'année 1986. Mais en chiffres constants, le déficit commercial a décliné, pour atteindre 168,5 milliards (en rythme annuel CVS), au cours des neuf premiers mois de 1987, contre 177,4 milliards pour l'ensemble de 1986.

Le déficit vis-à-vis du Japon s'est réduit de 800 millions au cours du troisième trimestre, à 13,5 milliards, a précisé le Département du commerce. (ats, reuter)

## L'ÉCONOMIE EN BREF

**SBS.** — Le krach boursier du 19 octobre ne doit pas être une cause de panique. Les économistes de la Société de Banque Suisse (SBS) n'envisagent pas de récession en Suisse mais pensent que le dollar peut encore reculer jusqu'au cours de 1 fr 30. C'est l'avis qu'ils ont exprimé mardi à Zurich lors d'un entretien économique.

**MONNAIE.** — Le conseil de cinq professeurs indépendants d'économie, désigné sous l'appellation des «Cinq Sages», a demandé à la Bundesbank de limiter l'expansion de la masse monétaire à moins de 4,5% l'année prochaine. Cette mesure devrait éviter une accentuation de l'inflation et, plus tard, de plus graves répercussions sur l'économie ouest-allemande.

**CROISSANCE.** — La croissance économique aux Etats-Unis a été de 4,1% au troisième trimestre de cette année, selon des chiffres révisés en hausse publiés par le Département du commerce.

**BUHRLE.** — La filiale d'Oerlikon-Bührle Presta, Press & Stanzwerke AG, Eschen (FL), a conclu un contrat de plus de 100 millions de francs avec le fabricant américain d'automobiles Chrysler. Le contrat, d'une durée de trois ans, porte sur la livraison de pièces de direction.

**BANQUES.** — Au troisième trimestre, les bilans des banques suisses ont à nouveau nettement augmenté, indiqué la Banque Nationale Suisse (BNS) dans un extrait de son rapport annuel. A fin septembre, le taux annuel de croissance des bilans des 71 banques qui remettent régulièrement des informations à la BNS atteignait 10% contre 9,2% à fin juin.

## Baisse concertée des taux d'intérêt en Europe

Plusieurs pays européens ont décidé mardi de baisser leurs taux d'intérêt pour faire face à la crise monétaire et financière internationale.

La banque centrale de la RFA, la Bundesbank, a donné le signal en diminuant d'un quart de point le taux de ses prises en pension d'effets commerciaux, qui est passé ainsi à 3,25% contre 3,50% précédemment.

La Banque de France a indiqué que la décision des autorités monétaires ouest-allemandes avait été prise «en étroite liaison» avec elle. Un peu plus tard, l'institut français d'émission annonçait une baisse d'un quart de point de deux de ses taux d'intérêt directeurs. Il s'agit du taux d'appel d'offres, ramené de 8,25% à 8%

et du taux des pensions à sept jours qui passe de 8,75% à 8,50%.

En fin de matinée, la Banque centrale des Pays-Bas a indiqué qu'elle avait réduit son taux d'escompte de 0,25% pour le ramener à 4%.

Selon les observateurs, la baisse généralisée du loyer de l'argent en Europe vise à faire remonter le dollar sur les marchés des changes.

Les marchés financiers avaient en effet accueilli avec scepticisme l'accord annoncé vendredi dernier à Washington pour réduire le déficit budgétaire américain. L'ampleur de ce déficit est considérée comme la principale cause de la crise mondiale des marchés des changes et des bourses. (afp)

## BOURSE

<b>DOW JONES</b> ↑	23.11.87	1922.91
	24.11.87	1963.53

<b>ZURICH</b>	23.11.87	↔
	24.11.87	↔

<b>\$ US</b> ↑	Achat	1,365
	Vente	1,395

## MÉTAUX PRÉCIEUX

Or	Achat	Vente
\$ Once	474.50	477.50
Lingot	21.050.—	21.300.—
Vreneli	137.—	147.—
Napoléon	128.—	137.—
Souverain \$	153.—	160.—

Argent	Achat	Vente
\$ Once	6.85	7.05
Lingot	300.—	315.—

Platine	Achat	Vente
Kilo Fr	22.446.—	22.685.—

## CONVENTION OR

Plage or	21.500.—
Achat	21.080.—
Base argent	350.—

## INVEST DIAMANT

Novembre 1987: 220

A = cours du 23.11.87  
B = cours du 24.11.87  
Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques

## HORS BOURSE

Roche b./bce	A	B
Roche 1/10	7500.—	17700.—
Kuoni	9150.—	9400.—
	22000.—	25250.—

## ACTIONS SUISSES

C. F. N. n.	900.—	900.—
C. F. N. p.	—	—
B. Centr. Coop.	870.—	880.—
Crossair p.	1260.—	1300.—
Swissair p.	870.—	940.—
Swissair n.	810.—	815.—
Bank Leu p.	2450.—	2550.—
UBS p.	3430.—	3520.—
UBS n.	690.—	700.—
UBS b.p.	123.—	124.—
SBS p.	365.—	375.—
SBS n.	300.—	303.—
SBS b.p.	306.—	317.—
C.S. p.	2525.—	2650.—
C.S. n.	480.—	495.—
BPS	1800.—	1830.—
BPS b.p.	171.—	172.—
Adia Int.	5825.—	6450.—
Elektrowatt	2950.—	3125.—
Forbo p.	2500.—	2600.—
Galenica b.p.	520.—	550.—
Holder p.	4350.—	4575.—
Jac Suchard	7600.—	7850.—
Landis B	1400.—	1390.—
Motor Col.	1310.—	1340.—
Moeven p.	5025.—	5100.—
Bührle p.	1275.—	1360.—
Bührle n.	305.—	300.—
Bührle b.p.	320.—	339.—
Schindler p.	3700.—	3700.—
Sibra p.	410.—	410.—
Sibra n.	305.—	315.—
SGS	3500.—	3650.—
SMH 20	—	—
SMH 100	—	—
La Neuchâ.	780.—	800.—
Rueckv p.	13000.—	13000.—
Rueckv n.	6525.—	6550.—
Wthur p.	4450.—	4600.—
Wthur n.	2600.—	2600.—
Zurich p.	4725.—	4875.—
Zurich n.	2650.—	2750.—
BBC I-A-	1795.—	1850.—

Ciba-gy p.	2590.—	2695.—	Rockwell	24.—	25.—	Alumino of Am	45%
Ciba-gy n.	1425.—	1480.—	Schlumberger	41.75	43.75	Amac Inc	17%
Ciba-gy b.p.	1520.—	1600.—	Sears Roeb	47.—	47.75	Asarco Inc	25.—
Jelmoli	2200.—	2200.—	Smithkline	62.—	62.50	ATT	28%
Nestlé p.	7800.—	7975.—	Squibb corp	87.50	88.—	Amoco Corp	67%
Nestlé n.	4075.—	4200.—	Sun co inc	68.—	69.—	Ati Richld	71%
Nestlé b.p.	1120.—	1190.—	Texaco	38.50	40.—	Boeing Co	36%
Sandoz p.	11200.—	12300.—	Wwarner Lamb.	89.75	92.—	Unisys Corp.	30%
Sandoz n.	4700.—	4975.—	Woolworth	46.—	45.50	CanPacif	14%
Sandoz b.p.	1710.—	1775.—	Xerox	75.50	77.—	Caterpillar	58%
Alusuisse p.	465.—	479.—	Zenith	18.50	19.—	Citicorp	18%
Cortailod n.	2000.—	2100.—	Anglo am	25.—	26.50	Coca Cola	39.—
Sulzer n.	3700.—	3790.—	Amgold	128.—	139.50	Dow chem.	79%
			De Beers p.	14.25	14.50	Du Pont	83.—
			Cons. Goldf I	19.50	19.—	Eastm. Kodak	47%
			Aegon NV	42.—	43.25	Exxon corp	39%
				66.50	68.50	Fluor corp	13%
				30.—	30.25	Gen. dynamics	46%
				45.75	45.—	Gen. elec.	45%
				22.—	22.25	Gen. Motors	60%
				59.75	59.75	Halliburton	26%
				53.75	54.50	Homestake	16%
				145.50	149.50	Honeywell	56.—
				76.—	78.50	Inco Ltd	16%
				210.—	216.—	IBM	117%
				221.—	229.—	ITT	47%
				348.—	371.—	Litton Ind	75%
				177.50	186.50	MMM	63%
				520.—	550.—	Mobil corp	37%
				250.—	270.—	NCR	62%
				350.—	364.—	Pacific gas/elec	18%
				187.—	196.—	Pepsico	32%
				206.—	215.—	Pfizer inc	51%
				93.—	97.50	Ph. Morris	91.—
				415.—	441.—	Phillips petrol	10%
				328.—	333.—	Procter & Gamble	86%
				315.—	330.—	Rockwell intl	17%
				83.—	85.50	Sears, Roebuck	35.—
				210.—	215.—	Smithkline	46.—
				11.75	12.50	Squibb corp	62%
				13.—	13.50	Sun co	50%
				20.—	20.50	Texaco inc	28%
				4.75	4.60	Union Carbide	20%
				9.65	9.80	US Gypsum	31%
				48.25	49.25	USX Corp.	27%
				28.50	30.50	UTD Technolog	31%
				55.—	57.—	Warner Lambert	66%
						Woolworth Co	33%
						Xerox	56.—
						Zenith elec	14%
						Amerada Hess	23%
						Avon Products	23%
						Chevron corp	39%

## NEW YORK

Aetna LF & CAS	A	B
Alcan	47%	48%
	24%	25%

48%	Motorola inc	43%	44%
19%	Polaroid	21%	22.—
28%	Raytheon	65%	65%
28%	Ralston Purina	67%	68%
69.—	Hewlett-Packadd	51%	52.—
72%	Texas instrum	42%	44%
35%	Unocal corp	27%	27%
31%	Westing elec	46%	47%
15.—	Schlumberger	32.—	32%

(L.F. Rothschild, Unterberg, Towbin, Genève)

## TOKYO

	A	B
46%	Ajinomoto	3590.—
45%	Canon	970.—
59%	Daiwa House	1720.—
26%	Eisai	2060.—
17.—	Fuji Bank	3080.—
57%	Fuji photo	4080.—
17%	Fujisawa pha	1900.—
118%	Fujitsu	1230.—
47.—	Hitachi	1690.—
75%	Honda Motor	1280.—
64%	Kanegafuchi	900.—
37.—	Kansai el PV	3010.—
64%	Komatsu	630.—
18%	Makita elct.	1340.—
33%	Marui	2730.—
50.—	Matsush el W	2220.—
93%	Matsush el I	1870.—
10%	Mitsub. ch. Ma	480.—
87%	Mitsub. el	555.—
18%	Mitsub. Heavy	618.—
34%	Mitsu co	720.—
47.—	Nippon Oil	1120.—
63%	Nissan Motr	698.—
50%	Nomura sec.	3400.—
28%	Olympus opt	975.—
21%	Rico	1220.—
30%	Sanyo	1600.—
28%	Sanyo elect.	472.—
34%	Shiseido	1620.—
68%	Sony	4880.—
34%	Takeda chem.	3070.—
56%	Zokyo Marine	1850.—
14%	Toshiba	

**DEMAIN**  
**10 %**  
dans les  
**DROGUERIES**  
(articles réglementés et nets exceptés)

**immobilier**

**ARCHITECTES  
GERANTS  
PROPRIETAIRES**

Ne transformez pas de cuisines sans nous demander une offre; cela en vaut la peine et nous désirons vous le prouver !

bloc cuisine avec appareils dès **Fr. 4150.-**

Mobilier



☎ 039/28 63 23  
1, rue de l'Etoile  
2300  
La Chx-de-Fds P. Monnin

Travail soigné-Qualité-Service-Prix

**Le nouveau pneu d'hiver de Semperit!**

**TOP-GRIP**



Appréciation:  
**Note: «Très recommandable»**  
TCS 11/86

**Il s'agrippe de toute la force de ses lamelles Rien ne l'arrête Sur neige, sur glace et dans la gadoue**

Vous obtenez tout le programme Semperit chez:  
**2300 La Chaux-de-Fonds, René Gogniat, Garage,**  
rue de la Charrière 15, tél. 039/28 29 76

et à tous les points de vente **Adam Touring,**  
ainsi que chez votre **revendeur spécialisé.**

**SEMPERIT** 

**L'annonce, reflet vivant du marché**

TAPISSIER - LITIER - DÉCORATION  
RIDEAUX

*Pierre Aubry*

☎ 039/28 27 26 - PIERRE AUBRY  
NUMA-DROZ 27 - LA CHAUX-DE-FONDS

Vendredi soir  
**TITI-BAR**  
La Corbatière  
**OUVERT**  
Musique - Ambiance

**Exposition de meubles anciens**  
assortie d'un marché aux puces,  
tous les vendredis  
de 10 à 20 heures.  
Un café est offert  
à chaque visiteur.  
Menuiserie Biedermann, 2616 Renan.

**F. THORENS SA**  
CONSEILLERS JURIDIQUES ET IMMOBILIERS  
2072 SAINT-BLAISE

**A louer:** à La Chaux-de-Fonds, centre ville, immeuble Cinéma Corso, du 1er décembre 1987 au 31 mai 1990 (bail à terme fixe):

**1 appartement de 3 pièces**  
avec cuisine équipée, salle de bains, WC, loyer mensuel Fr. 700.-, plus acompte sur les charges Fr. 150.-.

**1 appartement de 1 pièce**  
avec cuisine équipée, salle de bains, WC, loyer mensuel Fr. 450.-, plus acompte sur les charges Fr. 80.-.

**local commercial**  
de 50 m<sup>2</sup>, loyer mensuel Fr. 650.-, plus acompte sur les charges Fr. 100.-.

**local commercial**  
de 85 m<sup>2</sup>, loyer mensuel Fr. 1000.-, plus acompte sur les charges Fr. 180.-.

**caves**  
de 50 m<sup>2</sup> environ, loyer mensuel Fr. 200.-.

**garage double**  
tempéré, loyer mensuel Fr. 240.-.

**garage simple**  
tempéré, loyer mensuel Fr. 120.-.

**TÉL. (038) 33 27 57**

**La Chaux-de-Fonds**

**A vendre appartement de 3 1/2 pièces**

Acquisition possible avec la participation de l'aide fédérale.

Conditions exceptionnelles, garages nouvellement construits à disposition.

**Contactez-nous**

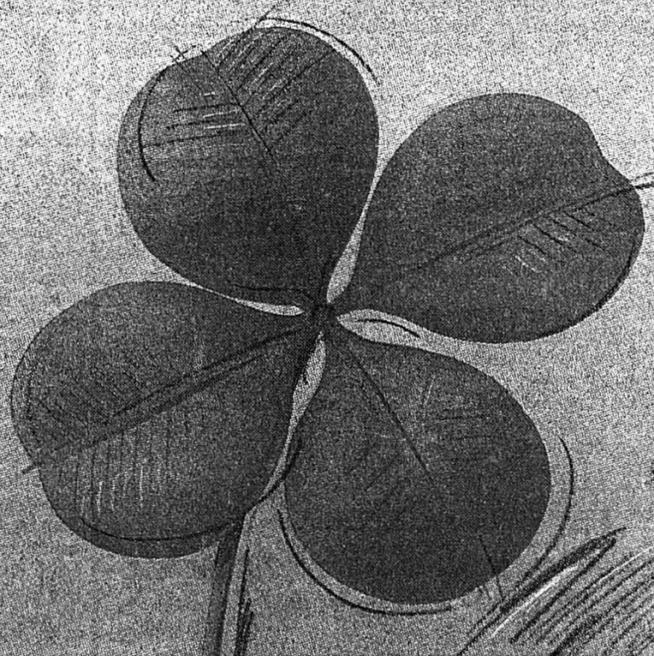


**HABITATIONS POUR TOUS SA**  
Agence pour le canton de Neuchâtel et le Jura Bernois - Rue des Moulins 51  
2004 Neuchâtel. Tél. 038/25 94 94  
Direction générale - 44, av. du Général-Guisan  
CH-1009 Pully/Lausanne. Tél. (021) 29 61 38

**CS-Prévoyance 3<sup>e</sup> pilier**

*Pour vos impôts, ne vous fiez pas au hasard!  
Tirez parti des avantages fiscaux du 3<sup>e</sup> pilier.*

**Les indépendants sans 2<sup>e</sup> pilier bénéficient d'un délai supplémentaire jusqu'au 31.3.1988. (Le compte doit toutefois être ouvert avant le 31.12.1987.)**



La CS-Prévoyance 3<sup>e</sup> pilier vous offre une plus grande latitude pour assurer vos finances à long terme.

1. Vous payez moins d'impôts en tant que salarié au bénéfice du 2<sup>e</sup> pilier, si vous ouvrez un compte de prévoyance au plus tard d'ici au 31.12.1987.
2. L'âge venu vous disposerez d'une plus grande aisance financière.
3. Les réserves que vous constituez bénéficient d'un haut rendement.
4. Vous décidez vous-même de la périodicité et des montants de vos versements sur votre CS-Compte de prévoyance.

Demandez notre offre attrayante de placement en titres de votre capital de prévoyance.

Utilisez le coupon pour en savoir davantage sur la CS-Prévoyance 3<sup>e</sup> pilier.

Veillez m'adresser la brochure CS-Prévoyance 3<sup>e</sup> pilier. IM

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Rue/no. \_\_\_\_\_

NPA/localité \_\_\_\_\_

Tél. privé \_\_\_\_\_ professionnel \_\_\_\_\_

Retournez ce coupon au Credit Suisse, Service Marketing, Case postale, 1211 Genève 11.  
**Pour gagner du temps, n'hésitez pas à nous appeler au numéro suivant: 022/22 28 10.**



**CREDIT SUISSE**  
CS

## PHILATÉLIE

## Nations Unies, Genève: timbres-poste spéciaux

Le 20 novembre, l'Administration postale des Nations Unies à Genève a émis une nouvelle série commémorative de six timbres sur le thème «Vaccinez tous les enfants!». Les

valeurs et les tirages sont: Fr. 0,90 et 1,70 (1 075 000 exemplaires de chaque valeur), 0,22 et 0,44 dollar (1 150 000), 4 et 9,50 schillings autrichiens (1 400 000).



## Luxembourg-Timbres Caritas 1987



Le 1er décembre, l'Office des timbres du Grand-Duché de Luxembourg émettra la série Caritas 1987. Cette série comprendra cinq valeurs de taxe: 6 + 1 fr., 10 + 1 fr., 12 +

2 fr., 18 + 2 fr., et 20 + 8 fr. Toutes ces figurines ont été exécutées par l'Imprimerie Courvoisier SA, Atelier du Timbre, à La Chaux-de-Fonds.

## France - Le programme philatélique pour 1988

Le programme philatélique français de l'année 1988 est définitivement fixé comme suit:

1. Timbres-poste sans surtaxe
  - Série artistique: La Pieta de Villeneuve-lès-Avignon; Oeuvre de Serge Poliakov; Oeuvre de Jean Tinguely; Oeuvre de Robert Jacobsen; Ligier Richier: le sépulcre St Mihiel.
  - Série «Europa»
  - Série «Nature de France»: animaux de «L'histoire naturelle» de Buffon
  - Série touristique: Cirque de Gavarnie; Douarnenez-Musée du bateau; Château de Sédrières; Hermès de Fréjus; Pérouges.
  - Timbres commémoratifs et divers: Congrès national de la fédération des sociétés philatéliques françaises; Roland Garros; Jean Monnet; 25e anniversaire du traité de coopération franco-allemand; Cente-

naire de l'Ecole nationale supérieure des PTT; Accessibilité aux handicapés; Le Thermalisme; Assemblée de Vizille et journées des Tuiles à Grenoble; La bande dessinée française; Bimillénaire de Strasbourg; Aide médicale internationale; Synagogue de la rue de la Victoire à Paris; 70e anniversaire de l'Armistice; Exposition Philex-jeunes 88; Centenaire des troupes de montagne; Don du sang; Marcel Dassault.

2. Timbres-poste avec surtaxe
  - Journée du timbre
  - Personnages célèbres: Marins et explorateurs
  - Abraham Duquesne; Mahé de La Bourdonnais; Pierre André de Suffren; Louis Antoine de Bougainville; Jean-François de La Pérouse; Jules Dumont d'Urville.
  - Timbres «Croix-Rouge»: 125e anniversaire. (ap)

## Cinquantième de la Journée du timbre; bureau de poste automobile et timbre d'oblitération spécial

Le cinquantième de la Journée du timbre sera fêté à Zurzach du 4 au 6 décembre 1987 dans le cadre d'une exposition philatélique de l'échelon III (Zubra 87). Pour la circonstance, l'entreprise des PTT mettra en service à Zurzach, près de la maison de commune, un bureau de poste automobile qui emploiera le timbre d'oblitération spécial dont l'empreinte est reproduite.



## Calendrier des expositions-bourses

29 novembre: Delémont (Buffet de la Gare). Ouverture: de 10 à 12 h, et de 14 à 17 h.  
6 décembre: La Chaux-de-Fonds (Chaux Valaisanne, 1er étage). Ouverture: de 10 à 12 h et de 14 à 17 h.

6 décembre: Le Locle (Restaurant de la Croisette). Ouverture: de 9 à 12 h et de 14 à 17 h.

M. Gerber

## Les accidents à la maison

La pièce la plus dangereuse: la cuisine; l'âge le plus critique: deux ans

Un humoriste a écrit que l'endroit le plus dangereux de la maison était le lit, puisque c'est là où effectivement meurent la plupart des hommes. On ne s'étonnera pas que des études faites par des compagnies d'assurances montrent que c'est la cuisine où se dénombre le plus grand nombre des accidents survenus dans la maison: plus du quart des accidents s'y produisent (26,9%); viennent ensuite le jardin (10,2%), les escaliers (7,9%), la salle de séjour (7,5%) puis les hangars, greniers, piscines et aires de jeux (7,4%). Le garage est moins sûr (4,8%) que l'atelier de bricolage (2,8%). Et la salle de bains, où l'on redoute les glissades, voire les asphyxies (moins avec l'électricité aujourd'hui) ne connaît que 3,7% des accidents domestiques.

Il faut dire que la cuisine, même bien aménagée, cumule les périls, puisqu'elle est de nos jours le laboratoire où se trouve le feu, les

appareils ménagers, les produits d'entretien et que l'on y vit beaucoup plus qu'à une certaine époque dans la plupart des ménages: gare à la casserole d'eau bouillante, à la prise dénudée près des plaques d'eau, à l'erreur fatale de bouteille, et cette énumération n'est pas limitative.

Les enfants sont toujours les plus exposés et surtout quand ils sont en âge de marcher. Deux ans est l'âge de tous les dangers (un enfant sur neuf est accidenté au cours de l'année); il est si naturel d'imiter les aînés, dont la prudence n'est pas toujours la qualité No 1, mais qui savent tout de même que l'on ne met pas des doigts mouillés dans une prise électrique. Dès leur plus jeune âge, les garçons sont d'ailleurs plus casse-cou que les filles: ils sont victimes à deux ans de 21 accidents sur 100 chaque année, alors que la fréquence pour les filles n'est que de 15. Et cette proportion s'aggrave de trois à quinze ans, puisqu'ils connaissent en moyenne deux fois plus d'accidents que les filles.

Attention donc aux enfants

d'abord, car la statistique indique que dans 25% des cas, les accidents se produisent au moment des jeux et concernent les moins de seize ans. Les chutes constituent la cause la plus fréquente dans la vie de l'intérieure, soit 43%, comme c'est d'ailleurs le cas dans la vie scolaire, les loisirs et le sport. Puis viennent les coupures, piqûres et objets dans l'œil (22%), les brûlures (17%) et enfin les chocs (14,3%). Ces mésaventures, qui peuvent être mortelles, ne sont pas toujours prévisibles. Une maman va au cinéma et fait garder, dans la région parisienne, ses deux enfants par une baby-sitter qui fait consciencieusement son métier. Nicolas (4 ans et demi) poursuit sa sœur Claire (2 ans) en jouant dans l'appartement: la plus jeune, en se renversant, cogne le dallage de la tête. Fracture du crâne; par bonheur, la jeune gardienne est surprise de l'état étrange de l'enfant, téléphone à sa mère qui la fait hospitaliser d'urgence. L'accident sera sans conséquence, mais les jeunes parents ont eu très peur, d'autant que la gamine est aussi audacieuse que turbulente.

Notons que les animaux sont assez souvent impliqués dans les accidents de la maison: les chiens principalement (chutes de vieilles gens et morsures), mais presque jamais les chats. Les enquêtes ne sont peut-être pas très sûres dans ce domaine, les victimes accusant rarement leur fidèle compagnon qui, affirment-elles, s'est sans doute énervé...

Les accidents survenus à la maison se soignent d'ordinaire aussi... à la maison, motivant moins de 9% des arrêts de travail, et 8,1% des hospitalisations.

Les compagnies d'assurances estiment qu'il peut y avoir une prévention possible pour beaucoup d'accidents domestiques par brochures et émissions télévisées; des efforts sensibles sont déjà faits par le commerce pour rendre les jouets inoffensifs grâce à des normes précises, les produits toxiques difficiles à ouvrir par un enfant, les outils d'un maniement beaucoup plus sûr. Economiser la souffrance est encore plus intéressant qu'économiser de l'argent.

J. R. Deléval

## L'enseignement primaire au seuil du XXIe siècle

Dans le premier volume d'une série thématique, le Bureau international d'éducation (BIE) consacre son Annuaire international de l'éducation 1986 aux principales tendances de l'enseignement primaire à la fin d'un siècle qui a fait beaucoup pour le développer et le perfectionner. S'inspirant largement des documents de la 39e session de la Conférence internationale de l'éducation, ce volume a été préparé par José Garcia Garrido, de l'Université nationale de l'enseignement par correspondance (Madrid), qui décrit l'enseignement primaire sous les multiples formes qu'il prend à travers le monde et explique pourquoi, dans de nombreux pays en développement, la généralisation de cet enseignement semble être un objectif de plus en plus lointain. Soulignant que l'on se

préoccupe aujourd'hui davantage de la qualité de l'enseignement que de son extension, le professeur Garcia Garrido estime que dans les décennies à venir on peut s'attendre à ce que l'enseignement initial soit repensé comme un niveau de l'éducation qui doit être renouvelé et réorganisé pour prendre place tout au long de la vie. La 40e session de la Conférence internationale de l'éducation, réunie à Genève de 2 au 11 décembre 1986, et à laquelle ont participé 564 personnes représentant 122 Etats membres, dont 40 ministres et 18 vice-ministres de l'éducation, s'est consacré à l'enseignement secondaire. L'Annuaire international de l'éducation 1986, anglais/français, est en vente dans les librairies ou aux Presses de l'UNESCO, Paris et dans les librairies Payot en Suisse.

## LA BONNE RECETTE

## Rôti de veau roulé

Ce qu'il vous faut pour 4 personnes: sel, poivre, paprika, romarin en poudre, moutarde en poudre, 1 branche de thym effeuillée, 5 cuillères à soupe d'huile d'arachide, 1,2 kg de rôti de veau roulé, 3 cuillères à soupe d'huile d'arachide, 1 oignon piqué de laurier et clous de girofle, 1 carotte pelée et coupée en quatre, 1 cuillère à soupe de purée de tomates, 1 dl de vin rouge, 2 dl de sauce liée, le zeste d'un demi-citron non traité.

## LA PRÉPARATION

Mélanger les épices et l'huile d'arachide, en badigeonner le rôti et laisser tirer 5 minutes. Puis bien le rôtir

dans l'huile chaude, le retirer et faire revenir rapidement l'oignon piqué et la carotte dans l'huile restante. Ajouter la purée de tomates et éteindre un instant. Mouiller avec le vin et incorporer la sauce de rôti liée. Saupoudrer de zeste de citron râpé et remettre la viande. Laisser mijoter 1 heure, au four préchauffé (220°C). Arroser de temps en temps avec la sauce. Si nécessaire, allonger la sauce d'un peu de vin ou d'eau chaude.

Sortir le rôti du four et le laisser reposer 10 minutes à couvert. Le couper en tranches et le dresser sur un plat préchauffé. Passer la sauce et la verser autour du rôti.

## JARDINAGE

## Le moment de planter ses bulbes

C'est le moment de mettre en place les bulbes qui fleuriront au printemps. Les bulbes ont le gros avantage d'offrir des fleurs dès la première année et ils ne demandent que peu de travaux pour la préparation du sol.

Mais n'oubliez pas qu'ils détestent les sols mal drainés, dans lesquels ils pourrissent. Si l'eau a tendance à stagner dans le terrain où vous voulez mettre des bulbes, il vous faudra d'abord l'alléger en y mélangeant du sable.

Le sable est d'ailleurs indispensables lors de la plantation des bulbes, même en terrain convenablement drainé: pour éviter la moisissure, mettez en toujours une petite couche au fond de chaque trou et c'est sur ce lit de sable que vous poserez délicatement chaque bulbe.

Prenez garde, par ailleurs, que les bulbes ne soient jamais en contact direct avec du fumier. Ils se décomposeraient rapidement. Vous avez deux méthodes pour planter les bulbes: individuellement au plantoir à bulbe, ou par paquets dans des récipients enterrés.

La première méthode est fastidieuse si vous plantez beaucoup de bulbes et elle exigera, après la floraison, quand il s'agira de mettre les bulbes au repos, que vous retiriez les bulbes un par un à la fourche bêche.

Si vous choisissez cependant cette méthode, un conseil: jetez vos bulbes à la volée sur le terrain où vous souhaitez les planter puis enfouissez les un à un au plantoir. Vous verrez ainsi fleurir de belles taches irrégulières de couleur au printemps.

Mais la méthode la plus simple et la plus rapide, qui vous donnera de très beaux massifs, consiste à grouper vos bulbes dans des petites clayettes de plastique, celles dans lesquelles les jardinières vous vendent les plants à repiquer au printemps. Choisissez en de diverses formes et grandeurs: carrées, rectangulaires et rondes.

Au fond de chaque clayette, mettez de la tourbe et un petit lit de sable, et posez y vos bulbes, par douzaines ou demi-douzaines, de préférence par variétés, sans mélanger les couleurs.

Aux emplacements où vous souhaitez voir fleurir tulipes, crocus et narcisses, creusez un trou de la taille des clayettes. Vous poserez celles-ci au fond de chaque trou et vous les recouvrirez de terre.

Quand les fleurs seront fanées, à la fin du printemps prochain, vous enlèverez vos clayettes facilement et vous pourrez les mettre dans un coin retiré du jardin pour que les bulbes aient le temps de reconstituer leurs réserves, sans pour autant déparer vos massifs.

Autre avantage, et de taille, de cette méthode de plantation: les rongeurs ne peuvent avoir accès aux bulbes, car le plastique les rebute.

Les bulbes se plantent à deux fois leur propre hauteur: un bulbe de narcisses qui mesure environ cinq centimètres devra donc être recouvert de dix centimètres de terre. Un bulbe de tulipes de huit centimètres sera recouvert d'une quinzaine de centimètres de terre.

Evitez de mettre des bulbes de narcisses et de tulipes dans les pelouses: les premières tontes du printemps seraient compliquées, voire impossibles, et votre jardin

aurait alors un petit air négligé. Si vous tenez à créer des taches fleuries dans vos pelouses, ne retenez que les perce-neige et les petits crocus, qui sont déflorisés avant les premières tontes de printemps.

Le mélange des bulbes et des vivaces fleurissant très tôt au printemps est toujours du meilleur effet dans les massifs. Pour ce faire, plantez d'abord les vivaces (primevères, giroflées, myosotis...)

et disposez des bulbes entre leurs touffes. Ne faites surtout pas l'inverse, sinon vous risqueriez de planter des vivaces au-dessus des bulbes!

Pour fleurir la maison, sans pour autant dégarnir vos massifs, pensez à planter des bulbes en ligne dans le potager. Ils vous donneront des fleurs à couper. Les fleurs, en plus, sont toujours du plus bel effet au potager.



RESTAURANT



M. et Mme J.-M. Humbert  
PLACE DE LA GARE  
La Chaux-de-Fonds - ☎ 039/23 19 22

N'attendez pas l'été pour découvrir la mer  
Venez la déguster toute l'année au Provençal

**Au Bistrot chaque jour  
Un menu poisson**

et les huîtres, crevettes, moules  
et la carte « Bistrot »

*Au Provençal, vous ne serez jamais seul.  
Il y aura toujours un bon verre de vin  
pour vous accompagner !*

Humagne rouge, Cornalin, Malanser, Rèze,  
Arvinel, Le Païen et bien d'autres vous  
attendent.

● spectacles-loisirs

présenté par le théâtre de la production, le théâtre populaire arnaud et le centre culturel neuchâtelois

23-29 novembre 1987

*Marionnettes  
2<sup>e</sup> semaine internationale  
en pays neuchâtelois*

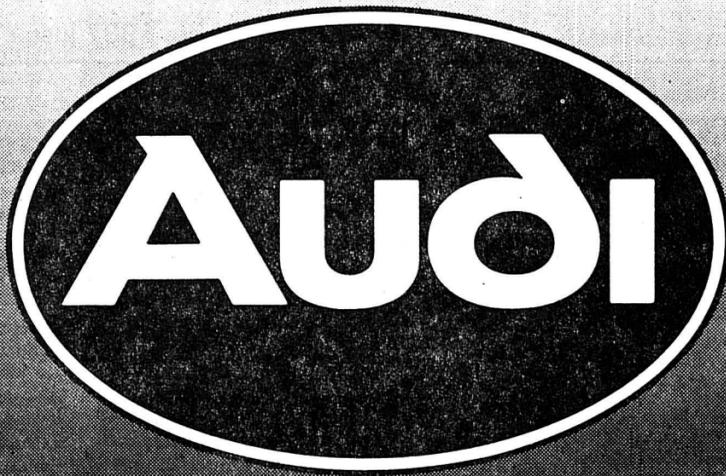
**Le piège**

**Théâtre de la Rose des Vents (Suisse)**

Mercredi 25 novembre, 20 h 30

Le Locle, aula du collège secondaire Jehan-Droz

Location: TPR, Beau-Site, La Chaux-de-Fonds,  
☎ 039/23 05 66 ou permanence du festival, Neuchâtel, rue  
de l'Hôpital, ☎ 038/24 65 19



Une européenne

Les gens qui, connaissant leurs capacités,  
n'hésitent pas à entreprendre ce qui paraît impossible...

... ont de la personnalité et une Audi.



Importateur officiel des véhicules Audi et VW  
5116 Schznach-Bad, et les 585 partenaires V.A.G

**2300 La Chaux-de-Fonds**  
**Sporting-Garage-Carosserie**  
**J.-F. Stich 039/26 44 26**

2400 Le Locle	Garage Pandolfo & Cie	039/31 40 30
2333 La Ferrière	Garage du Jura	039/61 12 14
2877 Le Bémont	Garage du Bémont, P. Kröll	039/51 17 15
2610 Saint-Imier	Garage Touring-Carosserie	039/41 41 71

Ing. dipl. **FUST** Cuisines agencées et appareils électroménagers aux prix les plus bas

Choisissez vous-même votre jour de lessive grâce à une petite machine à laver petite, robuste, avec sélecteur de température

**Prix-choc**

990.-	Location 50.-/mois
livraison incluse	

AEG 240, dès 67.-\*  
Bosch V 320, dès 71.-\*  
Kenwood Mini E 1300, dès 50.-\*

- Grand rabais à l'emporter
- Excellente reprise de votre ancien appareil
- Choix permanent d'occasions

Location mensuelle/durée minimale 4 mois

20000 appareils en stock

Toutes les marques en stock

Service total Fust

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25
Brügg, Carrefour-Hypermarkt	032 53 54 74
marin-centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15
Réparation rapide toutes marques	021 20 10 10

**Fust: Le N°1 pour l'électroménager et les cuisines**

**SECURA**  
L'assurance de la Migros

**Pour des primes plus avantageuses - venez maintenant chez SECURA.**

Au 1er janvier 1988 toutes les Compagnies d'assurances de Suisse augmentent à nouveau les primes de la responsabilité civile des voitures de tourisme. Lors de chaque augmentation de prime, vous avez le droit de résilier votre assurance existante et de la placer auprès de SECURA. SECURA, l'assurance de la Migros, n'est liée à aucune convention de prix, ce qui se traduit en clair par des primes plus favorables pour les assurances casco partiel et casco complet (la prime pour la responsabilité civile étant prescrite par la loi). Il va de soi que nous reprenons en cas de changement votre degré de bonus actuel.

**Agence de Neuchâtel:**  
Rue Fleury 5  
2001 Neuchâtel  
☎ 038/25 57 01

**Bureau-conseil**  
Daniel-JeanRichard 22  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 30 23

**Coupon**  Je désire, sans engagement de ma part, une offre pour l'assurance des véhicules à moteur SECURA.  
 J'aimerais parler de mes problèmes d'assurances avec un de vos conseillers. Sans engagement de ma part.

Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_  
NPA/Localité: \_\_\_\_\_  
Tél. Privé: \_\_\_\_\_ Professionnel: \_\_\_\_\_

A découper s.v.p. et à envoyer à:  
SECURA Compagnie d'Assurances, Rue Fleury 5, case postale, 2001 Neuchâtel. MF

**SECURA**  
L'assurance de la Migros

# EURO PARFUMS

14, rue Daniel-JeanRichard

Téléphone 039/238 206

La Chaux-de-Fonds

Valable dès le 25 novembre 1987 jusqu'à épuisement du stock

Prix ind.	N. prix	Prix ind.	N. prix	Prix ind.	N. prix	Prix ind.	N. prix
<b>ELIZABETH ARDEN</b>		<b>CARTIER</b>		<b>GIVENCHY</b>		<b>GUY LAROCHE</b>	
Vis Différence Moist. Cream, 60 ml	76.- 45.60	Must Parfum Voyage, fl 15 ml	70.- 52.50	No III Eau de toilette, ato 100 ml	67.- 46.90	Fidji Eau de toilette, ato 100 ml	63.- 41.-
<b>ARMANI</b>		Eau de toilette Voyage, fl 30 ml	50.- 37.50	<b>GRÈS</b>		J'ai Osé Extrait, fl 7 ml	61.- 36.60
Dame Eau de toilette, vapo 100 ml	90.- 58.50	Santos Homme Eau de toilette Voyage, vapo 50 ml	70.- 52.50	<b>guerlain</b>		Clandestine Eau de toilette, vapo 100 ml	95.- 66.50
<b>AVÈZE</b>		<b>CHANEL</b>		<b>Shalimar</b>		<b>LEONARD</b>	
Crème de Jouvence 50 ml	59.- 35.40	No 19 Eau de toilette, fl 100 ml	76.- 57.-	Eau de toilette, fl 100 ml	70.- 49.-	Tamango Eau de toilette, ato 50 ml	40.- 24.-
<b>BOGART</b>		Coco Eau de parfum, fl 100 ml	110.- 82.50	<b>HERMÈS</b>		Balahé Eau de toilette, vapo 50 ml	49.- 31.80
Homme Eau de toilette, ato 95 ml	49.50 19.80	<b>ALAIN DELON</b>		Equipage Eau de toilette, ato 100 ml	53.- 37.10	<b>PICASSO</b>	
Après-rasage, fl 60 ml	24.- 9.60	Temps d'Aimer Eau de toilette, vapo 125 ml	55.- 33.-	<b>JACOMO</b>		Paloma Picasso E.O.P., parfum, vapo 50 ml	85.- 59.50
<b>CACHAREL</b>		Homme Eau de toilette, vapo 125 ml	44.- 22.-	Jacomo Homme Eau de toilette, vapo 50 ml	39.- 19.50	<b>paco rabanne</b>	
Anais Eau de toilette, vapo 50 ml	39.- 27.30	<b>Christian Dior</b>		<b>CH Jourdan</b>		La Nuit Eau de parfum, vapo 100 ml	104.- 72.80
Voile Douceur, 200 ml	35.- 24.50	Diorissimo Eau de toilette, ato 50 ml	49.- 36.80	Vôtre Eau de toilette, vapo 50 ml	55.- 27.50	<b>REVLON</b>	
Crème Corps, 200 ml	55.- 38.50	Miss Dior Eau de toilette, ato 50 ml	49.- 36.80	<b>Lagerfeld</b>		Charlie Eau de Cologne, conc. ato 50 ml	31.- 15.50
Bain mousse, 200 ml	32.- 22.40	Eau Sauvage Extrême Après-rasage, vapo 100 ml	48.- 33.60	Chloé Eau de toilette, vapo 50 ml	49.- 34.30	<b>ROCHAS</b>	
Homme Eau de toilette, ato 100 ml	49.- 36.80	Jules Eau de toilette, fl 100 ml	56.- 42.-	KL Eau de toilette, vapo 50 ml	75.- 45.-	Lumière Eau de parfum, vapo 100 ml	76.- 53.20
Après-rasage Baume, 100 ml	32.- 24.-	Après-rasage, fl 100 ml	40.- 30.-	Men Eau de Cologne, vapo 60 ml	45.- 31.50	<b>HELENA RUBINSTEIN</b>	
<b>PIERRE CARDIN</b>		<b>FERRÉ</b>		<b>LANVIN</b>		Cross Eau de toilette, ato 100 ml	55.- 35.80
Choc Eau de parfum, fl 100 ml	45.- 29.30	Eau de toilette, vapo 100 ml	118.- 47.20	Arpège Eau de toilette, ato 30 ml	29.- 14.50	Après-rasage Brisk, fl 50 ml	20.- 13.-
<b>CARON</b>				Eau de toilette, ato 60 ml	62.- 24.80	<b>YVES SAINT LAURENT</b>	
Homme Eau de toilette, vapo 100 ml	52.- 28.60					Rive Gauche Eau de toilette, vapo 75 ml	52.- 31.20
Maroquinerie, foulards et accessoires de grandes marques, cadeaux originaux							

Immobilier

Cherche à acheter  
à La Chaux-de-Fonds

**pressing**

et nettoyage à sec.  
Ecrire sous chiffres PA 17768 au  
bureau de L'Impartial

Cherchons

**appartement  
2 ou 3 pièces**

pour début janvier ou février.  
☎ 039/26 48 09.

Désirez-vous...

**acheter,  
vendre,**

un immeuble, un appartement en PPE, etc?

Nous sommes à votre disposition pour tous  
mandats, avec simplicité et discrétion.

Régie immobilière Michel Ritzi,  
Cernier, ☎ 038/53 36 91.

A louer

**local de 50 m<sup>2</sup>**

WC + eau froide.  
Fr. 300.- + charges.

☎ 039/28 34 85

A vendre

**maison  
familiale**

1 appartement, jardin et cour.  
Ecrire sous chiffres MW 18076 au  
bureau de L'Impartial.

A vendre

**piano Rordorf**

cadre métallique,  
accordé régulièrement  
chaque année.  
☎ 039/23 60 75  
aux heures des  
repas



Très belle

**Citroën  
CX GTI**

Bleu Régate,  
intérieur cuir.  
Expertisée. Garantie  
totale. Fr. 137.- par  
mois sans acompte.

Le confort,  
la stabilité  
au plus haut niveau

Garage de la Ronde  
Fritz-Courvoisier 55  
☎ 039/28 33 33

A louer

pour le printemps 1988 ou date à  
convenir

**locaux commerciaux**

à l'usage de bureaux, commerce,  
atelier, etc.

Surface totale de 650 m<sup>2</sup> divisible  
au gré du preneur.

Situation: avenue Léopold-Robert

Pour tous renseignements contacter M. Boillat.



**GECO GÉRANCE ET  
COURTAGE SA**  
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/23 26 55-56

A vendre

**vin de collection français**

1947-1949, années exceptionnelles  
Pommard-Gevrey-Chambertin etc. 8 bouteil-  
les au plus offrant. Ecrire sous chiffres  
SU 17984 au bureau de L'Impartial

**Super Prix «Jubilé»**

La Colt 1300 EXE Jubilé, Fr. 14 400.-.  
Y compris pour Fr. 3 000.- d'accessoires



Avec enjoliveurs de roues et pare-chocs avant et arrière ton sur ton -  
radiocassette stéréo - toit ouvrant électrique - rétroviseurs extérieurs  
réglables électriquement.

**Profitez!**

SILENCE. PUISSANCE. MITSUBISHI.

3 ans de garantie d'usine.



Garage **TARDITI**

Fritz-Courvoisier 95  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 25 28.



1ère Biennale des Refusés  
Polyexpo La CdF  
L'Art en direct  
MERCREDI SOIR 20h30  
Sinopia Entrée 10.-

Exposition  
**EAUDACE**  
Visite commentée  
mercredi 25 novembre à 20 h 15  
Entrée libre  
Musée d'Histoire et Médailles  
Parc des Musées

**VITRERIE jost**  
JOUR et NUIT 26 40 77

**Contemporains 1951**  
Apéritif de fin d'année  
à la Brasserie  
de la Petite-Poste  
le 2 décembre dès 18 h 30  
Bienvenue à tous les 51

avis officiels

**Exceptionnelle vente aux enchères**  
les 27/28 novembre à l'Hôtel de la Couronne à Courrendlin  
Nous sommes chargés de liquider, ensuite de succession et cessation d'activité, à tout prix et minima, une importante collection de timbres-poste de Suisse et du monde entier, en lot et à la pièce, le 27 novembre de 20 à 22 heures, visite dès 19 heures, le 28 novembre de 9 à 12 heures et dès 14 heures.  
Une importante collection de tableaux des XVIII-XXe, écoles suisse, lombarde, française, belge, etc...  
Un gros lot de tapis d'Orient garantis d'origine et noués main + quelques meubles anciens.  
La vente a lieu sous contrôle de Me J.-J. Droz, notaire à Delémont. Catalogue gratuit contre envoi de timbre à 70 ct à OVEP SA, cp 57, 1920 Martigny

Cristal de plomb  
Coton/polyester

17.50 39.- 19.50 Gr. 74

14.50

Service à thé 59.-

39.- Jupe, Viscose

Peignoir, coton 59.-

Ceinture 24.50 Laine/cuir 14.50

39.- Sac 14.50

Cashmere 39.-

Portemonnaie 14.50

Chemisier 39.-

Chemisier, coton/polyester 17.50 Gr. 128

39.- Jupe, coton 26.50 Gr. 128

69.- Quartz-SELECTRA 49.-

269.- CORONA 1988  
Tourne-disque  
Equalizer  
Radio 3 ondes  
2 Haut-parleurs  
Double cassettes

3x7,5dl 29.-

17.50

UNIP

17.50

passer d'abord à l'Unip

CHATEAU CANTELOUP

17.50

Ils ont misé juste!

La vente de la carte TRICOLERE, et de ses compléments, a commencé! Pour en récompenser les adeptes empressés, les TC organisent 3 tirages au sort hebdomadaires.

**BRAVO** à tous ceux qui, dès maintenant, s'enthousiasment pour leurs TC.

1er TIRAGE

ET GAGNENT:

- 1er prix/un abonnement annuel: Nuri Unal, Numa-Droz 132
- 2e prix/un abonnement mensuel et 2 cartes libre parcours: Ferreira Ricardo, Croix-Fédérale 44
- 3e prix/une montre **Giallo**: Perrin Marlène, Succès 17
- 4e prix/une montre **Giallo**: Orsat Katharina, Ruhe 39
- 5e prix/un abonnement mensuel: Scheurer Yolande, République 23
- 6e prix/un sac de sport: Baillod J., Montbrillant 11
- 7e prix/un porte-documents: Jeanbourquin Monique, Croix-Fédérale 46
- 8e prix/un porte-monnaie: Morand Eric, Crêtets 116
- 9e prix/un couteau: Rossier Fabienne, Cernil-Antoine 9
- 10e prix/un stylo: Zurcher Natacha, Fleur-de-Lys, Courtelary

La carte TRICOLERE: le calcul du bon-sens.



GRATUIT

Plaisirs  
Erotisme

Je désire recevoir discrètement votre Revue de contacts et de produits érotiques (pour adultes).  
Ecrire à: CP 283, 1233 Bernex.

avis officiels

**Soumission**

Des travaux sur diverses routes cantonales seront mis en soumission durant l'année 1988, au gré des besoins, dans les domaines suivants:

- revêtements (tapis et enrobés) et renforcements routiers;
- corrections et reconstruction de routes (travaux de génie civil);
- entretien et renforcement d'ouvrages d'art (béton armé et maçonnerie);
- plantation d'arbres et arbustes en bordure des routes;
- fourniture et pose de glissières de sécurité.

Le département cantonal des Travaux publics prie les entrepreneurs désirant recevoir tout au long de l'année 1988, les documents de soumission, de s'annoncer par écrit, en précisant les travaux qui les intéressent, auprès de l'Office des routes cantonales, case postale 1332, 2001 Neuchâtel, jusqu'au vendredi 18 décembre 1987

Le chef du département des Travaux publics  
A. Brandt

finance

**X Procrédit-mon prêt personnel discret**

scissors icon

Veillez me verser Fr. ....

Je rembourserai par mois Fr. ....

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No. ....

NP/Domicile .....

Signature .....

à adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit  
Av. L.-Robert 23  
2301 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 16 12

Heures d'ouverture  
de 08.00 à 12.15  
de 13.45 à 18.00

rapide simple discret

3/1m 48 me

**X procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un "Procrédit" vous aussi vous pouvez bénéficier d'un "Procrédit"



**Hertig Vins SA**

Commerce 89  
☎ 039/26 47 26

Boulangerie-Pâtisserie

«Mistral»

Pierre-André Boillat  
Daniel-JeanRichard 22

Spécialités  
Zwieback Maison  
Gâteaux à la crème du Jura  
☎ 039/23 09 66

Pour tous vos cadeaux  
une seule adresse

**P.-A. Kaufmann  
et Fils**



Marché 8  
☎ 039/23 10 56

**Spécialiste en  
liste de mariage**

**TRANSPORTS**

**Barraud**



☎ 039/31 22 08  
Le Locle

**Boucherie  
Nouvelle**

P.-A. Lambercier

Jardinière 89, ☎ 039/23 30 16  
2300 La Chaux-de-Fonds

Spécialités  
Saucisson neuchâtelais  
Service à domicile

**Auberge  
des Rochettes**

Franco Fontebasso

Route du Valanvron  
2309 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 33 12

Spécialités de saison

**Salle de musique  
de La Chaux-de-Fonds**

29 novembre 1987,  
à 16 heures



**63e concert  
de gala**

de la

**Musique militaire  
Les Armes-Réunies**

sous la direction de  
**M. Patrick Lehmann**

avec le précieux concours de  
**M. Jacques Henry**  
tromboniste

Œuvres de: Monteverdi - Beethoven - Joplin -  
Martin - Moussorgsky

Et en création pour Les Armes-Réunies, une  
pièce de John Mortimer pour trombone et fan-  
fare.

Prix des places (taxes comprises): Fr. 12.— Apprentis/étudiants:  
Fr. 6.—, vestiaire: Fr. 1.—

Location dès le mardi 24 novembre à la Tabatière du Théâtre et  
le jour du concert à la caisse.  
Téléphone 039/23 94 44.

Boucherie-Charcuterie

**GRUNDER**

Neuve 2, ☎ 039/28 35 40  
Succursale Paix 81  
☎ 039/23 17 41

**Choix - Qualité  
en font sa renommée**

**Hochreutiner  
& Robert SA**

☎ 039/23 10 74

Métaux précieux, 40, rue de la Serre,  
La Chaux-de-Fonds

Traitement des déchets de métaux  
précieux  
Limaille, tournures, balayures d'ate-  
liers, vieux creusets, scories, etc.  
Achat de vieux bijoux.

Voire cocktail de tabac  
au bar

**Mannoni**

CHARRIÈRE 12 TEL. 039/286775 • 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

collection actuelle  
toutes réparations de pipes

Tabacs en gros  
Automate à cigarettes

Menuiserie  
**A. STUDER**

Ébénisterie Tilerie

Parc 8

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039/28 33 73

**JEANPAIRE SA**

TRANSPORTS INTERNATIONAUX  
DEMEAGEMENTS GARDE-MEUBLES  
LOCATION CONTAINER

Notre expérience + votre confiance  
pour satisfaire vos exigences

2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 03 33

**UBS**  
pour beaucoup  
depuis longtemps  
la première banque



Union de  
Banques Suisses

**La nouvelle  
PEUGEOT 405**



**ENTILLES SA**

Garage et Carrosserie  
La Chaux-de-Fonds - Le Locle  
☎ 039/26 42 42 - ☎ 039/31 37 37

Ferblanterie

**Schaub &  
Mühlemann SA**

Installations sanitaires

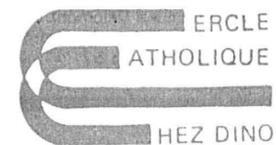
Progrès 84-88  
☎ 039/23 33 73



**PIERRE  
GIGON**

Bijouterie-Orfèvrerie  
Horlogerie  
2300 La Chaux-de-Fonds  
28, Av. Léopold-Robert  
☎ 039/23 24 36

**Restaurant-Pizzeria**



Horaires: mardi au samedi 22 h - 6 heures  
Dimanche 17 h 30 - 2 heures  
Fermé le lundi  
Place du Stand 16 - ☎ 039/28 67 67

**Quelle touche!**



**Reymond**  
D.-JeanRichard 13 - Le Locle  
Serre 66 - La Chaux-de-Fonds

**Droz & Cie SA**

C'est toujours le rendez-vous  
des bons vins

et leur magasin en ville

**Les Caves  
de Verdeaux**

Daniel-JeanRichard 29  
☎ 039/23 16 46

La Chaux-de-Fonds  
50, av. Léopold-Robert

Le Locle  
2, rue Henry-Grandjean

Les Ponts-de-Martel  
17, rue de l'Industrie

# Tirage fiévreusement attendu

## Avant les éliminatoires de la Coupe du monde de football 1990



Daniel Jeandupeux attend avec impatience le verdict du tirage au sort. (Bélino AP)

Le tirage au sort des groupes du tour préliminaire de la Coupe du monde 1990 se déroulera le samedi 12 décembre au Hallenstadion. Cette manifestation, qui habituellement revêt un caractère un peu ennuyeux, sera cette fois accompagnée par différents «shows» animés par des vedettes internationales du spectacle!

Même si la décision définitive ne tombera que le 10 décembre au terme d'une réunion du Comité d'organisation présidée par l'Allemand de l'Ouest Hermann Neuberger, la Suisse devrait se retrouver dans le quatrième «chapeau» du tournoi européen.

### TREIZE ÉLUS

Quatorze formations européennes seront qualifiées pour la phase finale en Italie. Comme le pays organisateur est directement qualifié, au même titre que l'Argentine, tenante du titre, ce sont treize équipes du «Vieux-Continent» qui seront élues au terme du tour préliminaire.

Les 31 pays européens inscrits seront vraisemblablement répartis

en quatre groupes de cinq et trois groupes de quatre. Les deux premiers des groupes de cinq, les premiers des groupes de quatre ainsi que les deux meilleurs seconds de ces groupes de quatre obtiendront leur billet pour l'Italie.

A ces treize formations, s'ajouteront l'Italie, l'Argentine, deux autres équipes sud-américaines, deux équipes africaines, asiatiques et de la Concacaf (Amérique du Nord et Amérique Centrale). La dernière place se disputera entre le vainqueur du groupe Océanie - Israël et une formation sud-américaine.

La répartition des équipes dans les différents «chapeaux» sera opérée sur la base des résultats du tour préliminaire et de la phase finale de la Coupe du monde 1986 ainsi que du tour préliminaire du championnat d'Europe 1988.

Pour l'Europe, les têtes de série sont déjà pratiquement connues. Il s'agit de la RFA, de la France, de la Belgique, de l'Espagne, de l'Angleterre, du Danemark et de la Hollande. (si)

## Toujours Kankkunen

### Lors du RAC Rally

Le Finlandais Juha Kankkunen (Lancia Martini Delta HF 4WD) a conforté son avance au RAC Rally, après avoir exploité les sorties de route de ses coéquipiers, son compatriote Marku Alen et le Suédois Mikael Ericsson.

Mardi en fin d'après-midi, à mi-parcours de la troisième étape qui menait les concurrents de Chester (Angleterre) à Carlisle (Ecosse), le champion du monde en titre possédait 4'32" d'avance sur le Suédois Per Eklund (Audi Coupé Quattro), 4'39" sur le Suédois Stig Blomqvist (Ford Sierra Cosworth) et 4'53" sur Alen.

Sauf incident mécanique ou sortie de route, il sera bien difficile à Alen de disputer la première place, donc le titre suprême à Kankkunen.

La journée avait pourtant bien commencé pour Alen. Le pilote finlandais avait réalisé exactement les mêmes chronos que Kankkunen dans les spéciales 25, 26, 27 et 29.

Auteur du premier scratch (spéciale 24), Ericsson s'était, pour sa part, de nouveau imposé dans la 26e spéciale avec 4 secondes d'avance sur ses deux équipiers avant de sortir dans le dernier virage de la 27e spéciale. Bilan: plus de 10 minutes de perdues ainsi que tout espoir, ou presque de l'emporter.

Cet incident n'avait pas empêché Kankkunen et Alen de poursuivre leur duel à coups de secondes. Plus solide nerveusement, bien que plus jeune (28 ans contre 36 à Alen), Kankkunen n'avait pas commis la moindre faute.

En revanche, pour Alen, le pire allait arriver. Tout comme l'avant-veille, il allait exécuter un double tonneau par l'avant dans la 31e spéciale... La Lancia, pas trop endommagée, repartait, mais à l'arrivée, Alen concédait 3'36" à Kankkunen.

Son passif total était alors de 4'55". Un retard très difficile - selon impossible - à combler sur un pilote de la classe du champion du monde qui aimerait bien le demeurer avant d'affronter le Paris - Dakar au volant d'une Peugeot 205 turbo 16, un retour aux sources.

**Le classement à l'issue de la 32e spéciale:** 1. Juha Kankkunen - Juha Piironen (Fin), Lancia Martini HF 4 WD, 3 h 06'23"; 2. Per Eklund - Dave Whittock (Sue), Audi Coupé Quattro, à 4'32"; 3. Stig Blomqvist - Bruno Berglund (Sue), Ford Sierra Cosworth, à 4'39"; 4. Markku Alen - Ilka Kivimäki (Fin), Lancia Martini HF 4 WD, à 4'53"; 5. Jimmy McRae - Ian Grindrod (GB), Ford Sierra Cosworth à 5'45"; 6. Russel Brookes - Neil Wilson (GB), Lancia Delta, à 7'51". (si)

## A huis clos avec... des juniors

### La Fédération grecque de football en colère

Le match Grèce - Hollande, comptant pour les éliminatoires du championnat d'Europe (groupe 5), prévu le 16 décembre prochain, aura lieu à huis clos et sans doute avec une sélection grecque juniors ou espoirs, a décidé la Fédération grecque de football.

Les dirigeants grecs, considérant que l'UEFA «encourageait la violence dans les stades», ont adopté cette position pour protester contre la décision de la Commission d'appel de l'UEFA vendredi dernier, de

faire rejouer le match Hollande-Chypre.

Dans un premier temps, la Commission de discipline de l'UEFA avait converti la victoire des Néerlandais face à Chypre (8-0) en une défaite (0 à 3) à la suite des incidents qui s'étaient produits le 28 octobre dernier à Rotterdam, où une bombe fumigène lancée par un spectateur avait blessé le gardien chypriote en début de match, amenant un interruption de jeu de cinquante minutes et son remplacement à la

reprise de la rencontre. Cette décision avait redonné à la Grèce toutes ses chances de qualification pour la phase finale de l'Euro 88 en juin prochain en RFA.

La Fédération grecque a donc décidé que cette rencontre Grèce - Hollande, qui n'aura plus d'enjeu, la victoire des Hollandais face à Chypre ne faisant aucun doute, se déroulerait à huis clos dans la petite ville d'Alexandroupolis et qu'elle ne serait retransmise ni par la télévision ni par la radio.

D'autre part, la Fédération grecque envisage d'aligner contre les Néerlandais une sélection juniors ou espoirs, pour minimiser volontairement l'importance du match. Une décision définitive sur ce point sera prise prochainement, précisément au sein de la Fédération. Côté UEFA, on indiquait qu'un entretien entre les responsables de la Fédération grecque et M. Jacques Georges, président de l'UEFA, était prévu dans les prochains jours pour évoquer cette affaire. (si)

## L'Inter en appel à San Siro

### Huitièmes de finale de la Coupe UEFA

Les huitièmes de finale de la Coupe UEFA ne réservent pas d'affrontements à sensation. L'intérêt se porte vers les confrontations Inter-Espanol et Werder Brême-Dynamo Tbilissi. Au tour précédent, Espanol et Werder avaient déjà eu le mérite d'éliminer des représentants italiens et soviétiques.

La surprise créée par les Catalans contre l'AC. Milan demande une confirmation. Le rival du FC. Barcelona n'occupe qu'un très modeste 16e rang dans le championnat d'Espagne. Il manque singulièrement de force de pénétration (9 buts en 11 matchs).

L'Inter décroît également sur le plan national avec sa 8e place. la

Coupe UEFA offre une possibilité de rachat aux deux formations. Serena expulsé dimanche à Rome, Altobelli accusé de provoquer une guerre des clans, l'Inter tout particulièrement a bien besoin d'une victoire!

Werder Brême avait rétabli au tour précédent une situation très compromise contre Spartak Mos-

cou. Battue 4-1 au match aller, la formation de la «Bundesliga» s'était imposée 6-2 devant son public. L'entraîneur Rehagel dispose de son effectif au grand complet.

Leader du championnat, Werder possède un buteur redoutable en la personne du jeune Frank Ordenwitz, qui assume brillamment la succession de Ruedi Völler, passé à l'AS Roma.

Deux autres clubs de la RFA sont encore en lice. Bayer Leverkusen, qui évinça Toulouse au tour précédent, se rend à Rotterdam dans le fief de Feyenoord,

actuellement 3e du championnat de Hollande.

Borussia Dortmund, où évolue l'international écossais de Celtic, MacLeod, reçoit le FC. Brugesois. Battu ce week-end sur son terrain par Beerschot, le club belge traverse une passe difficile.

### LE TROUBLE-FÊTE ALBANAIS

Après avoir pris le meilleur sur Partizan Belgrade puis Wismut Aue (RDA), Flamurtari Vlora est une équipe albanaise qui ne vient pas en victime expiatoire au Nou Camp. Schuster, Lineker et les autres auraient tort de sous-estimer cet adversaire. (si)

## Freuler battu d'un souffle

### Première nuit des Six Jours de Zurich cyclistes

Urs Freuler a été battu d'un souffle, à l'emballage final, par le Liechtensteinois Roman Hermann, de l'américaine sur une heure qui constituait le temps fort de la première nuit des Six Jours de Zurich.

**Voici les positions à la neutralisation de mardi matin:** 1. Roman Hermann - Anthony Doyle (Lie - GB) 22 points; 2. Volker Diehl - Roland Günther (RFA) 12; 3. Urs Freuler - Dietrich Thurau (S - RFA) 12. - à 1 tour: 4. Peitrangelo Bincoletto - Adriano Baffi (It) 16 et Dany Clark - Thom Sawyer (GB - Aus) 16; 6. Pius Schwarzenruber - Bruno Holenweger (S) 6; 7. Bernard Vallet - Laurent Biondi (Fr) 3; 8. Markus Hess - Joachim Schlaphoff (RFA) 1; 9. Erich Mächler - Alfred Achermann (S) 0. - à 2 tours: 10. Hansruedi Märki - Othmar Häglinger (S) 9-11; Daniel Gisi-

ger - Stefan Joho (S) 5; 12. René Pijnen - Peter Pieters (Hol) 1; 13. Jürg Bruggmann - Léo Schönenberger (S) 0; 14. Daniel Wyder - Hans Ledermann (S) 0.

**Américaine d'une heure:** 1. Hermann - Doyle (53 km 050); 2. Freuler - Thurau; 3. Diehl - Günther. - A 1 tour: 4. Bincoletto - Baffi; 5. Mächler - Achermann.

**Amateurs. Deuxième étape:** Manfred Donike - Uwe Messerschmidt (RFA) 25 km en 28'56"5 (51,828), 10 p; 2. Klaus Kaufmann - Sven Vadder (RFA) 6; 3. Ueli Anderwert - Fredy Gmür (S) 4.

**Classement général:** 1. Donike - Messerschmidt 20; 2. Kaufmann - Vadder 8; 3. Philippe Grivel - Ernst Meier (S) 6; 4. Anderwert - Gmür 4; 5. René Stüssi - Peter Hermann (S - Lie) 4; 6. Reinhard Alber - Volker Kirm (RFA) 2. (si)

## Portugais bien partis

### Match aller de la Super-Coupe

● AJAX AMSTERDAM - PORTO 0-1 (0-1)

L'Ajax Amsterdam de Johan Cruyff aura bien de la peine à sauver une saison sérieusement compromise par son retard en championnat et par son élimination prématurée de la Coupe de Hollande. En match aller de la Super-Coupe, les Hollandais se sont en effet inclinés, devant leur public, face au FC Porto, vainqueur par 1-0 sur un but marqué dès la 5e minute par Rui Barros.

Les Portugais, qui ont d'ores et

déjà perdu le trophée à savoir la Coupe des champions qu'ils avaient gagnée le printemps dernier, avaient une seule crainte: encaisser un but en début de partie.

Or, ce but, ce sont eux qui l'ont marqué. Ils ont pu ensuite se contenter de «voir venir». Une tactique qui ne leur avait pas particulièrement réussi contre le Real de Madrid mais qui, cette fois, fut couronnée de succès.

Le but de Rui Barros fut remarquable. Sur une longue ouverture de Sousa, il partit seul pour s'en

aller battre le gardien hollandais, auquel il ne laissa aucune chance. Cet exploit individuel fut le seul fait marquant d'une rencontre assez insipide au cours de laquelle, d'un côté comme de l'autre, on fut perturbé par le froid et par un vent violent.

En l'absence de l'Algérien Madjer, les Portugais se sont tout de même montrés les plus dangereux, grâce notamment à la rentrée de Gomes, lequel réussit quelques bonnes actions avec la complicité de Sousa. En première mi-temps principalement. Par la

suite, les Hollandais eurent le plus souvent l'initiative des opérations

**Stade olympique, Amsterdam:** 27.000 spectateurs.  
**Arbitre:** Valentine (GB).  
**But:** 5' Rui Barros 0-1.  
**Ajax:** Menzo; Blind, Verlaat, Rob Witschge; Van't Schip, Wouters (De Boer), Winter, Muhren (Richard Witschge); Bergkamp, Bosman, Dick.  
**FC Porto:** Mlynarczyk; Joao Pinto, Lima Pereira, Geraldo, Inacio; Jaime Magalhaes, Rui Barros, André, Frasco (Quin), Sousa; Gomes. (si)

### LE SPORT EN BREF



#### Basket

#### Hatch à Massagno

John Hatch est de retour en Suisse. Après une expérience malheureuse à Malines en Belgique, l'international canadien (25 ans, 1,98 m) a signé un contrat d'une année avec SM Massagno. Il remplacera l'Américain Jimmy Black, dont les performances ont été jugées insuffisantes par le «staff» du club tessinois. (si)



La Société de Banque Suisse  
Une idée d'avance

## FACE À FACE

Concours hebdomadaire de pronostics

La finale opposera M. Bruno Pini de Sonviller à Mlle Anne-Sylvie Cupillard du Locle. Celle-ci a triomphé de M. Pierre-André Wuillemin de Pesieux par 9 à 7. Mauro Frascotti, le sportif, s'est distingué avec 12 points sur 15. Le sportif de la semaine est Daniel Piller, chef technique du HCC.



Bruno Pini



Anne-Sylvie Cupillard



Daniel Piller

1. Bellinzone - Grasshopper	1, X, 2	X, 2	2
2. NE Xamax - Bâle	1	1	1
3. Saint-Gall - Young Boys	1, X	X	1
4. Servette - Lucerne	1	1	1
5. Sion - Aarau	1	1	1
6. Zurich - Bâle	1	1	X
7. Bulle - Chênois	1	1	1
8. Lugano - Winterthur	1	1	1
9. Olten - Locarno	2	2	2
10. Schaffhouse - Chiasso	1	1, X, 2	2
11. Vevey - Renens	X	2	1
12. Yverdon - Bienne	1	1	1, X, 2
13. SC Zoug - Baden	1	1	X

### Autres matches

14. Granges - FCC	1	1	1, X
15. HCC - Uzwil	1	1	1

### QUESTION SUBSIDIAIRE

Quel sera le nombre total de buts marqués lors des 15 rencontres ci-dessus ?

Bruno Pini: 51 buts marqués. Anne-Sylvie Cupillard: 52 buts marqués. Daniel Piller: 40 buts marqués.

Notre concours «FACE À FACE» repart sur de nouvelles bases. Désormais, il se déroule selon la formule coupe. Il débute par les huitièmes de finale qui opposeront chaque semaine deux concurrents. Un sportif ou une personnalité donnera également ses pronostics à titre indicatif.

Parmi les nombreux envois qui nous sont parvenus ces derniers jours, les seize premiers ont été retenus pour disputer le premier tour. Rappelons que le vainqueur de chaque semaine sera qualifié pour la suite de la compétition.

Quant à ceux qui n'ont pas eu la chance d'être sélectionnés pour cette première série, ils seront automatiquement qualifiés pour nos prochains concours.

Le grand vainqueur se verra offrir un voyage à l'occasion d'un important événement sportif. Voici la liste des 16 premiers candidats: Roland Béguin (Le Locle), Eddy Beiner (La Chaux-de-Fonds), Cédric Langel (La Chaux-de-Fonds), Jean-Marie Roth (Les Planchettes), Gianni Moretti (Couvet), Bruno Pini (Sonviller), Philippe Thiébaud (La Chaux-de-Fonds), Charles-Emile Perrin (Rochefort), Dominique Gogniat (Les Genevez), Jean-Bernard Wyss (La Chaux-de-Fonds), Jean-François Bize (Le Col-des-Roches), Pierre-André Wuillemin (Pesieux), Anne-Sylvie Cupillard (Le Locle), Thierry Daina (Fleurier), Cédric Vuille (Les Ponts-de-Martel) et Olivier Boichat (Les Bois).

La nouvelle

**PEUGEOT 405**

**ENTILLES SA**

GARAGE ET CARROSSERIE  
La Chaux-de-Fonds - Le Locle



Reto Pavoni: il pourrait être aligné contre l'URSS.  
(Photo Widler)

## Simon Schenk a choisi

En vue des deux matchs Suisse - URSS

L'équipe de Suisse affrontera en match amical l'URSS les 4 et 5 décembre à Genève et à Berne avec deux néophytes. Le gardien de Kloten Reto Pavoni et le défenseur de Zoug Urs Burkart figurent en effet dans la sélection du coach national Simon Schenk. Ce dernier a également rappelé deux «anciens», Roman Wäger (Kloten) et Thomas Müller (Davos), qui avaient été blessés en début de saison.

Le parcours décevant du CP Berne en championnat a eu des incidences sur le choix de Schenk. Des six Bernois qui étaient de la partie le mois dernier contre le «team Canada» et la Tchécoslovaquie «B», seul le jeune défenseur André Künzi a conservé la confiance du sélectionneur.

Les Fribourgeois Patrice Brasey et Gil Montandon abattrent une carte importante face aux Soviétiques. A en croire Simon Schenk, ils joueront tout simplement leur billet pour Calgary!

### LES SÉLECTIONS

**Equipe «A»:** Matches contre l'URSS le 4 décembre à Genève (20 heures) et le 5 décembre à Berne (15 heures).  
**Gardiens:** Olivier Anken (Bienne), Richard Bucher (Davos) et Reto Pavoni (Kloten).  
**Défenseurs:** Sandro Bertaggia (Lugano), Patrice Brasey (Fribourg), Urs Burkart (Zoug), Jakob Kölliker (Ambri), André Künzi (Berne), Fausto Mazzoleni (Davos), Eduard Rauch (Kloten), Andreas Ritsch (Lugano) et Bruno Rogger (Lugano).

### POLITIQUE DES BLOCS

Simon Schenk tient à conserver sa politique des blocs. Il tentera cependant une expérience en alignant le Luganais Thomas Vrabec comme centre, aux côtés des

deux ailiers de Kloten Manuele Celio et Felix Hollenstein.

Les Fribourgeois Patrice Brasey et Gil Montandon abattrent une carte importante face aux Soviétiques. A en croire Simon Schenk, ils joueront tout simplement leur billet pour Calgary!

**Equipe «B»:** Matches contre une sélection de RDA le 1er décembre à Berlin-Est et le 2 décembre à Weisswasser.  
**Gardiens:** Rolf Simmen (Zoug), Dino Stecher (Fribourg) et Renato Tosio (Berne).  
**Défenseurs:** Martin Bruderer (Kloten), Brenno Celio (Ambri), Filippo Celio (Ambri), Peter Egli (Davos), Patrick Hager (Zoug), Erich Jost (Davos), Rick Tschumi (Ambri) et Andreas Zehnder (Kloten).

**Attaquants:** Mario Brodmann (Davos), Andreas Fischer (Berne), John Fristche (Zoug), Adrian Hotz (Berne), Guido Laczko (Berne), Andreas Liniger (Langnau), Colin Müller (Zoug), Sergio Soguel (Davos), Roger Thöny (Davos), Roberto Triulzi (Berne), Luca Vigano (Ambri), Bernhard Walker (Langnau). (si)

## Quand l'étoile brille

Championnat de deuxième ligue

● **HC STAR CHAUX-DE-FONDS - HC TAVANNES 15-3**  
(2-1 6-1 7-1)

Après un tiers d'observation où les Chaux-de-Fonniers se sont royalement laissés endormir par une équipe qui n'a pas réussi à trouver la bonne carburation. En effet dans cette première période Tavannes comptabilisa qu'un petit point d'écart. Il fallut un soubresaut d'orgueil de la part de la première ligne pour voir le résultat basculer lors de la deuxième période. Pourtant Tavannes ne se découragea pas et y alla de son petit bonhomme de chemin se contentant de marquer un but par tiers.

Du côté de Star Chaux-de-

Fonds, une fois la machine lancée, l'on constata que l'équipe en voulait et ne ferait pas de cadeaux. Continuant sur leur rythme, Tavannes ne parvenait pas à endiguer la furia des Chaux-de-Fonniers. Ainsi au début du troisième tiers les visiteurs n'eurent plus qu'une ressource le changement de leur gardien qui dépité céda sa place à Weber. Le résultat ne fut guère concluant puisque le nouveau encaissa sept buts.

**Patinoire des Mélézes:** 100 spectateurs.

**Pénalités:** 3 x 2' pour Star et 3 x 2' pour Tavannes.

**Buts:** 4' Flück; 12' D. Yerli; 16' Reusser; 28' Berra; 34'

Flück; 36' Y. Yerli; 37' R. Bachmann; 38' Monnin; 39' Gygli et Y. Yerli; 41' Berra; 42' Monnin; 50' Cœudevez; 53' Bergamo; 54' Cœudevez; 55' Flück; 56' Y. Yerli; 59' Gerber.

**Arbitres:** Voelker et Jean-Maiet.

**HC Star La Chaux-de-Fonds:** Fehlmann; Cuhe, Ganguillet, Y. Yerli, Berra, D. Yerli; Geinoz, Kubler, Bergamo, Leuba, Cœudevez; Flück, Sobel, Gygli, Scheidegger, Monin, Bianchi.

**HC Tavannes:** Eggenberg (40' Weber); Mollet, Gerber, Kaufmann, R. Bachmann, Bagerter; Puroz, Lauper, Reber, W. Bachmann, Reusser; Tschumi, Crelier, Pelletier, Greder. R. V.

## Naufrage collectif

En troisième ligue

● **CORGÉMONT - LES BRENETS 10-2**  
(6-1 2-1 2-0)

Véritable naufrage collectif! La barque du Doubs a pris eau de toutes parts. Les Brenessiers se sont faits déclasser par leur adversaire jurassien, supérieur dans tous les domaines.

Pourtant le match commençait bien pour Les Brenets qui voyait le rapide Cressier inscrire le 1er but de la partie, d'un magnifique solo, après 20 secondes seulement! Mais ce n'était qu'un feu de paille! Les Curgismondins

piqués au vif ne tardaient pas à remettre les pendules à l'heure. Ils acculaient les Brenessiers devant leur cage, qui capitulaient à 6 reprises dans le seul 1er tiers-temps.

Dans le 2e, comme dans le 3e tiers, les maîtres de céans maîtrisaient remarquablement leur sujet, et faisaient étalage d'un beau hockey, rapide et efficace.

**Buts:** 1e Cressier 0-1; 2e Flury 1-1; 4e Flury 2-1; 5e Chatelain 3-1; 7e Feusier 4-1; 14e Strahm 5-1; 18e P. Liechti 18e 6-1; 23e Cressier 6-2; 29e Vuitel 7-2; 38e

Carnal 8-2; 43e Flury 9-2; 50e Strahm 10-2.

**Corgémont:** Hamel; Kuhnen, Hugi, Vuitel, Schafroth, Flury, Feusier, Carnal, A. Liechti et P. Chatelain, Kirchhof, Lehmann.

**Les Brenets:** Fleuty; Claude, Fontana; Cressier, Messerli, Imholz; Girard, Progin; Spielmann, Robert, Huguenin; Rosselet, Favre, Joye.

**Arbitres:** MM. Kistler et Bastaroli.

**Notes:** Patinoire d'Erguel, Saint-Imier 50 spectateurs. (df)

HC Star Chaux-de-Fonds



(anc. HC Joux-Derrière)

# Grand match au loto

Jeudi 26 novembre 1987 à 20 heures précises à L'Ancien Stand  
Superbes quines - Fantastiques cartons

## ALFA 75 TWIN SPARK



### DOUBLE ALLUMAGE

UNE DEUX LITRE À INJECTION ÉLECTRONIQUE MULTIPONT. 145 CH, 204 KM/H. UN COUPLE TRÈS ÉLEVÉ DE 17 MKP DÉJÀ À 3000 T/MIN. L'ALFA 75 TWIN SPARK AVEC DOUBLE ALLUMAGE - UNE GRANDE INNOVATION TECHNOLOGIQUE POUR FR. 26 000.- - A TOUS LES ATOUTS. UN FORMIDABLE PLAISIR DE CONDUITE. VOTRE CONCESSIONNAIRE VOUS ATTENDS.



*Alfa passionne la route*

**La Chaux-de-Fonds:** Garage Auto-Centre, Emil Frey SA, Av. F. Courvoisier 66, 039/28 66 77

**Corgemont:** Garage de Tomi, 032/97 22 93; **La Sagne:** Garage de la Sagne, 039/31 82 88; **Le Locle:** Garage & Carrosserie G. Rustico, 039/31 10 90; **Renan:** Garage S. Kocher, 039/63 11 74; **St-Brais:** Garage Joseph Froidevaux, 066/58 46 76;

### immobilier

**La Maison du Tricot vend tous ses agencements de magasin**

Léopold-Robert 53

**A louer à Saint-Imier appartement confort**

5 pièces, 150 m<sup>2</sup>, garages et locaux commerciaux. Bonne situation.

☎ 039/26 97 60



A louer pour tout de suite ou pour date à convenir

**appartement 3 pièces**

tout confort. Chauffage central général. Situation: Crêt 16. S'adresser à Géranica & Bolliger SA, Léopold-Robert 12, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77

A louer, rue Neuve 7-9 - 2314 La Sagne

**appartement 2 pièces**

☎ 038/24 25 26

Cherche à acheter

**ancienne maison locative**

(dès 4 logements).

Paiement comptant. Urgent.

☎ 039/41 19 49 ou 061/63 53 42.

A louer pour le 1er janvier 1988

à la Grand-Rue 89, Tramelan, bel

**appartement de 3 pièces**

récentement rénové, avec cuisine agencée, etc., loyer Fr. 530.-, Fr. 60.- de charges.

☎ 061/99 50 40.

A vendre à La Chaux-de-Fonds

**bel immeuble**

(8 appartements + garages).

☎ 038/53 40 03.

A vendre

**atelier mécanique pour amateur**

comprenant:  
- un tour 102 Schaublin avec établi;  
- une perceuse Perrin avec table en croix;  
- une fraiseuse Schaublin type 12, modèle 1965.

Le tout avec équipement partiel. Vente seulement en bloc. Prix: Fr. 11 000.-

Ecrire: case postale 460, La Chaux-de-Fonds.

A louer centre ville

**appartement de 5 1/2 pièces**

(127 m<sup>2</sup>), cuisine agencée + lave-linge et sècheuse. 2 balcons, galetas + cave. Fr. 1180.- + charges et

**grand 2 1/2 pièces**

(78 m<sup>2</sup>), galetas + cave. Fr. 520.- + charges.

☎ 039/28 34 85 heures des repas

**Urgent !**

cherchons à louer ou à acheter

**dépôt de 200 à 1000 m<sup>2</sup>**

**BARTO meubles**

Serre 65  
2300 La Chaux-de-Fonds

Mia 6, la vraie machine universelle à travailler le bois!



NOUVEAU

dès Fr. 2490.-

pour scier, travailler à la toupe, défoncer, raboter, tirer d'épaisseur, percer et mortaiser.

Téléphonez aujourd'hui encore

**ETIENNE**

B. Etienne SA, Centre suisse romand  
1030 Villars-Sainte-Croix/Lausanne  
la Pierreire, Tél. 021/35 11 92  
Fabrique et dépôt central Lucerne  
Tel. 041/492 444

## « Idées Cadeaux »

**Magnifiques duvets nordiques**

4 saisons, d'oie pure argentée 90%

160 x 210 **seulement Fr. 465.50**

**Coussins d'oie pure**

60 x 60 **Fr. 26.60**

60 x 90 **Fr. 38.50**

**Grand choix**

**dans les fourres de duvets**

La garniture 160 x 210 et 65 x 100 cm

**dès Fr. 43.-**

**Grande vente de gros tissage de soie naturelle**

beige-brun, usages multiples.

Prix par rouleau d'environ 11 mètres,

**seulement Fr. 15.- le mètre**

**ou Fr. 19.50 le mètre normal**

# textiles ambiance sa

Passage Max-Meuron 4, Neuchâtel,  
Tél. 038/24 24 30

## prêt comptant

Discret. Simple. Rapide.  
Dans toutes les BPS.

**Pas de coupon à nous envoyer.**

Dépenses imprévues? Appelez-nous simplement ou passez nous voir, pour que nous puissions faire immédiatement le nécessaire. Nous sommes à votre disposition.

► Pour plus de sécurité: une assurance solde de dette est comprise.

La banque proche de chez vous.

**BANQUE POPULAIRE SUISSE**

Localité	Téléphone	Interne
St-Imier	039 41 44 44	17
La Chaux-de-Fonds	039 23 15 44	20
Saignelégier	039 51 18 32	4
Tavannes	032 91 33 41	15
Tramelan	032 97 54 33	16
Moutier	032 93 35 51	17
Bévilard	032 92 25 21	6
Neuchâtel	038 24 77 66	78
Bienne	032 22 56 11	303

et auprès de toutes les autres BPS

# FISCHER SWIX®

SKI & TENNIS

## Skieurs de fond attention

**Soirée d'information gratuite**

Mercredi 25 novembre, dès 19 h 30

dans les nouveaux locaux de PRO SHOP, Commerce 79

- 1 coureur du team Fischer
- 1 technicien du service course Swix
- 1 responsable technique Hartjes/Odlo

### Attention

Tous les secrets sur la fameuse glisse des championnats du monde d'Oberstdorf vous seront dévoilés.

Vous pourrez travailler sur vos skis sous l'œil des professionnels.

Le magasin branché des sports de glisse

**PRO SHOP**  
(039) 26.52.61



rue du Commerce 79  
La Chaux-de-Fonds



La Suisse dans  
le quatrième  
chapeau

Page 13

SPORT

Simon Schenk  
a choisi

Page 14

# Du positif malgré la défaite

## Le HCC cède au dernier tiers

DÜBENDORF

Georges KURTH



Mike  
McParland  
(Photo Bahla)

● ZÜRICH - LA CHAUX-DE-FONDS 8-5 (0-2 4-1 4-2)

Difficile, très difficile même, de se refaire une santé contre une équipe qui occupe le deuxième rang du classement. Et pourtant, le HCC s'y est employé sans fard, sans artifice. Il a fini par céder, au cours du dernier tiers; parce que Zurich, mieux en jambes, possède indubitablement un ensemble plus complet et plus équilibré. Le mérite des Chaux-de-Fonniers est d'avoir contraint l'adversaire d'un soir à sortir entièrement de sa réserve. Ce qui prouve aussi que la volonté collective de bien faire était à nouveau présente dans les rangs des visiteurs. C'est un point rassurant pour l'instant.

Pour la circonstance, Jan Soukup avait quelque peu modifié son équipe. En partie par obligation en ce qui concerne Nissille, puisque le fribourgeois se remet de blessure. En partie, aussi, par opportunité tactique. Ainsi, vit-on les défenseurs chaux-de-fonniers nouvellement associés tourner à cinq. Prestidge revenant très souvent sur la glace, la base était Prestidge - Hêche, Daniel Dubois - Gobat, Prestidge - Goumaz. Mais toute modification tourne court, si l'état d'esprit n'y est pas. Or, il y fut!

FERNANDEZ EN VUE

Le premier point d'interrogation concernait donc le poste de gardien. Fernandez dissipa vite le doute. Bon au gant, mobile sur sa ligne, judicieusement placé, il mit ses coéquipiers bien vite en confiance. Sa prestation souffre malgré tout d'un petit mais...

Lors de l'ouverture du score par les Zurichois à cinq contre quatre, Tuohimaa partit seul sur la droite et logea le puck sur la transversale, au milieu. Lors du 4 à 4, l'ex-Genevois plongea loin de ses buts, dans l'axe. Il manqua le puck dans une forêt de cannes et Zurich put revenir à 4 à 4. Mais à part ces deux faits, le gardien chaux-de-fonnier disputa un excellent match.

ÉTRANGERS

La deuxième question avait trait aux Canadiens du HCC. Tant qu'il fut en souffle, McParland remplit parfaitement sa mission.

Auteur des trois premiers buts du HCC, l'avant-centre de la première ligne tira ses ailiers, accomplissant un travail défensif considérable. Mention bien pour quarante minutes.

Sollicité plus souvent qu'à son tour, Prestidge régita parfaitement la zone défensive pendant plus d'un demi-match. Progrès aussi.

COLLECTIF

Métamorphosés, les Chaux-de-Fonniers, avec beaucoup de culot, ont résolument pris l'avantage au cours d'un premier tiers rapide, où les occasions de buts furent nombreuses de part et d'autre.

Très solidaires, les Chaux-de-Fonniers abattirent un travail considérable pour restreindre la marge de manœuvre à des Zurichois qui ne s'attendaient certainement pas à une telle opposition.

0-2 après vingt minutes: c'était plus que méritoire. On attendait la réaction zurichoise dès la reprise. Elle vint, sous la forme d'un pre-

mier but obtenu par le brillant Tuohimaa.

Le HCC reprit ses distances à la 25e minute, à la faveur d'un pichage victorieux de McParland et qui provoqua l'ire des recevants. Et la contre-réaction. Dans la même minute, Meier inscrivait le 2 à 3.

Par Prestidge, qui tira de deux mètres à l'intérieur de la ligne bleue, le HCC, à la 33e minute, se redonnait de l'air en supériorité numérique. Profitant de la même aubaine, Tuohimaa réduisait deux minutes plus tard et Bünzli, dans le but déserté par Fernandez, obtenait l'équilibre peu avant la deuxième pause.

PUNITION FATALE

Hêche était en pénalité depuis dix secondes lorsque Tuohimaa, le

buteur finlandais attiré, mit à profit et donna pour la première fois l'avantage aux siens. Hohl, fraichement entré, porta l'estocade.

Le HCC craquait, malgré sa farouche détermination. Weber par deux fois, soudain moins gêné aux entournures, ajouta son grain de sel. Entretemps, Jeannin aligné au dernier tiers, corrigea joliment l'ardoise, grâce à un bon service de Vuille.

Pas de sensation donc à Dübendorf, mais une laborieuse et méritante réaction quand même des joueurs de Jan Soukup, qui ont prouvé qu'avec ce feu sacré qui leur a parfois fait défaut, ils pouvaient prétendre à infiniement plus.

G. K.

## Leblanc salue M. le Conte

### Les Ajoulots consolident leur position

● AJOIE - HERISAU 7-3 (0-2 3-1 4-0)

On pouvait craindre à juste titre l'équipe de Giovanni Conte, hier soir à Porrentruy. On a cru même un instant, à la 22e minute, que c'en était fait des Ajoulots. Ceux-ci, menés 3-0 n'avaient fait que donner des signes inquiétants pendant le premier tiers-temps. Un tiers pendant lequel ils avaient tout oublié du hockey sur glace. On regrettera que, en fin de rencontre, Herisau se fit mauvais perdant, en multipliant les mauvais coups. A ce jeu-là, Cranston, Griga et Heiniger seraient déjà en play-off.

D'emblée on pouvait constater ce que voulaient les visiteurs. Se rappelant la défaite subie en son fief, Giovanni Conte a su préparer son équipe. Laissant venir les Ajoulots dans son propre camp et s'enfermant dans sa défense, il joua habilement le contre et de façon cinglante!

Côté ajoulot, on n'était pas très à l'aise. La relance fut trop imprécise et surtout trop lente pour sortir de la zone défensive. Si, toutefois, ce fut possible, on était d'une imprécision notoire, dans le camp visiteur.

Mais quand (rarement) cela réussissait, il y avait un Bachschmied en excellente forme.

Jusqu'à la fin de cette période, où il eut trois fois moins de travail que son vis-à-vis, Bachschmied se sortit pas mal de situations changeuses. Trois fois. Ce fut tout.

Le deuxième but survint une minute avant la pause, alors qu'Ajoie jouait en infériorité numérique.

La reprise ne s'amorçait pas mieux pour les Jurassiens. Attiré comme par un aimant, le puck restait dans les cannes appenzel-

loises. Si bien qu'à la 22e minute, Cranston le logea au fond des filets ajoulots le plus normalement du monde. Trois à zéro!

Cela fit l'effet d'une magistrale paire de claques à l'adresse des gens du lieu. Une claque profitable, car la réaction fut fulgurante. Sous l'impulsion de la ligne de commando Métivier-Berdat-Leblanc, Ajoie redressait la situation en trois minutes, se payant le luxe de battre l'excellent Bachschmied en jouant en infériorité numérique.

Herisau subissait alors une terrible pression. Lors d'une danse du scalp devant sa cage, alors que le palet était au fond de ses filets, l'arrière Heiniger déplaça la cage. Selon M. Bertolotti, une pénalité fut sanctionnée pour retard de jeu! Allez comprendre; ce but là, parfaitement valable, ne fut donc pas accordé.

Qu'à cela ne tienne, les Ajoulots entamèrent le dernier tiers comme ils avaient laissé le précédent. A toute vapeur. Et il leur fal-

lut quatre minutes pour faire basculer le match. Bertrand Voisard

Ajoie: Wahl; Baechler, Sembinielli; Maurer, Berdat, Métivier; Forster; Rohrbach; Kohler, Meyer, Morel; Princi, Schmid; Grand, Lechenne, Leblanc; Siegenthaler, Brambilla, Jolidon.

Herisau: Bachschmied; Griga, Rechsteiner; Thompson, Winistoerfer, Nater; Heiniger, Zuger; Hartmann, Cranston, Lauber; Balzarek, Giacomelli; Eugster, Equilino, Waser.

Arbitres: MM. Bertolotti, Kunz, Dolder.

Buts: 6e Lauber 0-1; 19e Nater 0-2; 22e Cranston 0-3; 29e Berdat 1-3; 31e Leblanc 2-3; 33e Leblanc 3-3; 46e Leblanc 4-3; 50e Maurer 5-3; 52e Métivier 6-3; 55e Lechenne 7-3.

Pénalités: 5 x 2' plus 5' contre Ajoie. 9 x 2' plus 5' plus 10' (Griga) contre Herisau.

Notes: 3320 spectateurs.

## Sur les patinoires de ligue nationale

LNA

● LANGNAU - LUGANO 5-5 (0-1 1-2 4-2)

Ilfishalle: 3700 spectateurs.

Arbitres: MM. Tam, Hugentobler, Höltschi.

Buts: 14' Johansson (Eberle) 0-1; 21' Jaks (Thon, expulsion Moser) 0-2; 32' Eberle (expulsion Jaks) 0-3; 35' Loosli (Malinowski) 1-3; 42' Thon (Domeniconi, expulsion Bosshardt) 1-4; 46' Malinowski (Geddes) 2-4; 49' Horak (Malinowski) 3-4; 50' Geddes (Hirschi) 4-4; 56' Jaks (expulsion Bosshardt) 4-5; 60' Malinowski (Geddes) 5-5.

Pénalités: 7 x 2' contre Langnau; 5 x 2' contre Lugano.

● DAVOS - SIERRE 7-5 (1-1 4-3 2-1)

Patinoire de Davos: 1550 spectateurs.

Arbitres: MM. Stauffer, Stettler, Fahrni.

Buts: 11' Glowa (Martin) 0-1; 18' Nethery (expulsion Thomas Müller) 1-1; 31' Nethery (expulsion Sergio Soguel) 2-1; 31' Levie (Neuenschwander, expul-

sion Sergio Soguel) 3-1; 32' McEwen (Glowa, expulsion Sergio Soguel) 3-2; 36' Egli (Thöny) 4-2; 36' Thöny (Richter) 5-2; 37' Glowa (Löttscher) 5-3; 38' Löttscher (Glowa) 5-4; 51' Martin (Robert) 5-5; 57' Thöny (Neuenschwander, expulsion Glowa) 6-5; 58' Thöny (Jost) 7-5.

Pénalité: 1 x 2' + 1 x 5' et 1 x 10' Sergio Soguel contre Davos; 4 x 2' contre Sierre

● FRIBOURG-GOTTÉRON - ZOUG 9-6 (0-1 3-1 6-4)

Patinoire de Fribourg: 4700 spectateurs.

Arbitres: MM. Hirschi, Kunz, Clémengon.

Buts: 12' Fritsche (Colin Müller, expulsion Silling) 0-1; 25' Montandon (Sauvé, expulsion Tschanz) 1-1; 28' Theus (Silling, expulsion Casalini) 2-1; 31' Theus (Montandon) 3-1; 35' Laurence (Fritsche, expulsion Rotzetter) 3-2; 43' Rotzetter (Sauvé) 4-2; 43' Sauvé (Rotzetter) 5-2; 45' Ludi (Sauvé) 6-2; 46' Laurence (Tschumi) 6-3; 47' Fritsche 6-4; 47' Fontana (Burkhard) 6-5; 51' Laurence (Blair Müller) 6-6; 56'

Montandon (Sauvé) 7-6; 58' Mirra (Montandon) 8-6; 60' Sauvé 9-6.

Pénalités: 4 x 2' contre Fribourg; 7 x 2' contre Zoug.

● BERNE - KLOTEN 4-5 (0-3 2-1 2-1)

Allmend: 9234 spectateurs.

Arbitres: MM. Voillat, Ramseier, Ghiggia.

Buts: 3' Hollenstein (Yates) 0-1; 8' Celio (Yates, Wick, expulsions Siltanen, Beuthler) 0-2; 9' Zehnder (Wäger) 0-3; 25' Celio (Wick, Yates) 0-4; 38' Vondal (Hotz) 1-4; 40' Cunti (Bowman) 2-4; 46' Cunti (Bowman, expulsion Ueber-sax) 3-4; 53' Hotz (Triulzi) 4-4; 59' Celio (Yates) 4-5.

Pénalités: 5 x 2' contre Berne; 7 x 2' contre Kloten.

● AMBRI-PIOTTA - BIENNE 4-4 (1-1 1-2 2-1)

Valascia: 3050 spectateurs.

Arbitres: MM. Vögtlin, Progin, Biollay.

Buts: 6' Kohler (Poulin, expulsion Bärtschi) 0-1; 17. Kaszycki (Der-lago, expulsions Gschwind et Cattaruzza) 1-1; 23' Metzger

(Vigano), 2-1; 30' Poulin (Leuenberger, expulsions Tschumi et Cattaruzza) 2-2; 33' Dupont (Ruedi) 2-3; 42' Kölliker (McCourt) 3-3; 43' Dupont 3-4; 53' Mettler (Tschumi, expulsion Ruedi) 4-4.

Pénalités: 6 x 2' contre les deux équipes.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Lugano	14	11	2	1	76	42 24
2. Kloten	15	12	0	3	101	39 22
3. Davos	15	9	2	4	72	55 20
4. Bienne	14	8	2	4	61	54 18
5. Ambri	15	7	3	5	74	52 17
6. Zoug	15	7	1	7	60	73 15
7. Fribourg	15	4	1	10	71	89 9
8. Berne	15	3	2	10	52	73 8
9. Langnau	15	2	3	10	63	110 7
10. Sierre	15	2	2	11	49	92 6

LNB

● UZWIL - BÂLE 5-3 (2-1 3-1 0-1)

Uzehalle: 2000 spectateurs.

Arbitres: Pahud, Probst, Salis.

Buts: 2' Bühlmann (Taylor) 1-0; 12' Brich (Hermann) 1-1; 18' Taylor (McLaren, expulsion Jean-

maire) 2-1; 22' Bühlmann (Sven Leuenberger, expulsion Plumb) 3-1; 23' Sven Leuenberger 4-1; 28' Baier (Burkhard) 5-1; 32' Bleuer (Brown) 5-2; 58' Brown 5-3.

Pénalités: 6 x 2' contre Uzwill; 9 x 2' contre Bâle.

● RAPPERWIL - OLTEN 11-2 (3-1 2-0 6-1)

Lido: 2800 spectateurs.

Arbitres: Eigenmann, Zioong, Schiess.

Buts: 6' Allison (Löttscher) 0-1; 9' Loher (Bachmann, Hills, expulsion Müller), 1-1; 18' Loher (Bachmann, Hills, expulsion de Lauper) 2-1; 19' Eicher (Kohler) 3-1; 29' Muffler (P. Morger) 4-1; 39' Hills (expulsions de Stocker, Suter et Graf) 5-1; 41' Hills (Bhend, expulsion d'Allison) 6-1; 42' Kohler 7-1; 47' Hills (Bachmann 8-1; 48' Ruhnke 8-2; 50' Stocker (Loher) 9-2; 52' Rautakallio (Muffler) 10-2; 60' Bachmann (Hills, expulsion de P. Morger) 11-2.

Pénalités: 4 x 2' + 5' (Stocker contre Rapperswil; 7 x 2' + 5' (Sutter) contre Olten.

Notes: Olten sans Morrison, blessé.

● MARTIGNY - COIRE 4-2 (1-0 1-2 2-0)

Octodure: 1300 spectateurs.

Arbitres: Burri, Schmid, Künzi.

Buts: 6' Gosselin (Abersold) 1-0; 22' Thöny (Hertner) 1-1; 23' Nussberger (Baumann) 2-1; 31' Lavoie (A. Wittmann) 2-2; 47' Pochon (Raemy) 3-2; 59' Gosselin (penalty) 4-2.

Pénalités: 2 x 2' contre les deux équipes.

● AJOIE - HERISAU 7-3 (0-2 3-1 4-0)

● ZÜRICH - LA CHAUX-DE-FONDS 8-5 (0-2 4-2 4-1)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Ajoie	15	11	1	3	73	49 23
2. Zurich	15	9	2	4	88	61 20
3. Rappers.	15	8	2	5	70	48 18
4. Olten	15	8	1	6	69	65 17
5. Herisau	15	7	2	6	62	59 16
6. Uzwill	15	6	2	7	54	61 14
7. Coire	15	6	1	8	59	63 13
8. Martigny	15	5	2	8	50	67 12
9. Chx-Fds	15	4	3	8	61	78 11
10. Bâle	15	3	0	12	47	82 6

# L'Impartial

LA VOIX D'UNE RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS	Graffiti et arts martiaux	19
LE LOCLE	Le sommelier recourt	22
NEUCHÂTEL	Restaurant en flammes	24
JURA BERNOIS	Un maire en colère	27
JURA	Un juge pour Hariri	28

## Indice chauffage

(en degrés-heures hebdomadaires DH)  
Du 16 au 23 novembre 1987

Littoral	+7,6° (1.691 DH)
Val-de-Ruz	+5,6° (2.067 DH)
Val-de-Trav.	+5,6° (2.080 DH)
La Chx-Fds	+3,9° (2.371 DH)
Le Locle	+5° (2.170 DH)

## Infirmier condamné

### Tentative de suicide à Préfargier: jugement rendu hier

Interné contre son gré à Préfargier, C. K. a tenté une ultime fugue en sautant par une fenêtre inopportunistement ouverte.

Cela se passait le 6 octobre 85, après trois jours d'observation en section fermée.

Le jeune homme, aujourd'hui âgé de 26 ans, est ressorti de sa défenestration tétraplégique. Il a réclamé justice au Tribunal de

police de Neuchâtel. Hier, le jugement a rendu coupable l'infirmier chargé de sa surveillance.

La négligence lui vaut 1000 fr d'amende et les frais de dépens. Une affaire qui relance la justice sur la définition de la faute médicale. Hier, on a donc admis que l'omission pouvait être coupable.

C. Ry

## REGARD

### Psychiatrie fragile

L'infirmier l'a quitté des yeux: c'est une omission coupable. Derrière la condamnation d'un chef de service, c'est Préfargier que l'on a jugé. L'amende infligée entaille une fois encore le pouvoir médical et sa cascade hiérarchique, sans donner raison à qui que ce soit pour autant.

Pour le jeune homme devenu tétraplégique à la suite de l'accident, la victoire est symbolique: c'est maintenant sur le plan civil qu'il pourra défendre une indemnité.

Au cours de ce terrible procès, l'internement aura montré l'ambivalence de ses objectifs. Comme mesure préventive, il devait protéger un patient de ses pulsions suicidaires. A ce titre une surveillance assidue s'imposait, même si elle pouvait paraître carcérale.

Mais avec l'internement, a fait

valoir le directeur de Préfargier, commençait également une période curative. Or on ne soigne pas sous contrainte. Il fallait faire confiance, confiance par l'acte: le patient reprend ainsi le contrôle de lui-même.

La justice a tranché: il y a eu négligence quand l'infirmier a perdu le jeune homme de vue. Probable que Préfargier recourt contre cette décision: l'institution défendra plus qu'une éthique, mais le fonctionnement interne incriminé par le plaignant.

Le corps médical s'est fait écharper ces derniers temps. On lui impute, souvent contre son gré, des fragilités toutes humaines. L'opinion publique, touchant ce pouvoir d'argile, met sa propre croyance en péril. Il faut de terribles fléaux pour que la médecine réanime son pouvoir symbolique. Mais la psychiatrie, maîtresse d'un monde immatériel, reste encore la plus vulnérable à cette perte de confiance.

Catherine ROUSSY

## Vacherie pour le Mont-d'Or

### Neuchâtel, le Jura et Berne interdisent le vacherin à leur tour

C'est la fin du vacherin. Après Vaud, les cantons de Neuchâtel, du Jura et de Berne ont décidé de retirer ce fromage de la vente. Une bactérie se loge dans la croûte du Mont-d'Or, provoque la listériose qui peut induire de sérieuses maladies, la méningite en particulier. Dans les cas vraiment graves, la mortalité dépasse les 30%! C'est une vacherie de plus pour le vacherin, déjà assommé par la thermisation. Pour les autres fromages à pâtes molles, les nouvelles ne sont guère plus rassurantes. Il est conseillé de ne pas en consommer la croûte...

Hier, le vacherin était interdit dans le canton de Vaud, mais pas à Neuchâtel. Et les consommateurs, sentant le vent tourner, ont fait des réserves. A la même heure, le chimiste et le médecin cantonal neuchâtelois décidaient de retirer le Mont-d'Or de la vente.

Marc Treboux, chimiste: «Une relation a pu être établie entre la mortalité et la consommation du vacherin.»

Dans le Jura, le chimiste cantonal Maurice Fell explique que le vacherin a été retiré de la vente dès samedi. Même chose dans le canton de Berne depuis hier.

### BACTÉRIE RÉSISTANTE

La listériose existait sans doute depuis longtemps; mais, comme pour le bon Mont-d'Or, les mesures de détection se sont affinées. La recherche sur le vacherin n'a commencé que durant l'hiver 1985-86. On en sait maintenant un peu plus sur cette fameuse bactérie, la «listéria», qui résiste mal-



A Fleurier hier matin. Le crémier était inconsolable...

(Impar - Charrère)

heureusement à la congélation. Elle se développe même entre 1 et 45 degrés. Mettre le fromage au frais dans un frigo ne suffit donc pas. Plus grave: il peut encore contaminer d'autres aliments.

«Dans les fromageries et les caves, la «listéria» s'est répandue malgré tous nos efforts», a déclaré à l'ATS un chercheur de la station fédérale de Liebefeld.

La bactérie très résistante est quand même assez rare. A Liebefeld, sur 4046 échantillons de lait

analysés en une année, 14 seulement en contenaient.

Emmental et gruyère échappent heureusement au phénomène. En fabriquant du fromage avec du lait fortement contaminé pour les besoins de l'enquête, on n'a pas trouvé de «listéria» dans les croûtes et les pâtes. A la sortie de la presse, ces pâtes sont libres de toutes bactéries.

Le Mont-d'Or se remettra-t-il de ce dernier coup porté, après celui

de la thermisation qui lui supprime son goût et son onctuosité? On peut en douter. Pourtant, d'ici deux ou trois ans, un «vacherin sans risque» pourrait faire son arrivée sur le marché. Auparavant, il s'agit de trouver une bactérie de surface capable d'inhiber la croissance de la «listéria». De cette compétition entre bactéries dépendra alors la renaissance du vacherin, interdit aujourd'hui comme l'absinthe en 1910...

JJC

## Le Corso au générique

### Réouverture d'un cinéma à La Chaux-de-Fonds

Fermé depuis plus de 2 mois, le cinéma Corso de La Chaux-de-Fonds reprend du service demain avec la projection du Sicilien. On croyait la salle définitivement muette. Elle est ressuscitée pour 2 ou 3 ans.

La programmation sera assurée par le genevois Vincent Esposito, propriétaire de plus d'une quinzaine de salles en Suisse romande. Le Casino du Locle et le Plaza de La Chaux-de-Fonds font partie de la liste, à quoi s'ajoute, dans les montagnes neuchâteloises, l'exploitation du Scala et, désormais, du Corso.

Le projet de démolition de l'immeuble Jaquet-Droz 14 pour faire place à un centre commercial n'est pas abandonné. Mais les travaux ne doivent pas commencer avant deux ou trois ans. D'où l'intervention de M. Esposito: «Il était dommage de fermer ce cinéma avec 3 ans d'avance. Surtout dans une ville où les salles ne sont pas trop nombreuses».

A terme, le Corso n'est pas condamné. Il n'est pas exclu qu'un nouveau cinéma trouve sa place dans le futur centre commercial. «Je souhaite créer un complexe de 3 salles», déclare M. Esposito. La réouverture de la salle est heureusement nouvelle, car elle vient renforcer l'offre projetée et contribue à fidéliser, le public.

La situation de La Chaux-de-Fonds est toutefois préritée par le nombre de copies distribuées à la sortie d'un nouveau film. Les Incorruptibles par exemple, passent sur les écrans romands en 6 exemplaires: 2 à Genève et respectivement 1 pour Lausanne, Neuchâtel, Fribourg et Valais. Le Haut du canton doit généralement attendre le deuxième service. La Chaux-de-Fonds se place en quelque sorte comme première des viennent-ensuite. «Lorsque le nombre de copies est insuffisant, nous lui réservons la première qui se libère», explique celui qui en ville, exploite aujourd'hui la majorité des salles. P. F.

## Une grave maladie...

Dans un communiqué publié hier, le médecin cantonal neuchâtelois J.-D. Bize annonce la décision d'interdire le vacherin.

Il précise que la listériose, maladie due à une bactérie relativement banale, peut se manifester sous des formes graves, telles que méningite ou méningo-encéphalite, notamment dangereuses pour les enfants à naître, les personnes âgées, celles dont l'état de

santé est déficient et celles dont le système immunitaire est affaibli, quel que soit leur état.

On ajoute que la listériose, chez une personne résistante, peut passer pour qui se déclare deux semaines après la consommation du vacherin contaminé. Si l'état «grippal» s'aggrave, il est conseillé de consulter un médecin.

(sp, jjc)

## Attention aux pâtes molles!

L'Union centrale des producteurs de lait, l'Union suisse du commerce de fromage et la Société des fabricants de fromages à pâte molle et mi-dure ont envoyé une «notice» aux commerçants.

Elle explique que des bactéries pathogènes, connues sous le nom de listéries (listéria monocytogènes) ont été détectées dans la

croûte lavée du vacherin Mont-d'Or.

Les trois associations recommandent, en outre, de ne pas consommer la croûte de tous les fromages à pâte molle, suisses et étrangers.

Par contre, les fromages à pâte dure et mi-dure (emmental, gruyère, sbrinz, tilsit, appenzel, etc.) peuvent être consommés sans restriction. (sp - jjc)

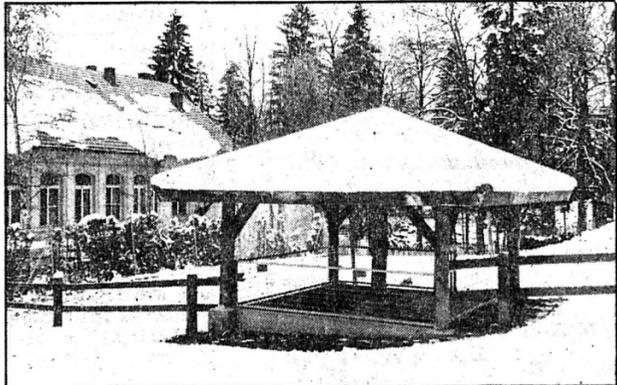
## Nouvelle mue du Vivarium

### La commune de La Chaux-de-Fonds est repartie à zéro

Nouveau vivarium de La Chaux-de-Fonds. Le serpent de mer fait mue sur mue. Les projets se suivent plus vite que le rythme des saisons. Et ne se ressemblent pas. Le dernier en plans n'a rien de commun avec celui qui paraissait définitif avant que la commission d'urbanisme ne renvoie leur copie aux Travaux publics.

Le projet soumis à l'enquête publique et présenté dans notre édition du 4 septembre semblait sur la bonne voie malgré un dépassement de l'enveloppe budgétaire. Mais un «détail» architectural allait motiver le niet de la commission d'urbanisme. La pose des gabarits a montré que la construction prévue aurait quasi empiété sur le chemin d'entrée du Bois du Petit Château. (Impar 9.10).

Le problème a été repris à zéro. Les Travaux publics ont accouché d'une nouvelle mouture, qui se présente sous la forme d'un complexe de cinq pavillons en bois, reliés entre eux par des couloirs fermés.



L'emplacement prévu pour le nouveau vivarium, derrière l'Ancien Stand. Au premier plan, le pavillon dont la forme inspirera la construction. (Photo Impar-Gerber)

Disposés en «L» derrière la façade nord de l'Ancien Stand, ils s'inspirent du pavillon existant à cet endroit, en contre-bas de l'écure de poney.

Par rapport au projet abandonné, la surface totale utile est faiblement restreinte. Chaque élé-

ment mesurant 6 x 6 m, l'addition donne 180 m<sup>2</sup> contre quelque 190 m<sup>2</sup> auparavant. Le cubage, par contre, est réduit de moitié, passant d'environ 1500 m<sup>3</sup> à 700. L'espace d'exposition devrait être peu affecté par cette cure d'amalgamation.

Cette nouvelle conception résout les deux problèmes posés par l'ancien projet. Elle devrait ramener le coût de construction dans la fourchette - ou pas loin - des 440.000 francs alloués par le législatif. Elle s'intègre plus discrètement dans l'enceinte du Bois du Petit Château, épargnant intégralement le talus et le sous-bois situés à droite après l'entrée.

Compte tenu que ce projet épargnera vraisemblablement aussi la fortune de la commission du Bois du Petit Château, les résistances nées dans ses rangs se dissipent gentiment.

Les plans tendant à chaque étape vers un plus petit dénominateur commun, les principales commissions concernées ont délivré un préavis favorable. Le projet définitif sera prochainement présenté par la commune. L'hiver installé, les travaux ne pourront commencer avant le printemps. Bon sujet de réflexion pour la prochaine campagne électorale. P.F.

## BONNE NOUVELLE

### «Couleur 3» au Val-de-Travers

«Couleur 3», la chaîne musicale de la Radio Suisse romande, arrive enfin au Val-de-Travers dans de bonnes conditions. Inaugurée le 24 février 1982, la «Trois» venait se promener sur les bords de l'Areuse depuis la Dôle en sautant le Suchet. Elle descendra maintenant directement des rochers de La Clusette. Son stéréo et bonne réception garantis.

L'arrivée de «Couleur 3» n'est pas officielle. Les PTT, explique M.

Mils, font des essais avec l'émetteur des Roches-Blanches, au-dessus de Noiraigue, sur la fréquence 98,70 MHz. Essais qui paraissent concluants.

La puissance rayonnée atteint 100 watts. C'est suffisant pour la dimension de la région. Un autre émetteur sera branché au printemps au-dessus de Fleurier, au Haut-de-la-Vy.

(jjc)



EGLISE NEO-APOSTOLIQUE EN SUISSE  
 RUE DE LA COMBE-GRIEURIN 46  
 LA CHAUX-DE-FONDS

## Il y a 20 ans...

... que notre Eglise a été inaugurée. Elle vient d'être rénovée. Nous vous invitons à notre journée portes ouvertes:

**Samedi 28 novembre de 9 h. à 16 h.**

Visite libre des locaux  
Présentation audio-visuelle  
11 h. Productions du chœur mixte  
14 h. Ensemble instrumental des enfants  
Boissons, gâteaux, etc.

### mini-annonces

#### à vendre

**MACHINE** à laver les bouteilles (ancien modèle), ainsi que divers petits outils de menuiserie (usagés). S'adresser chez Jean RYSER, République 23, 2300 La Chaux-de-Fonds.

**MACHINE À LAYER** le linge, à gaz «Merker», 6 kg, avec monayer. ☎ 032/92 91 31.

**1 TABLE MONASTÈRE** en chêne massif, 180x75. ☎ 039/37 17 04, dès 18 heures.

**AQUARIUM** 250 litres avec accessoires et table support. Train sur planche Arnold, nombreux wagons et locomotives. Prix à discuter. ☎ 039/23 16 96, heures des repas.

**MEUBLES RUSTIQUES:** 1 buffet 1.85 m. 1 buffet 0.95 m. 6 chaises revêtues en cuir, 1 table 2.20 x 0.90 m. En bloc ou séparément; cause changement de décor. Prix à discuter. Possibilité de livraison. ☎ 038/36 16 85.

**AGENCEMENT DE CUISINE** stratifié gris ardoise à démonter; 9 éléments avec appareils. Cause changement de décor. Prix à discuter. ☎ 038/36 16 85.

**4 PNEUS NEIGE** + jantes pour Audi Quattro. Fr. 500.- pièce. Porte-skis pour Fiat Panda, Fr. 60.-. ☎ privé: 039/26 74 51. Prof. 039/23 19 33.

**CUISINE AGENCÉE** démontée, 280 cm., comprenant: cuisinière 4 plaques, frigo, double plonge, buffets. ☎ 039/31 66 39 (le soir).

**ROBES, costumes**, en bon état. Taille 44. Bas prix. ☎ 039/28 42 24.

**1 STUDIO** soit: 1 lit avec entourage, 1 commode, 1 armoire (bois clair), 2 fauteuils en cuir noir. 1 table ronde noire, 1 grand buffet combiné. Bas prix. ☎ 039/23 56 21.

**MANTEAU DE VISON** clair, état de neuf, bas prix. ☎ 038/55 24 43.

**4 JANTES 155/12** pour Subaru E 10 - E 12, avec 4 pneus d'été encore utilisables et 4 pneus neige en parfait état. Le tout Fr. 300.-. ☎ 039/26 79 10.

**ACCORDÉON CHROMATIQUE** Hohner à boutons. Instrument complet. Double emploi. Prix à discuter. ☎ 039/31 52 27.

**TÉLÉCOMMANDE** 6 canaux, 1 bateau électrique, 1 voiture 4x4 Hotshot, 1 tank. ☎ 039/28 68 56.

**BELLE CHAMBRE** à coucher, bouleau, Fr. 600.-. ☎ 039/23 14 01

**CANAPÉ ANCIEN**, 4 jantes pour Ford. ☎ 039/26 99 86

**1 SCIE** circulaire Kitty sur table avec moteur + chariot, 1 tour à bois sur socle Kitty avec moteur + appareil à copier et accessoires, 1 mortaiseuse avec moteur + accessoires. ☎ 039/32 18 33, après 20 heures.

**SALON VELOURS** rouge, accoudoirs Skaï, transformable en lit. Salle à manger comprenant: 1 buffet 2 corps, 1 table rectangulaire avec 2 rallonges, 6 chaises. Prix à discuter. ☎ 039/35 11 68

**REVOX.** 1 ampli A50, 1 tuner A76, 1 magnétophone à bande A77, parfait état. Le tout: Fr. 1 100.-. ☎ 038/53 37 31

**4 JANTES BMW**, 5 trous, Fr. 150.-. ☎ 039/61 16 16, heures de travail.

**SOULIERS** de skis de piste, marque Kastinger, peinture 39, en parfait état. S'adresser à Jean Ryser, République 23, 2300 La Chaux-de-Fonds.

**CUISINE AGENCÉE** d'occasion, longueur 3 m, bas prix. ☎ 039/28 68 45

**1 MANTEAU** astrakan noir, 1 jaquette croupes vison, taille 40-42. ☎ 039/28 50 18

#### à acheter

**SOULIERS** de ski Raichle Touring (randonnée), peinture 6 (39-40). Faire offres à Jean Ryser, République 23, 2300 La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/23 07 61

**TRAINS**, écartements HO, O et I ainsi qu'autos (avant 1960), cherchés par particuliers. ☎ 039/31 33 82 (midi et soir).

#### chambres demandées

**URGENT.** Meublée, par jeune apprentie, environs place du Marché, pour début décembre. ☎ 038/46 17 54

#### perdus/trouvés

**ÉGARÉ CHATTE** tricolore, queue tigrée, âgée de 6 mois. Quartier Hôtel-de-Ville, Arêtes. Récompense Fr. 50.-. ☎ 039/28 69 31

Tarif réduit  
85 cts. le mot (min. Fr. 8.50)  
Annonces commerciales  
exclues

#### Prêts personnels

jusqu'à Fr. 30 000.- en 24 heures.  
Discrétion absolue.  
☎ 039/23 01 77 de 7 heures à 21 h 30  
y compris le samedi matin, fermé le jeudi.

A vendre  
**plusieurs tours  
revolvers  
Gudel**

avec nombreuses  
pinces

**1 petite  
perceuse à  
colonnes  
d'établi**

**1 meule  
d'établi**

**1 tour de  
mécanicien**

bien outillé  
☎ 039/23 48 81



Collège 66,  
5 lavages HP,  
4 aspirateurs  
Eau totalement  
déméralisée  
par OSMOSE,  
dernier rinçage  
à froid + produit  
lustrant =  
carrosserie brillante.

**GARAGE  
DE LA RONDE**  
Collège 66

Votre journal:  
**L'Impartial**

Demande à acheter

#### horlogerie ancienne

montres, pendules, régulateurs, outillages, fournitures, layettes et livres sur l'horlogerie d'Alfred Chapuis.  
**J.-F. Niklaus, Neuchâtel.**  
☎ 038/36 17 95 ou 25 32 94

**Le Docteur Michaela Cramez-Novotny  
a le plaisir de vous annoncer  
qu'elle a ouvert son cabinet  
en spécialité gynécologique et obstétrique  
au 73a, av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds  
le 23 novembre 1987**

- Diplôme de docteur en médecine, chirurgie et accouchements obtenu en juillet 1979, à l'Université catholique de Louvain, Belgique
- Diplôme fédéral en médecine en mars 1987, à Genève
- Certificat d'épidémiologie tropicale à l'Université Paris VII en 1984 (Prof. J.-P. Coullaud)
- Formation post-graduée
- Assistante en chirurgie orthopédique à l'Hôpital Pourtalès (Prof. B. de Montmolin)
- Gynécologie-Obstétrique
- Assistante à l'Hôpital du Locle (Dr J. Dequesne)
- Assistante à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds (Dr D.-H. Thommen)
- Assistante à la Maternité du Chuv à Lausanne (Prof. H. Bossart)
- Assistante à la Maternité de la Broye, Estavayer-le-Lac (Dr A. Scheggia)
- Assistante avancée à l'Hôpital d'Arrondissement de Sierre pendant 2 ans (Mme Dr I. Rey-Stocker)
- Langues parlées: le français, l'allemand, l'anglais et le tchèque.

☎ 039/23 58 93 - Sur rendez-vous

#### Invitation aux enfants en âge de scolarité

**L'Impartial**  
LA VOIX D'UNE REGION

annonce

#### Les Fêtes de Noël de La Paternelle

Maison du Peuple La Chaux-de-Fonds  
Samedi 5 et dimanche 6 décembre 1987  
Séances à 13 h 30 et 16 h 30

#### Les Hélianthès

Dix accordéonistes vous reçoivent en musique  
La visite du Père Noël

#### Le Calife Cigogne

Une saynète préparée et jouée par les enfants

#### Alain Surdez

De la magie, du mystère, de l'illusion

#### François Corbier

Complice de Dorothée dans les émissions enfantines de la TV française, il vient avec sa guitare, sa poésie, ses chansons, son humour...



A l'occasion de cet événement, **L'Impartial** invite tous les enfants qui ne sont pas membres de La Paternelle, à assister gratuitement à ce sensationnel spectacle. Des bons sont à leur disposition aux bureaux de L'Impartial de La Chaux-de-Fonds et du Locle.

Ces bons seront à échanger le vendredi 27 novembre 1987 de 18 h 30 à 21 h, dans le hall de la salle de musique, contre des billets gratuits.

Les adultes qui souhaitent accompagner leurs enfants peuvent également réserver leur place à l'endroit ci-dessus.  
Prix unique: Fr. 10.-

### Invitation.



### Vichy vous offre gratuitement un traitement du visage.

L'esthéticienne Vichy se trouvera dans notre pharmacie les 26 et 27 novembre. Elle aimerait, au moyen d'un traitement facial individuel et gratuit, vous faire découvrir les bienfaits des soins de beauté appropriés.

De plus, pour tout achat de produits Vichy à partir de 25 francs, vous recevrez un cadeau qui vous fera certainement plaisir.

**VICHY**

pharmacie  
**pillonel**  
Laboratoire homéopathique

balancier 7 et serre n°1  
2300 la chaux-de-fonds  
tél. 039-23 46 46 / 47

# Charles Schneider et auteurs neuchâtelois

## Deux expositions à la Bibliothèque de la ville

Deux expositions documentaires furent inaugurées hier à la Bibliothèque de la ville. Présentées dans les couloirs d'étage, elles ont trait, l'une à l'organiste et musicologue Charles Schneider, qui a fortement marqué la vie musicale chaux-de-fonnière, la seconde aux «Livres et auteurs neuchâtelois 1987». Y assistaient M. Charles-H. Augsburger, directeur des Affaires culturelles, Mme Lise Schneider, fille du musicien.

M. Fernand Donzé en introduisit les thèmes. Charles Schneider est né en 1887, comme son ami Le Corbusier qu'il retrouvera plus tard à Paris. Il fit ses études musicales à Strasbourg, Paris, Berlin et Dresde, se lia d'amitié avec Albert Schweitzer. Dès 1910 il fut organiste à la synagogue de La Chaux-de-Fonds, puis titulaire de l'instrument du Grand-Temple, poste qu'il occupa jusqu'à la fin de sa vie.

Afin que rien de ce qui constitue le patrimoine neuchâtelois n'échappe à la vigilance des deux bibliothèques

urbaines du canton, celle-ci ont coordonné leur politique de conservation. A la bibliothèque du Haut incombe de rassembler tout document écrit par un Neuchâtelois, ayant trait ou édité dans le canton.

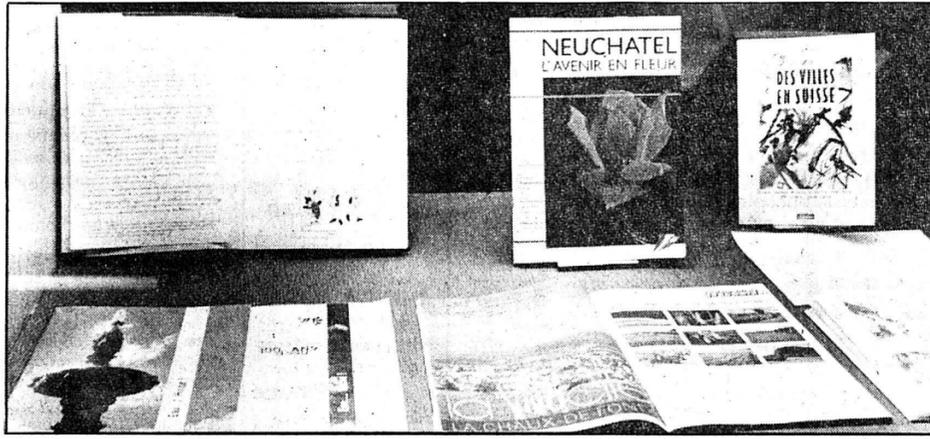
Une chose est de recueillir les

documents, une autre de les faire connaître, d'où la nécessité de publier une bibliographie. La Commission cantonale a confié à la bibliothèque du Haut le soin des travaux préparatoires, assumés par Mme Anita Froidevaux. Accessible sur ordinateur à toutes les

bibliothèques du réseau romand (REBUS), contenant 3000 articles, le produit imprimé sortira en 1989.

L'exposition ouverte hier, donne un aperçu de cette documentation, limitée à l'année 1987.

D. de C.



Un aperçu des documents neuchâtelois 1987.

(Photo Impar-Gerber)

## Propriétaires en une belle cité

### Assemblée générale de la Chambre immobilière de district

Fort de quelque 420 membres, la Chambre immobilière du district de La Chaux-de-Fonds n'en a réuni qu'un dixième pour son assemblée générale lundi soir à la Channe valaisanne. La partie statutaire rondement menée, les membres présents ont ensuite suivi M. Denis Clerc, architecte communal pour une balade en images dans l'urbanisme chaux-de-fonnier, ancien, présent, et à venir.

La section du district de La Chaux-de-Fonds fait partie des six sections cantonales rattachées elles-mêmes à la Chambre immobilière cantonale.

Cette association regroupe autant les grandes gérances que les petits propriétaires de villas ou d'immeubles et d'appartements en PPE.

Elle apporte un soutien aux problèmes touchant l'immobilier, et tient un service d'information. Dans son rapport de président, Me Gérard L'Héritier regretta que ce service soit trop peu utilisé.

D'ailleurs, l'association est confrontée à un problème de recrutement et de mobilisation de ses membres. Pour y pallier, le comité s'est approché de M. Eric Aellen lui confiant un mandat dans ce sens; il est également chargé d'animer, trois à quatre fois par an, une publication interne.

Autre préoccupation relatée, le foisonnement des zones résidentielles, qui semblent pousser sans plan d'ensemble mûrement réfléchi. Les autorités communales concernées ont été contactées dans ce sens.

La Chambre cantonale est en voie de restructuration; les Chambres de district rencontrent des difficultés avec les nouveaux arrêtés de protection des locataires, domaine qui devient fort complexe. A cet effet, le comité cantonal envisage une organisation plus centralisée voire l'engagement d'une personne compétente, juriste par exemple.

Au chapitre des comptes, la santé est bonne avec un profit de 873 francs pour l'exercice en cours. La Chambre n'ayant pas pour but de thésauriser. Une part du capital de 33.000 francs sera utilisée pour le mandat confié à M. E. Aellen. Le président d'honneur Me P. Jacot-Guillarmod fut salué et des remerciements ont été adressés à M. Bolliger qui a rédigé une brochure sur les rues et trottoirs.

Place au dessert avec l'exposé, accompagné de diapos, de M. Denis

Clerc, architecte communal. Retour à La Chaux-de-Fonds et ses prémisses d'urbanisme, plan d'alignement, particularité des jardins au sud, éclatement des satellites en diagonales après 1940.

La Chaux-de-Fonds d'aujourd'hui, ensuite, vue dans ses détails de façades, de vérandas, dans son option colorée, et ses bâtiments récents, zone industrielle comprise.

Responsabilité face à l'histoire inscrite dans les rues, mais devoir d'envisager l'avenir aussi. Là interviennent les projets de la Migros et de Touchepamonpod.

Les questions n'ont pas manqué sur les différents aspects évoqués ainsi que sur l'impact de ces importantes constructions avec des réponses solidement étayées. Mais le président l'a clairement dit: «La Chambre immobilière doit apporter son soutien à ces projets».

(ib)

## L'ardoise de la scierie

### Interpellation au Conseil général

Le Conseiller général Jean-Claude Leuba a déposé lundi soir à la séance du législatif une interpellation sur la scierie des Eplatures dont nous publions ici le texte:

Nous avons appris que la scierie des Eplatures passera prochainement en mains privées et que cette opération est qualifiée par les milieux intéressés de «sauvetage sans casse».

Pourtant, les collectivités publiques perdront dans l'affaire plusieurs millions et notre ville devra aussi effacer une ardoise importante. Mais, au-delà de ces pertes et à court terme, nous sommes inquiets des conséquences de cette transformation de statuts pour l'avenir même de la scierie, des places de travail, de l'économie forestière de ce canton et, par là, de la santé des forêts neuchâteloises.

En effet, ce rachat par des non-professionnels de ce secteurs éco-

nomique pourrait cacher, non la forêt, mais une bonne opération foncière et financière car la valeur des terrains est largement supérieure au prix offert par les acquéreurs qui, quelle que soit l'évolution, pourraient sauver leurs billes...

Le Conseil communal peut-il nous faire part de sa position face au problème et particulièrement en ce qui concerne son aspect foncier spéculatif. Coopérateur de la société, a-t-il accepté que l'on brade du sol et un outil de travail à un tel prix?

### NAISSANCE

C'est le bonheur, la joie, Françoise JAQUET annonce la naissance de sa fille

### ALICE

le 24 novembre 1987

Maternité du Locle

Rue du Parc 17

2300 La Chaux-de-Fonds

## Rail 2000: un plus pour notre région

L'Association Centre-Jura communiqué:

Les communications jouent un rôle fondamental dans le développement économique. Le concept Rail 2000 tient explicitement compte des besoins des régions périphériques telles que les nôtres.

Avec la variante «Sud plus», l'Arc jurassien est intégré totalement dans Rail 2000, qui facilitera les déplacements à longue distance par l'optimisation des correspondances. Nous nous rendrons plus rapidement dans les villes principales du pays; nous rejoindrons les deux aéroports de Genève et de Zurich facilement et en peu de temps. Les horaires des trains régionaux seront étoffés, de même que ceux des lignes d'autobus. Les déplacements à l'intérieur de la région seront aussi améliorés.

Rail 2000 nous offre donc une occasion unique d'améliorer nos conditions de transport, tout en ménageant l'environnement et en consommant peu d'énergie. Les 120 kilomètres de lignes nouvelles - qui bénéficieront à l'ensemble du pays, par l'amélioration des correspondances qu'elles permettront - ne consomment pas plus d'espace que 25 kilomètres d'autoroute. Les chemins de fer consomment environ 1% de l'énergie utilisée en

Suisse, et moins de 5% de l'électricité.

Les conséquences de Rail 2000 sur la consommation d'énergie seront donc positives, puisque des transports publics plus attractifs permettront aussi de restreindre l'emploi de l'automobile, par exemple grâce au «park and ride» qui sera développé.

● L'Association Centre-Jura invite cordialement la population de La Chaux-de-Fonds à la conférence prévue mercredi 25 novembre, à 20 heures à la salle du Conseil général, place de l'Hôtel-de-Ville 1, qui sera animée par les CFF, les transports régionaux neuchâtelois et Centre-Jura. (comm)

### Collision

Peu après 14 heures, hier, la voiture conduite par Mlle M. C.B., du Locle roulait rue de l'Hôtel-de-Ville, direction ouest lorsque, au bas du Raymond, à l'intersection de la route de La Vue-des-Alpes, elle est entrée en collision avec la voiture conduite par M. E.A., de Hinterkappelen, se dirigeant vers La Chaux-de-Fonds. Dégâts.

LA CHAUX-DE-FONDS 29

## Graffiti et arts martiaux

### Première Biennale des Refusés

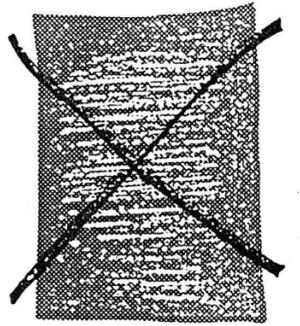
La Première Biennale des Refusés, ce n'est pas seulement une exposition: c'est l'agora.

«Art mural et graffiti», tel était le thème de la soirée, lundi. C'est dire que la jeune génération prenait son pied: 20 mètres de surface à disposition, le délire!

Masqués, les sprayeurs évacuaient leurs phantasmes.

«Nous avons peu de moyens, disent les jeunes. De cette façon, nous nous exprimons. Un mur appartient aussi à celui qui le regarde», clament en chœur les sprayeurs, notion tempérée de nuances plus douces par les aînés.

Une cinquantaine de personnes assistaient mardi soir à Polyexpo toujours aux démonstrations de karate, d'iaido, art de dégainer le sabre, illustré par Patrick Jodry, tandis que quelques artistes, inspirés, croquaient la scène. Plus loin Philippe Houguenade, maître d'armes et Michel Poffet, croisaient le fer avec l'adresse des



champions. Chaque jour, des photographes amateurs fixent des images. Ceux-ci seront invités à accrocher leurs œuvres, à la fin de la Biennale, s'ils le désirent.

DdC

● Mercredi 25 novembre «L'art et le geste». Dès 20 h 30, l'ensemble de danse Sinopia, (Etienne Frey, Jean-Claude Pavaili) se produira à Polyexpo.

## Au spectacle avec L'Impartial

### Les gagnants pour Los Calchakis

Beaucoup de réponses exactes à ce jeu aux questions duquel il fallait répondre: Inca pour l'empire dont la musique inspire Los Calchakis; Ariel Ramirez comme compositeur de la Misa Criola et Hector Miranda, nom du fondateur du groupe, pour participer au tirage au sort des 50 places offertes par «L'Impartial».

Ces places sont valables pour le concert que Los Calchakis donneront vendredi 27 novembre à 20 h 30 à la salle Polyexpo à La Chaux-de-Fonds.

Ont été désignés par le sort Mmes, Mlles et MM.

Catherine Wenger, Jules-Baillois 17, Couvet; Claudine Gorrin, Hôpital 14, Le Locle; Odile Aubry, Vieux-Patriotes 49, La Chaux-de-Fonds; Dainotti Renzo, Rte de Sonvilier 26, Saint-Imier; Clément Guinnard, Progrès 141, La Chaux-de-Fonds; David Florez, Arc-en-Ciel 7, La Chaux-de-Fonds; Elisabeth Abela, Temple 5, Le Locle; Blandine Angehrn, Navaux 1, Tramelan; Marie-Louise Meyer, Primevères 9, Le Locle; Nicole Ryter, Crétets 100, La Chaux-de-Fonds; Jeanne Droxler, Bas-Monsieur 25, La Cibourg; Germaine Krebs, Industrie 8, Saint-Imier; Maria Vogt, F. W. Dubois 10, Le Locle; Fabienne Siegrist, Sorbiers 27, La Chaux-de-Fonds; J.-Cl. Perrinjaquet, Nord 13, La Chaux-de-Fonds; A. Jaggi, Agassiz 10, Saint-Imier; Marylène Vogt, Primevères 9, Le Locle; Maryclaude Langel, Mont d'Amin 13, Cernier; Heidy Guyon, Fritz-Courvoisier 34A, 2300 La Chaux-de-Fonds; Pierre Calame, Principale 53, Villeret; Jean-Pierre Maradan, Chasseron 5, La Chaux-de-Fonds; Yvonne Von Kaenel, Locle 44, La Chaux-de-Fonds; Yvette Rossel, Pierre-Jolissaint 10, Saint-Imier; Denise Bétrix, Le Corbusier 23, Le Locle; E. Luginbühl, Les Etohlons, Renan; Ian Forrer, Progrès 49, La Chaux-de-Fonds; Edwige Gaiotto, Ruelle

11, Sonvilier; Suzanne Rohrbach, Valanvron 25, La Chaux-de-Fonds; Nathalie Reinbolt, Rière le Village, Les Bois; Sandra Rodriguez, Croix-Fédérale 23d, La Chaux-de-Fonds; Gilbert Jeanne-rot, Guinand L'Opticien 4, Les Brenets; Hélène Brodbeck, Mélézes 7, La Chaux-de-Fonds; Madeleine Vollaert, Jonchères 48, Saint-Imier; Huguette Scheurer, Sorbiers 8, Le Locle; Danièle Rossinelli, Chalet 18, La Chaux-de-Fonds; Roland Fischer, Gentianes 37, La Chaux-de-Fonds; Thérèse Rime, L'Essert 117, Châtillon; Andrée Riesen, Les Bois; Béatrice Looney, Nord 133, La Chaux-de-Fonds; Gladys Girardet, Petits-Monts 2, Le Locle; Jean Renaud, Mi-Côte 32, Le Locle; Denise Wolf, Locle 20, La Chaux-de-Fonds; Patrick Rennes, Succès 35, La Chaux-de-Fonds; Roland Chédel, Gare 18, Sonvilier; Isabelle Clément, Le Prévoux 25, Le Prévoux; Daniel Bichsel, Crêt-Vaillant 28, Le Locle; Yolande Evard, Numadroz 202, La Chaux-de-Fonds; Esther Cuenot, Les Cuches 90, La Brévine; Jacqueline Guyot, Georges-Perrenoud 40, Le Locle; Daisy Chapatte, La Champey, Villiers.

Merci à tous les participants.

Excellente soirée à tous les gagnants et à tous ceux qui assisteront à ce récital de musique typique des Andes au cours duquel sera jouée la Misa Criola. Une musique chaleureuse, pleine de rythmes et d'émotion pour ce concert présenté par «L'Impartial» et RTN-2001. (dn)

### Appel à un conducteur

Le conducteur du véhicule qui, dans la nuit de lundi à mardi a heurté une petite voiture de couleur bleue, rue de Beausite à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les témoins de cet accrochage, sont priés de prendre contact avec la gendarmerie de La Chaux-de-Fonds, tél. 039/28 71 01.

### CELA VA SE PASSER

#### Intimes, intimes

Le Théâtre Manarf, c'est l'impossible concrétisé: bulles, poisson, loup à l'affût, tout se mélange dans un comique joyeux. C'est l'un des spectacles de la Semaine de marionnettes, intitulé «Intimes, intimes», jeudi 26 novembre, 20 h 30, Théâtre abc. (ib)

#### Kefka

L'un des maîtres de la pantomie, Milan Sladek, slovaque d'origine comme il se doit, sera jeudi soir 26 novembre au Théâtre de La

Chaux-de-Fonds à 20 h. dans le programme de la Saison du service culturel Migros. (ib)

#### Expo Eaudace commentée

Visite commentée de l'exposition Eaudace qui retrace l'histoire du ravitaillement en eau de La Chaux-de-Fonds, des puits et fontaines à l'eau courante, sans oublier les «eaudacieux» réalisateurs de 1887 et les nombreux objets liés à l'utilisation quotidienne de l'eau. Mercredi 25 novembre, 20 h 15, Musée d'Histoire et Médaillier.

### avis urgent

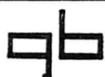
### URGENT

Nous cherchons

## UN PEINTRE

Tél. 039/23.04.04.

**Restaurant de la Place**  
Les Brenets - ☎ 32 10 01



A louer tout de suite ou pour date à convenir  
**appartement 3 pièces**  
avec chauffage central général. Sans salle de bain. Situation: Temple 1, Le Locle  
S'adresser à: GERANCIA & BOLLIGER S.A., Léopold-Robert 12, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77.

**Nouvelle pizzeria au Locle**  
engage:  
**une aide-cuisinière**  
et  
**une sommelière**  
pour début décembre  
Sans permis s'abstenir  
Pour tous renseignements:  
☎ 039/23 26 81

A louer, au Locle  
**appartement duplex rénové**  
3 chambres à coucher, grand salon, salle à manger, cuisine équipée.  
☎ 038/33 14 90

A vendre aux Ponts-de-Martel  
**Résidence «Les Bruyères»**  
**2 pièces**  
locaux pour bureau, salon de coiffure, etc. Prix exceptionnel. ☎ 038/42 50 30

**Restaurant du Doubs**  
C'est super... ☎ 039/32 10 91  
fermé dimanche soir et lundi

Le Locle,  
magnifique situation ensoleillée  
et calme à proximité du centre

## immeuble

comprenant:  
- 2 appartements rénovés;  
- possibilité de créer 2 magnifiques duplex;  
- jardin de 45 m<sup>2</sup>.

Prix à discuter. ☎ 038/42 44 04.

A vendre

**KART**

Swiss Hutless compétition complet avec 2 moteurs + pneus et divers accessoires.  
☎ 039/32 18 33 après 20 h.

**DETTES ASSISTANCE**  
**INTERVALLE**  
(022)28 49 40

A vendre

**BMW 323 i**

modèle 1982, 120 000 km, toit ouvrant, très soignée. Fr. 9 500.-

S'adresser

**Garage du Jura**  
W. Geiser  
La Ferrière  
☎ 039/61 12 14

Superbe

**Citroën BX 16 TRS**

5 vitesses, 1984, rouge, 48 000 km. Expertisée. Garantie totale. Fr. 238.- par mois sans acompte. Reprise éventuelle.

**Très grand choix en Citroën ainsi que d'autres marques aux mêmes conditions ou au comptant.**

M. Garau,  
rue des Artisans 4  
2503 Bienne  
☎ 032/51 63 60

A vendre

**Simca 1500**

modèle 1966, très bon état, expertisée, Fr. 1950.-.

S'adresser

**Garage du Jura**  
W. Geiser  
La Ferrière  
☎ 039/61 12 14

A vendre

**Fiat Panda**

1981, 67 400 km. Prix à discuter.  
☎ 038/31 30 55 dès 20 heures

En toute saison,  
**L'Impartial**  
votre source d'informations

## offres d'emploi

STIFTUNG BATTENBERG BIEL

Centre suisse de réadaptation pour handicapés  
(Ateliers d'apprentissages avec home)

cherche pour son département microtechnique et appareillage, un

## instructeur d'apprentis

Rayon d'activité:

- formation pratique des apprentis (3e année) monteurs-électroniciens de langue allemande et française selon le règlement de l'Ofiamt;
- enseignement des leçons d'appui et de la théorie d'atelier.

Conditions d'engagement:

- CFC comme mécanicien-électronicien ou électronicien en radio et télévision ou monteur d'appareils électroniques et de télécommunication;
- langue maternelle française ou allemande avec de très bonnes connaissances de l'autre langue;
- personne dynamique et disponible, capable de s'intégrer à une équipe;
- âge idéal 25 à 35 ans.

Les offres de services manuscrites avec certificats sont à adresser à la direction de la Fondation Battenberg, case postale 302, 2500 Bienne 8.

Pour tous renseignements, M. B. Mülhauser, est à votre disposition au 032/42 44 72.

## avis officiels



Commune  
de Colombier

## Concours d'architecture

pour la construction d'une salle de spectacles et des locaux de protection civile à Colombier

La commune de Colombier ouvre un concours d'architecture en vue de la construction d'une salle de spectacles et des locaux de protection civile, au lieu-dit «A Colombier».

Le concours est ouvert aux architectes indépendants ayant leur domicile professionnel ou privé sur le territoire du canton de Neuchâtel avant le 1er janvier 1987, qui y séjournent actuellement, et qui sont inscrits au registre neuchâtelois des architectes avant le 1er janvier 1985.

L'inscription et la remise des documents de base (dépôt Fr. 300.-) se font à l'Administration communale, rue Haute 20 à Colombier, dès le 18 novembre 1987 et jusqu'au 15 janvier 1988.

Le règlement et le programme seront transmis à tous ceux qui en font la demande.

Les bureaux de l'administration communale sont ouverts le lundi de 8 à 11 h 30 et de 14 à 18 heures, du mardi au vendredi de 8 à 11 h 30 et de 14 à 16 h 30.

Les questions et demandes de renseignements pourront être transmises par les concurrents inscrits jusqu'au 29 janvier 1988.

Les projets seront déposés jusqu'au 15 avril 1988 et la maquette jusqu'au 29 avril 1988

## demandes d'emploi

**ARTISAN CHERCHE TRAVAUX DE PEINTURE OU DE MAÇONNERIE**

(pour cet hiver).

☎ 038/25 00 82.  
Devis sans engagement.

**Plâtrerie - Peinture**  
**Victor Devaud**

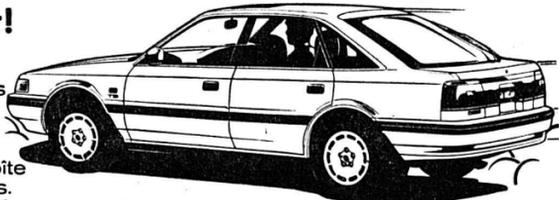
2314 La Sagne  
☎ 039/31 84 25

Travail soigné  
Devis sans engagement.

Une nouvelle Mazda 626 qui fourmille d'idées et d'innovations.

Essayez-la pour voir!

Mazda 626: 4 ou 5 portes ou coupé. Moteur à injection de 2 litres ou à 16 soupapes et injection (140 ch). 5 vitesses ou boîte automatique à 4 rapports. Réglage électronique de la suspension, système de freinage antibloquant (ABS) et climatiseur en option. Equipement très complet et finition soignée. En bref: le dernier cri de la technologie automobile dans une gamme de voitures répondant à tous les désirs.



**MAZDA**

**GARAGE DE LA PRAIRIE**  
LES PONTS-DE-MARTEL - 039/37 16 22

**Nouvelles Mazda 626. La qualité fait des progrès.**

Mary Higgins Clark  
**Un cri dans la nuit**

Roman

Traduit de l'américain par Anne Damour  
Droits réservés Editions Albin Michel et Sciaky presse, Paris

Mark choisit ses mots. «Soyez patiente, Jenny, conseilla-t-il. On ne supprime pas si facilement chez quelqu'un comme Erich des réactions aussi profondément ancrées.» Il sourit. «Mais il me semble qu'il ne devrait pas tarder à apprécier ce qu'il a maintenant.

- Alors, vous viendrez?  
- Sans aucun doute. Et Emily meurt d'envie de vous connaître.»

Jenny rit, songeuse. «Moi aussi, j'ai très envie de connaître des gens.»

Elle le quitta et entra dans la maison. Elsa s'apprêtait à partir. «Les petites dorment encore. Demain, je peux faire les courses avant d'arriver. J'ai la liste.

- La liste?

- Oui. M. Krueger est venu quand vous étiez sortie avec les enfants ce matin. Il a dit que je devais faire les courses désormais.

- C'est stupide, protesta Jenny. Je peux très bien les faire moi-même ou demander à Joe de me conduire.

- M. Krueger a dit qu'il prenait les clés de la voiture.  
- Je vois. Merci, Elsa.» Jenny ne voulait pas montrer son dépit devant cette femme.

Mais quand la porte se referma derrière Elsa, Jenny s'aperçut qu'elle tremblait de tous ses membres. Erich avait-il repris les clés pour s'assurer que Joe n'utiliserait plus la voiture? Ou supposait-il que c'était elle qui s'en était servie? Elle parcourut nerveusement la cuisine du regard. A New York, elle parvenait toujours à se calmer en s'attaquant à un gros travail de nettoyage dans l'appartement. Ici, tout était immaculé.

Elle contempla les bocaux sur le comptoir. Ils prenaient trop de place et ne servaient pratiquement à rien. Chaque pièce dans cette maison était solennelle, froide, surchargée. Mais c'était son foyer. Erich serait sûrement satisfait de la voir y ajouter une touche personnelle.

Elle fit de la place pour les bocaux sur une étagère dans l'office. La table ronde en chêne et les chaises étaient exactement disposées au milieu de la cuisine. Sous la fenêtre orientée au sud, elles seraient mieux à portée du comptoir et permettraient de profiter de la vue sur les champs pendant les repas. Jenny tira la table, sans se soucier de rayer le parquet.

On avait relégué au grenier le tapis en coton tressé de la chambre des enfants. Elle le mettrait près du poêle. En rapprochant le divan, le fauteuil assorti et une chauffeuse prise dans la bibliothèque, cela créerait un coin agréable dans la cuisine.

Subitement animée d'une énergie frénétique, Jenny entra dans le salon, s'empara d'une partie des bibelots et les rangea dans une armoire. Elle s'acharna à décrocher les rideaux de dentelle qui masquaient la lumière et la vue dans le salon et la salle à manger. Le canapé du salon était terriblement lourd à pousser. Tant bien que mal, elle parvint à le permuter avec la table à tréteaux en acajou. Lorsqu'elle eut terminé, la pièce paraissait plus aérée, plus attrayante.

Elle fit le tour des autres pièces du rez-de-chaussée, tout en prenant mentalement des

notes. Chaque chose en son temps, se promit-elle. Elle plia soigneusement les rideaux et les monta au grenier. Le tapis tressé était dans un coin. Si elle ne parvenait pas à le descendre toute seule, elle ferait appel à Joe.

Elle essaya de le tirer, y renonça très vite, et jeta un vague regard de curiosité sur ce qui se trouvait dans la pièce.

Une petite mallette en cuir bleu aux initiales C.B.K. attira son attention. Elle la dégagea pour l'examiner. Etait-elle fermée à clé? N'hésitant qu'un instant, elle fit jouer les fermetures l'une après l'autre. Le couvercle se souleva de lui-même.

Des articles de toilette étaient disposés dans le compartiment supérieur. Des crèmes, des produits de maquillage, du savon parfumé au pin. Il y avait un agenda relié en cuir en dessous, la date sur la couverture remontait à vingt-cinq ans. Jenny le feuilleta. 2 janvier, dix heures, conseil des professeurs, Erich. 8 janvier, dîner Luke Garrett, les Meier, les Behrend. 10 janvier, rendre les livres à la bibliothèque. Elle sauta des pages. 2 février, chambre des référés, neuf heures. S'agissait-il de l'audience du divorce? 22 février, commander une crosse de hockey pour E. La dernière inscription, 8 mars: anniversaire Erich.

(à suivre)

**Fraiseuses à neige à chenilles**

à voir absolument!  
8 CV. Fr. 3 450.—  
Toutes marques et occasions  
Facilité de paiement.  
Marcel Saas, Charrière 50  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 33 17

**Immobilier**

Je cherche pour date à convenir, centre ville

**appartement 3 ou 3 1/2 pièces**

confort, ascenseur.

☎ 039/26 46 65, le matin ou le soir dès 20 h 30.



gestion immobilière sa

Raffinerie I 2000 Neuchâtel Tél. 038/24 22 44

A louer

**splendide appartement**

spacieux avec confort, cuisine agencée, dans ancienne maison rénovée, avec cheminée de salon.

Libre dès le 1er décembre, au sud-est de la ville.

1er étage, 3 pièces, Fr. 700.— + charges.

S'adresser à la gérance pour les visites.

Le Noirmont, appartement à louer pour le 29 février 1988

**4 1/2 chambres**

Surface 108 m<sup>2</sup>, cuisine agencée, deux salles d'eau, balcon, dépendances.

Loyer Fr. 645.— + acompte charges Fr. 140.—

Pour traiter, s'adresser à:

**GI** Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA, av. Léopold-Robert 67, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 63 60.

Le Noirmont - Collège 270 - A louer  
**Appartement de 3 1/2 pièces**  
rénové, loyer mensuel Fr. 545.— + charges.

**Appartements de 4 1/2 pièces**  
rénovés, loyer mensuel dès Fr. 690.— + charges

**Attique de 3 1/2 pièces**  
loyer mensuel Fr. 770.— + charges

**Garage**

loyer mensuel Fr. 72.—

Pour tous renseignements:

**AGENCE de la PRÉVÔTÉ s.a.**  
Moulin 14, 2738 Court, ☎ 032/92 95 67

A louer à Tramelan, rue du 26-Mars 30, situation très tranquille et ensoleillée,

**beaux appartements**

récemment rénovés avec cuisine agencée et bains/WC

rez-de-chaussée: 2 3/2 pces Fr. 650.— + charges Fr. 80.—

1er étage sup.: 2 3/2 pces Fr. 670.— + charges Fr. 80.—

2e étage sup.: 2 2 1/2 pces en attique avec cheminée Fr. 670.— + charges Fr. 80.—

7 garages à Fr. 90.—

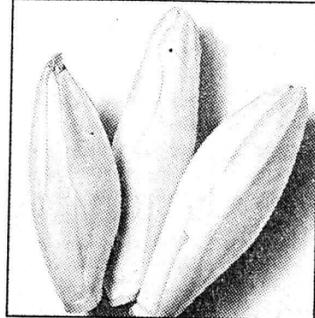
☎ 061/99 50 40

**MIGROS**



**Endives de Belgique**

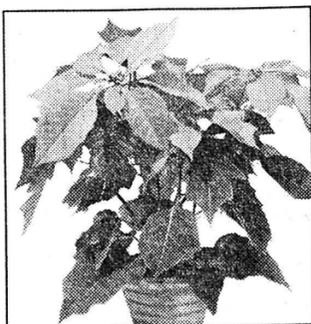
Offre spéciale du 25. 11 au 28. 11



Le sachet de 500 g

**180**

**Etoile de Noël (Poinsettia)**



Le pot 4-5 fleurs

**450**

**Noix de Californie Grosseur «Jumbo»**

Offre spéciale du 25. 11 au 28. 11

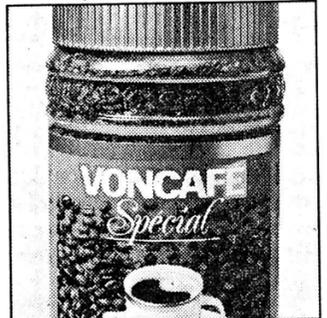


500 g

**230**

**Voncafé Spécial**  
100 g -.80 de moins  
200 g 1.60 de moins

Offre spéciale du 25. 11 au 1. 12



Exemple: avec caféine 200 g

**1060 9.-**

(100 g = 4.50)

**Pêches, macédoine de fruits, poires, ananas et abricots en boîtes de 820-850 g -.60 de moins**

Autres offres spéciales:

Offre spéciale du 25. 11 au 28. 11

**Pommes de terre Nicola**

Le cabas de 2,5 kg **250**  
(1 kg = 1.-)

Multipack du 25.11 au 1.12

**Tous les sérés aux fruits**

125 g **-.80 -.65**  
(100 g = -.52)

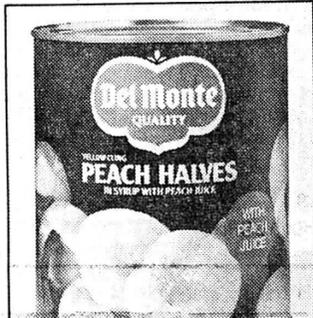
A partir de 2 gobelets au choix

Offre spéciale du 25. 11 au 1. 12

**Tous les potages instantanés**

Le paquet de 5 sachets **1.40 110**

Multipack du 25. 11 au 24. 12



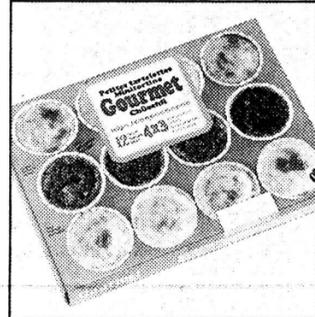
Exemple: Pêches 825 g (Eg. = 510 g)

**190 130**

A partir de 2 boîtes au choix Eg. (100 g = -.25,5)

**Mini-tartelettes Gourmet surgelées**

Offre spéciale du 25. 11 au 1. 12



240 g

**550 450**

(100 g = 1.87,5)

**Jardinière de légumes et légumes à la mode chasseur Favorit en boîtes de 425 g -.60 de moins**

Multipack du 25. 11 au 24. 12



Exemple: Légumes à la mode chasseur 425 g (Eg. = 260 g)

**280 220**

A partir de 2 boîtes au choix Eg. (100 g = -.84,6)

**Surprise Migros no 48**



Garantie de 2 ans

**Lecteur de disques compacts Melectronic CD 6000**

16 titres programmables, touche de répétition, affichage digital du titre et de la durée de lecture, largeur 340 mm, noir.

**250.-**  
au lieu de 290.-

**MIGROS**

**TRAK**

**Incredible!**

**La chaîne à neige qui se monte toute seule!**



Une révolution technique fantastique. Rapidité, facilité, sécurité!

Une démonstration vous convaincra.

Exclusivement chez les spécialistes conseil TRAK Service.



Aussi pour utilitaires légers

BERNE: Courtelary: Garage des Iles, F. Zbinden, 039/44 11 33 - JURA: Saignelégier: Garage-Carosserie Erard SA, rue des Rangiers 22, 039/51 11 41 - NEUCHÂTEL: Couvet: Autoservice Currit, Crêt-de-l'Eau 9, 038/63 12 15 - La Chaux-de-Fonds: Garage des Montagnes, M. Grandjean SA, Léopold-Robert 107, 039/23 64 44; Garage Ruckstuhl SA, rue F.-Courvoisier 54, 039/28 44 44 - Le Locle: Garage Cuenot, Marais 3, 039/31 12 30 - Saint-Martin/NE: Garage Javet, 038/53 27 07

# Recours complet par un sommelier jugé

## Il n'obtient gain de cause que sur un seul point

Pour avoir prélevé régulièrement de l'argent dans la caisse d'un restaurant du Locle, P. D. avait été condamné en juillet dernier par le Tribunal correctionnel du district du Locle à six mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, conditionné à l'indemnisation du lésé. Par l'intermédiaire de son avocat, le prévenu a effectué un recours complet à la suite de ce jugement. La Cour de cassation n'a finalement retenu qu'un seul point litigieux et a renvoyé le dossier au même tribunal.

Au vu et au su de son employeur, trafiquant les caisses enregistrees, P. D. a donc pris une certaine somme d'argent dont il a été difficile de déterminer le montant. En effet, cette supercherie était utilisée également par un autre sommelier, mais depuis beaucoup plus longtemps (18 mois). P. D. lui n'en a usé que neuf mois et a reconnu

avoir dérobé environ 1000 francs.

L'instance judiciaire avait cependant été obligée de constater que les deux prévenus étaient solidairement responsables et avait alors attribué à P. D. une participation d'un tiers à la moitié du montant volé (près de 22.000 francs). Considérant les aveux de P. D. peu fiables, la Cour de cas-

sation n'a dès lors pas admis le recours sur ce point.

### PASSONS AUX COMPTES...

Toutefois, et c'est là l'objet de l'audience d'hier, elle a demandé de revoir l'indemnisation du lésé en fonction des possibilités financières du prévenu. Sur la somme totale, il a déjà fallu déduire 8900 francs (infractions de l'autre prévenu avant l'arrivée de P. D.) et sur le reste calculer sa part des responsabilités. Elle a été chiffrée à 5450 francs.

Sur ce montant, un mois et quatre jours de salaire non payés plus les vacances ont été encore enlevés. Ainsi, P. D. n'a plus qu'à payer 2350 francs. Le Tribunal correctionnel a donc confirmé son

premier jugement en ajoutant que P. D. doit rembourser la somme mentionnée plus haut, à raison de 100 francs par mois dès le 1er janvier 1988 et dans le délai d'épreuve impartie (trois ans).

Cette solution, au vu du salaire de P. D., a semblé équitable à toutes les parties.

Il n'y a pas de frais supplémentaires, mais les honoraires de l'avocat d'office ont été fixés pour ce complément à 300 francs.

PAF

● Le Tribunal correctionnel du district du Locle était composé de: Jean-Louis Duvanel, président; René Geyer et Michel Guinand, jurés; Thierry Béguin, procureur général à Neuchâtel; Simone Chatte, greffière.

## Estampes et images prestigieuses

### Six artistes au rendez-vous de l'art de la gravure

Le Comité du Musée des Beaux-Arts a choisi de consacrer la cinquième exposition de l'année à la gravure, témoignant ainsi sa fidélité à la vocation de l'institution dont il dirige les destinées, et plus particulièrement à M. Charles Chautems, son conservateur, auquel on doit une magnifique galerie d'estampes et le rassemblement d'une prestigieuse collection de gravures.

Ainsi, samedi dernier, Jean Gredy s'est plu à saluer chaleureusement le public nombreux qui se pressait au Musée des Beaux-Arts, au Locle, laissant ensuite à M. Jean-A. Haldimann, ancien préfet des Montagnes neuchâteloises, le soin de présenter les six artistes invités, ainsi que les Editions Empreintes dont les quelques ouvrages exposés

conjuguent admirablement bien l'art du graveur et la beauté de la lettre.

Evoquant les «Quatre saisons», de Vivaldi, Jean Haldimann voit cette exposition comme une partition musicale qu'interprètent divers instruments, invitant les artistes à prendre pied dans l'œuvre de ce prestigieux musicien, tout en s'associant à son chant et à ses inspirations.

Il en est ainsi de Claire Pagni, artiste-peintre, de Neuchâtel, qui, délaissant ici, les couleurs de ses sérigraphies, soulève d'une touche délicate les brumes du printemps, exprimant dans les noirs et les blancs la vision poétique d'un monde ouvert à la fraîcheur d'un soleil neuf.

Puis, comme l'orateur l'a souligné, avec Anne-Charlotte Sahli, peintre et graveur, également de Neuchâtel, c'est l'été des minéraux pris dans les rails d'un soleil pur, ainsi qu'en témoignent son évolution et l'affirmation d'un remarquable talent.

Dans l'œuvre d'Armande Oswald, peintre et graveur, de Cortaillod, on découvre qu'elle garde de ses amours pour le théâtre, une verve un rien gouailleuse et un enthousiasme roboratif, alliés à une extraordinaire maîtrise du burin.

Déjà au bénéfice d'un riche palmarès, Francine Simonin, peintre et graveur, tout à la fois de Lausanne et Montréal, excelle dans les gravures sur bois. Faites à la manière japonaise, sur papier soie,

leurs couleurs sourdes et chaudes font penser à l'automne, à la perfection du fruit mûr.

Poursuivant sa ronde des artistes, Jean Haldimann admire les eaux-fortes d'Armand Desarzens, graveur à Belmont. Au propre comme au figuré, elles sont étonnantes de profondeur.

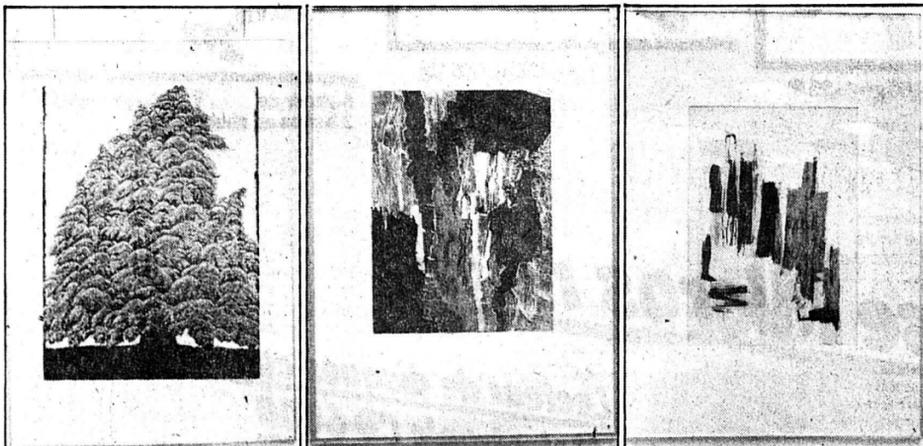
C'est une fois encore avec beaucoup de poésie que Jean Haldimann devait mettre un terme à son chaleureux message et auquel nous avons emprunté l'essentiel de notre propos, en évoquant enfin l'hiver, dont Ruedi Peter, graveur sur bois, de Heiden, pourrait être l'imager. Venu de la bêche du jardin à la gouge de l'artiste, Peter se fait le philosophe de l'arbre dépouillé ou du végétal qui exulte.

Enfin, Jean Haldimann a témoigné sa reconnaissance à Henri Jacot, maître-graveur, Prix de gravure de la 59e Biennale, (sp)

● L'exposition est ouverte du mardi au dimanche de 14 à 17 heures. Mercredi soir de 20 à 22 heures. Lundi fermé. Entrée libre.

### Renversée

Une automobiliste domiciliée aux Brenets, Mme N. T., circulait hier vers 18 heures rue Henri-Grandjean pour emprunter la rue de France. Après s'être engagée sur cette voie, elle s'est trouvée en présence d'un piéton, Mme Germaine Péquignot, née en 1904, de la localité, qui traversait la chaussée sur un passage de sécurité. Blessée par la voiture Mme Péquignot a été transportée par ambulance à l'hôpital.



De gauche à droite: Arbre en été, gravure sur bois, de Ruedi Peter; Ombre souterraine, gravure d'Anne-Charlotte Sahli; Mirages, encre de chine et lavis, de Claire Pagni.

## L'Hôtel National à La Brévine change de propriétaire

L'Hôtel National à La Brévine a fermé ses portes le 25 octobre dernier. Exploité depuis de nombreuses années par la famille Montero-Stauffer, il a été vendu à Kamel Abou-Aly - personnalité bien connue dans les milieux de la restauration à La Chaux-de-Fonds notamment. Quelques transformations à l'intérieur du bâtiment sont actuellement en cours, mais la réouverture est prévue pour la fin de la semaine.

Bien avant le décès subit de M. Eusebio Montero en mai 1987, restaurateur de l'hôtel en question, toute la famille cherchait à remettre cet établissement depuis fort longtemps. Si aucun acquéreur ne s'était présenté, elle avait décidé de le boucler purement et simplement. Il revient de loin et le village conserve heureusement ses trois restaurants.

Les travaux, effectués par des maîtres d'Etat de la région, ont été surtout réalisés dans le café. Les

locaux ont été rafraîchis, le mobilier légèrement modifié, le carrelage changé et un nouveau comptoir avec bar installé. Quant au reste - la salle à manger, les quatorze chambres et les cuisines - il

n'y a pas eu de rénovation. Comme tout était entretenu impeccablement, il ne s'avère pour le moment pas nécessaire de retarder quoique ce soit.

Pourtant, le propriétaire envi-



L'Hôtel National de La Brévine en de nouvelles mains. (Photo Impar-Favre)

sage dans une prochaine étape (au printemps 1988?) de refaire les chambres, les sanitaires et les douches. Ce sont Mme et M. Pascal Bourgeois qui en seront les gérants. Celui-ci, valaisain d'origine, a travaillé dans plusieurs restaurants de La Chaux-de-Fonds, ils vont continuer dans la lignée des anciens tenanciers, conservant une cuisine traditionnelle et un accueil chaleureux.

Pour ce qui est de la fontaine, située derrière le bâtiment, M. Bourgeois y mettra des truites en été, tout comme cela se faisait auparavant. Il est difficile pour ce couple d'envisager l'avenir, mais souhaitons qu'il saura faire preuve d'ambition pour que le commerce demeure et poursuivre son essor. Il ne suffit pas dès lors de se cantonner sur des acquis; il faut avoir l'esprit imaginatif et ne pas craindre d'innover pour satisfaire la clientèle.

PAF



(Photo cp)

## Il rêve de femmes

### Une première suisse au Festival de marionnettes

Après «Rien que la vérité», vient «Le piège». Suite à un regard féminin les fantômes d'un homme. Le théâtre de la Rose des Vents a mûri son dernier spectacle pour adulte pendant cinq ans.

Après un an de stage en Pologne, Daniel Brunner et sa femme ont conçu leur histoire sans texte, entourés de 2 manipulateurs et d'une comédienne.

«Le piège» visualise l'imaginaire de Monsieur Tout le Monde, en l'occurrence M. Lambert-Dubois. Il rêve de femmes, de son pouvoir, et veut donner vie à une chimère qui n'a pas de place dans la réalité.

En fait M. Lambert est une éternel insatisfait: matérialiser son

rêve revenait à lui donner raison. Dans ce spectacle, qui repose entièrement sur la puissance évocatrice des images, la troupe ne refuse pas un certain didactisme et une certaine moralité. «Tant qu'elle ne réduit pas le spectacle à une leçon de cathéchisme» justifie Daniel Brunner.

Avec une panoplie marionnettique sensiblement élargie, la Troupe de la Rose des Vents fait sa deuxième apparition dans le canton, qui plus est constitue une première romande.

C. Ry

● Collège Jehan-Droz, ce soir mercredi 25 à 20 h 30.

### ON EN PARLE AU LOCLE

Quelle que soit leur sensibilité politique et même lorsqu'ils assurent n'en point avoir, les Loclois sont fiers de voir leur ancien président de ville appelé à siéger au Conseil fédéral. Ils se souviennent avec reconnaissance, mais aussi avec un brin de nostalgie, de ce concitoyen actif et généreux dans l'effort, qui fut le véritable «patron» de la Mère-Commune durant quatre législatures.

Gestionnaire compétent, ouvert à la discussion mais ferme dans ses convictions, l'homme avait le sens des responsabilités et du devoir de sa charge. D'un esprit constructif et réaliste, il avait l'étoffe d'un politicien de grande envergure.

Nous l'avions pressenti au Locle, nous l'avions compris par son activité aux Chambres fédérales, nous l'avions écrit dans ces

colonnes, son destin politique devait fatalement l'éloigner de nous et permettre à ses qualités de s'affirmer différemment. On conçoit la suite. Le voilà candidat aux plus hautes fonctions du pays, le voilà désigné par ses pairs pour être élu au Conseil fédéral.

Monsieur le président, on vous a regretté ici, on vous regrette encore, mais c'est pour nous un baume précieux de savoir qu'après notre ville le canton a bénéficié de votre dynamisme et que demain, la Confédération vous confiera des tâches à la mesure de vos capacités. Nous en sommes fiers et nous vous souhaitons une heureuse carrière à Berne, tout en vous demandant de garder dans votre cœur une toute petite place pour la Mère-Commune des Montagnes neuchâteloises qui, elle, ne vous oubliera pas. Ae

### SOCIÉTÉS LOCALES

#### Le Locle

SEMAINE DU 25 NOVEMBRE AU 1er DÉCEMBRE

CAS section Sommertel. - Vendredi 27, assemblée générale annuelle à 20 heures au Forum de la Fondation Sandoz. - Mardi 1er, Réunion des aînés à 18 heures au restaurant de la Jaluse; gymnastique à 18 heures à la halle de Beau-Site. - Gardiennage: Noël de l'O.J.

Club jurassien, section Col-des-Roches. - Mardi 1er à 19 h 45 au collège Daniel JeanRichard 9, «La grande aventure de la vie des plantes» en vidéo, présentée par un clubiste Marianne Graber.

Chœur d'hommes «Echo de l'Union». - Lundi 30, répétition à 20 heures au local.

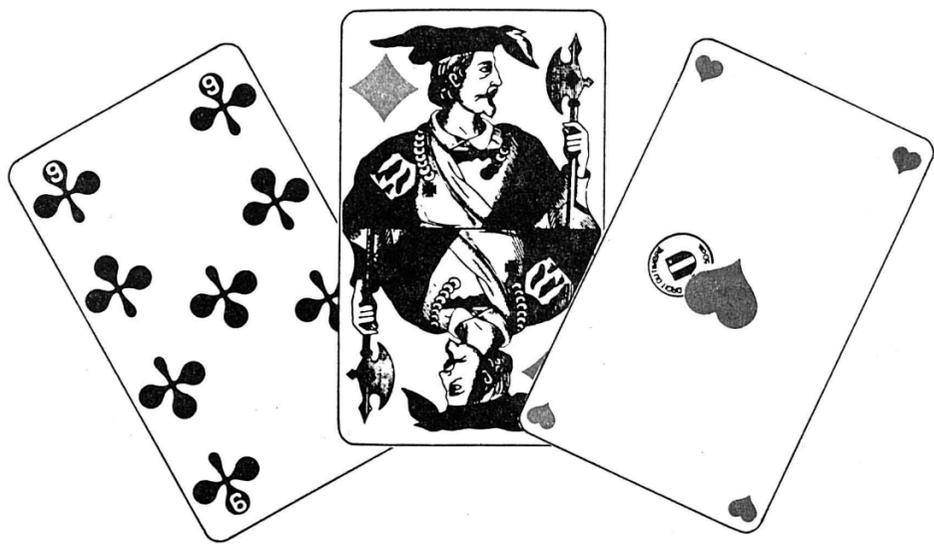
Club des loisirs. - Mardi 1er à 14 h 30 au Cercle de l'Union, deuxième match aux cartes.

Club du berger allemand. - Entraînement, renseignements auprès de Marcel Gardin, tél. 26 69 24.

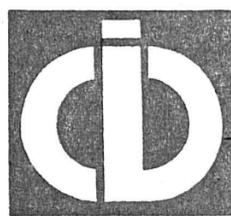
Club aquariophile. - Local ouvert le mercredi soir dès 20 heures, Billodes 50. Renseignements: 039/31 85 43.

Contemporaines 1918. - Mercredi 2 à 16 h 30 au Cercle de l'Union, fête de Noël; apportez vos chapeaux, s.v.pl.

Contemporaines 1919. - Mercredi 25, réunion à 14 h 30 au Cercle de l'Union.



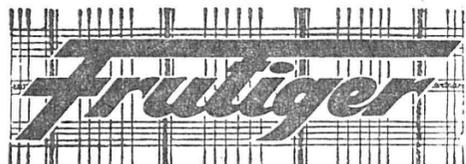
# LE LOCLE ET DISTRICT



Commerce  
Indépendant de  
Détail

..... **VOS ATOUTS**

Pour vos cadeaux.  
Pensez utile et qualité.  
Magnifique choix de pulls et chemises  
Monte-Carlo, Barbados, Jockey, Golden Gate.



**CONFECTION**  
Daniel-JeanRichard 15, Le Locle.  
Entreprise familiale.

Samedi 28 novembre 1987:  
exceptionnellement fermé l'après-midi.

## DISCOUNT MEUBLES

Superbe  
chambre  
à coucher  
en bois massif.  
Composée d'une  
armoire 4 portes,  
1 lit, 2 chevets,  
1 commode.

Le tout pour  
**Fr. 2 980.-**  
seulement



E. ZWAHLEN  
2322 Le Crêt-du-Locle  
☎ 039/26 55 26

● **P** Parking

Restauration sièges  
tous genres chez  
**E. Matthey**  
Tapissier-Décorateur  
Côte 12-14, Le Locle

P. Von Arx  
**AU SIGNAL**  
JEUX ET JOUETS  
TECHNIQUES  
2400  
M.-A. CALAME 16 LE LOCLE  
**Jeux et jouets**  
Barbies - Peluches  
Légos - Trains électriques  
Maquettes de construction  
chèques fidélité

N'oubliez pas de réclamer vos  
chèques fidélité

Rideaux voilages  
nouvelles collections chez  
**E. Matthey**  
Tapissier-Décorateur  
Côte 12-14, Le Locle

**batibouw**  
**Willy Maurer**  
Rue Andrié 3, 2400 Le Locle.  
☎ 039/31 38 15  
Grand choix d'articles en  
fer forgé, pour cheminée,  
plus panier à bois en rotin.

Gobelins à broder  
grand choix chez  
**E. Matthey**  
Tapissier-Décorateur  
Côte 12-14, Le Locle

Meubles anciens  
chez  
**E. Matthey**  
Tapissier-Décorateur  
Côte 12-14, Le Locle

Chaque RockWatch  
est unique comme la prune de  
vos yeux, personnelle comme votre  
signature. Tissot RockWatch, la montre  
en pierre. Une infinité d'éclats et  
de couleurs comme galets satinés par  
la mer depuis le fond des âges.  
Disponible en deux grandeurs. Fr. 300.-  
**ROCKWATCH**  
La RockWatch, une idée cadeau  
parmi tant d'autres de chez Tissot.  
Venez découvrir notre collection:  
**ERIC JOSSI**  
BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ETAINS  
D. JEANRICHARD 1, LE LOCLE  
le choix, la qualité, le service  
**TISSOT**  
La marque de l'année

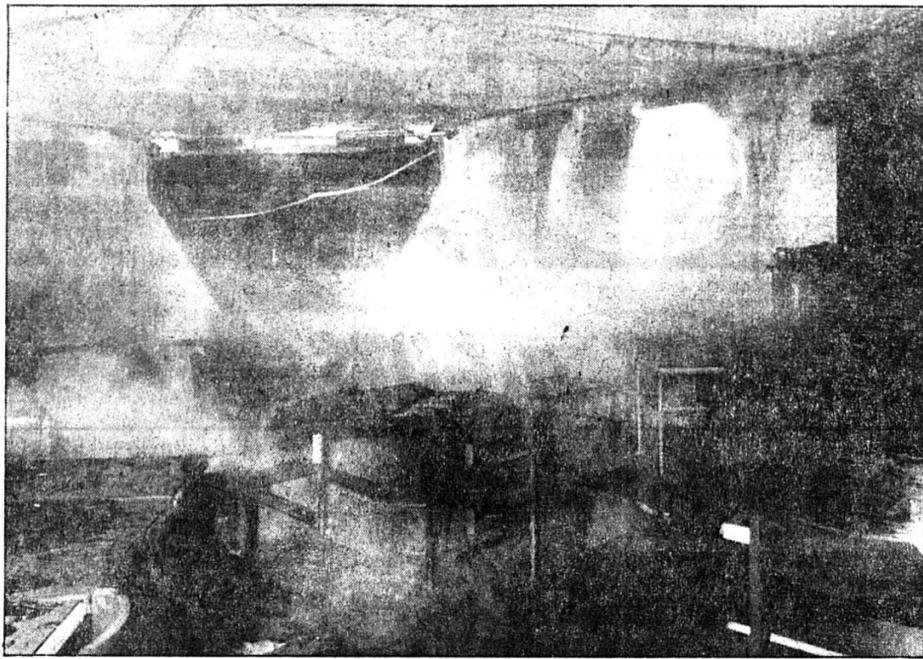
**Etes-vous frileuse ?**  
Fabuleux choix de:  
● Robes de chambre chaudes ou velours  
● Chemises de nuit, grandeurs 36 à 54  
● Pyjamas, déshabillés  
● Tenues d'intérieur  
● Vaste choix de lingerie fine  
● Bonneterie chaude, laine et soie  
Votre magasin spécialisé:  
**CORSETS LINGERIE**  
**LOUISIANNE**  
Nous nous réservons pour les fêtes!  
chèques fidélité  
Daniel-JeanRichard 21 - Le Locle - ☎ 039/31 82 79

Alimentation générale  
Laiterie  
**Chez Aubert**  
vous propose  
**Action**  
**de**  
**Beaujolois**  
**nouveau**  
**Fr. 4.95**  
la bouteille  
Rue Bournot 17 - Le Locle  
☎ 039/31 10 66

**BLAUPUNKT**  
Le petit point qui fait  
toute la différence.  
Au sommet  
de la pyramide vidéo:  
perfection optique et acoustique!  
**Blaupunkt RTV**  
**900.** Magnéto-  
scope numérique  
HiFi, décodeur VPS  
et programmation par  
code à lignes ACT.  
Super arrêt sur image,  
divers effets, verrouil-  
lage électronique à  
chiffres. Son HiFi de  
grande classe par enre-  
gistrement en OUC.  
Index de recherche  
et compteur du  
déroulement de la  
bande en temps réel. Télé-  
commande à infrarouge.  
Prix net Fr. 2398.-, PAL/  
SECAM Fr. 2698.-.  
En vente chez:  
**Eric Robert - Radio TV**  
**2400 Le Locle**

# Un incendie qui semble criminel

## Le restaurant du centre de tennis de Marin détruit



L'intérieur du restaurant: des dégâts considérables.

(Bélino AP)

L'incendie qui a ravagé dans la nuit de lundi à mardi le restaurant du centre de tennis de Marin a éclaté en plusieurs endroits, a précisé hier la police cantonale neuchâteloise. La police n'exclut pas que le sinistre, qui a causé des dégâts très importants soit d'origine criminelle.

L'incendie n'a pas endommagé les installations du tennis couvert attenant au restaurant. En revanche, les courts de squash ont subi des dommages. L'incendie a été maîtrisé par une vingtaine de pompiers.

Selon les précisions fournies par la police cantonale neuchâteloise, c'est grâce au système de télé-alarme installé dans le logement d'une responsable du centre de tennis, habitant à une certaine distance de là, que l'alerte a pu être donnée vers une heure du matin, sans que personne sache encore toutefois de quoi il s'agissait.

Une patrouille de la police s'est donc rendue sur les lieux et, ayant constaté que le bâtiment brûlait à l'intérieur, a à son tour alerté les pompiers des premiers secours de Neuchâtel et de Marin. (ats)

# Une gifle à 100 ou à 200 fr?

## Audience au Tribunal de police du Val-de-Ruz

Pour rendre service, la plaignante M. Y. a accepté de téléphoner à la nouvelle amie du prévenu W. N. pour l'informer que la précédente amie n'était pas l'auteur de téléphones anonymes. W. N. n'a pas apprécié que la plaignante se mêle de ses affaires et, quelques jours plus tard, il a administré à M. Y., devant un arrêt de bus, une gifle retentissante. Dans cette affaire de voies de fait, le président a tenté, en vain, la conciliation. W. N. reconnaissait les faits, acceptait de verser 100 fr à une œuvre contre retrait de plainte, mais Y. M., elle, désirait que le montant fût de 200 fr. Affaire à suivre.

### PRÉLIMINAIRES

Le tribunal a également siégé, à deux reprises, en audience correctionnelle préliminaire.

La première affaire concerne deux jeunes gens, S. B. âgé de 20 ans, et S. G. âgé de 19 ans. La disparition de S. B. de son domicile en janvier 1987 a coïncidé avec une recrudescence de cambriolages dans la région. Objet d'un signalement de la police, S. B. a été arrêté en février 1987 à la frontière suisse, alors qu'il revenait de France. L'instruction devait élucider de nombreux vols notamment de véhicules automobiles, et des cambriolages. S. B. est ainsi prévenu de vol, tentative de vol, vol d'usage, conduite sans permis, ivresse au volant, et S. G. de vol,

vol d'usage et conduite sans permis. Dans leur grande majorité, les faits ont été admis. Le tribunal a procédé au tirage au sort des jurés qui seront MM. Jean-Claude Guyot et Félix Bernasconi; leurs suppléants seront Mme Catherine Vaucher et M. Jean-Claude Barbezat. L'audience de jugement sera fixée ultérieurement.

La seconde affaire concerne un automobiliste, E. M., prévenu de lésions corporelles graves et d'ivresse au volant. Le 20 mai 1987, ce conducteur, pris de boisson (0,93‰) circulait de Boudevilliers en direction de Neuchâtel. A l'entrée des gorges du Seyon, dans un virage à droite négocié à la vitesse de 100 km/h le prévenu a perdu la maîtrise de sa machine. Celle-ci a franchi la ligne de sécurité sur quelque 80 mètres et est entré en collision frontale avec un véhicule survenant normalement en sens inverse. La victime, une jeune femme de 30 ans, a été transportée au CHUV, très grièvement blessée. Tirés au sort, les jurés sont Mmes Anne-Marie Chiffelle et Rose-Marie Rüttimann. Leurs suppléants sont M. Jean-Claude Barbezat et Fernand Marthaler. L'audience de jugement sera appointée ultérieurement.

● Le Tribunal de police du Val-de-Ruz était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Patrice Phillo, substitué au greffe. (Zn)

# La valse des patentes

## Fermeture temporaire d'un pub à Neuchâtel

Curieux qu'une gérante, dûment patentée, engagée comme responsable d'un pub, ne détienne ni les clés, ni les comptes de l'établissement... Ouvert après rénovation pour une clientèle jeune et noctambule, le pub rapporte gros. A qui profite la valse des patentes, s'interrogeait le Tribunal de police hier.

Le ministère public pointe du doigt ses deux anciens propriétaires, et un bistrotier qui a voulu «leur rendre service». Puis il se retourne également contre les deux gérants employés jusqu'à la fermeture du pub, le Vendredi Saint de cette année après moins d'une année d'exploitation. Fermeture décidée après enquête. Les patentes engagées ne recouvrent pas la responsabilité réelle de leur titulaire. Le dispositif des propriétaires vise des objectifs très précis. Il a fallu néanmoins trois heures d'audience pour les comprendre.

L'ancienne gérante confirme: registre des alcools, choix des fournisseurs et des fournitures, contrats de travail avec le personnel lui passent sous le nez. On l'a engagée sur sa bonne mine et sa tenue, pour assurer de 7 h 30 à 15 h la marche du pub. Le soir, il faut une poigne de mâle que l'on trouve en la personne de A. C.

Premier employeur et premier propriétaire du commerce, K.-A. A. restaurateur chaux-de-fonnier a vendu pour 900.000 francs l'établissement à une société anonyme dont il est actionnaire. Cette SA voit en A. C. le successeur possible de la gérante, qu'elle estime

«incompétente». Elle le paie donc copieusement et l'intéresse au chiffre d'affaires mirobolant.

Pour le ministère public, les propriétaires jouent sur les limites de la loi et visent un profit maximal. Ils se chargent de l'exploitation, la dirigeant en lieu et place de leurs gérants dont les patentes ne sont que des prête-noms. Par ailleurs, la SA est aussi une centrale d'achat pour chaque établissement qu'elle représente. Une manière de faire qui vaut de l'or: de l'avis des prévenus, le pub tenu sous leur férule et qu'ils ont revendu à regret fut une mine d'or.

L'avocat de la gérante plaide l'acquiescement: «Ma cliente a toujours réagi et demandé des explications. On la croyait malléable. Elle ne l'est pas. A chaque irrégularité, on se retrouve dans le Livre de la jungle. Avec le serpent, qui dit en face de Moogli «Aie confiance». Ma cliente n'a pas tiré le moindre profit de l'affaire». Tous les prévenus plaident pour leur acquiescement. «Il n'y a rien d'irrégulier dans cette manière de faire» s'exclame la défense des propriétaires. Le juge Delachaux rendra son jugement à huitaine.

C. Ry

# Enquête sur l'enseignement renouvelé du français

## Un énorme travail de la Fédération des associations de parents d'élèves

Récemment a eu lieu, à Neuchâtel, l'assemblée générale de la Fédération neuchâteloise des associations de parents d'élèves (FNAPE). Celle-ci s'est réunie sous la présidence de Mme L.-M. Babey et, en plus des associations déjà membres, eut le plaisir d'accueillir, à titre «d'observateurs», des représentants de deux nouvelles associations fondées dans le courant de l'été 1987; celles des Geneveys-sur-Coffrane et de Montmollin-Montéillon, qui devraient vraisemblablement adhérer sous peu à la FNAPE.

La présidente fit le tour des activités 1986/1987, relevant l'énorme et intéressant travail fourni en vue de l'enquête auprès des parents au sujet de l'enseignement renouvelé du français. Les réponses et conclusions de cette dernière sont ras-

semblées dans un document que l'on peut se procurer auprès de Mme. M. Grüner, rue de la Chapelle 29, à Peseux.

Après avoir adopté les comptes et donné décharge à la caissière, l'assemblée a voté une modification des statuts de la FNAPE, modification allant dans le sens de l'admission de membres individuels. Cette modification fut votée à l'unanimité.

Au chapitre des divers, il fut question de classes d'accueil en dehors des heures de scolarité, ainsi que de problèmes de transports d'élèves, soit en raison de leur inexistence ou du temps que les enfants passent sur les routes.

Notons enfin que le comité, qui se présentait en bloc, a été réélu, avec à sa tête Mme L.-M. Babey, de Corcelles, présidente. (sp)

# Propositions locloises acceptées

## L'Association des lutteurs neuchâtelois en assemblée

L'Association cantonale des lutteurs neuchâtelois compte 5 clubs, celui du Vignoble, du Val-de-Ruz, du Val-de-Travers, du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Samedi dernier, ils étaient tous réunis au restaurant des Endroits, à La Chaux-de-Fonds, en présence de M. Rolf Graber, conseiller communal du Locle, du président d'honneur M. Marcel Baechler, d'Ernest Grosenbacher, vétérinaire fédéral et de nombreux invités.

C'était la première fois que le nouveau président M. Jean-Claude Schäfer de La Chaux-de-Fonds dirigeait les débats. Sur le plan cantonal, l'année 87 fut d'un bon millésime mais les résultats des lutteurs en dehors de nos frontières sont assez moyens.

Toutes les manifestations ont connu le succès malgré une météo défavorable. Patrick Girard et Claude Lesquereux ont pris la responsabilité des entraînements physiques d'hiver à Fontaines. Une chose réjouissante pour le nouveau président, l'effectif des garçons-lutteurs et des actifs est en augmentation: garçons-lutteurs juniors 27 (+3); actifs 38 (+8); avec 45 membres d'honneurs et honoraires, l'effectif de l'association est de 223 membres.

M. Henri Mottier, chef technique cantonal demande à ce que les lutteurs se mobilisent davantage à

toutes les manifestations organisées. Au Locle, à la fête cantonale, Lionel Zaugg, 18 ans, a remporté le titre: il y a bien longtemps qu'un Neuchâtelois ne l'avait décroché.

Pas de soucis pour le caissier John Stoller puisqu'il a annoncé une situation saine. M. Rolf Graber, président d'organisation de la 68e Fête cantonale au Locle a fait revivre cette réussite au moyen de diapositives qu'il a présentées à l'assemblée.

M. Patrick Girard du Locle a été nommé au comité cantonal avec la responsabilité de l'organisation des cours. Cinq jurys du classement furent élus, soit MM. Henri Mottier, Willy Schwob, Christian Matthys, Bernard Künzi, Patrick Girard, ainsi que 13 jurys d'emplacem.

Deux motions du Club des lutteurs du Locle ont été acceptées par 38 voix. L'une demandant l'obligation pour le jury de suivre un cours chaque année, l'autre pour l'obtention de l'honorariat, qu'il soit nécessaire de participer à 3 fêtes au moins dont la cantonale.

Au chapitre des distinctions, M. Francis Mermod de Neuchâtel a été nommé membre d'honneur alors que M. René Matthey de Chézard-Saint-Martin a reçu la plaquette de vétérinaire romand. (ha)

# Suivez le bœuf

## Marché d'élimination aux Hauts-Geneveys

Le dernier marché d'élimination de bétail du canton s'est tenu hier aux Hauts-Geneveys, un marché de bonne qualité où l'on a pu constater une certaine surenchère alémanique qui a laissé sur leur faim les marchands traditionnels du cru.

Quelque 140 vaches et une douzaine de taureaux ont été pris en charge par l'office du bétail représenté par M. Jean Gabus, le prix moyen se situant à environ 3,70-3,80 fr. le kilo. Par rapport à l'automne 1986, les prix sont en légère reprise, vingt centimes au kilo supplémentaires pour les vaches et un franc de mieux pour les taureaux mais on est loin

encore des chiffres d'il y a deux ans.

Cette année, 2500 bêtes ont été éliminées sur les divers marchés du canton, soit une centaine de plus que l'an passé. Avec la possibilité de présenter, dès le printemps prochain, deux génisses par exploitation à l'élimination, le cheptel subira une réduction vraisemblable, sans doute alignée sur les nouveaux quotas de production laitière de l'année de référence.

Cette légère reprise du marché de la viande permettra de réduire modestement le manqua à gagner des agriculteurs, mais ce n'est encore qu'une maigre consolation. M. S.

# Début des travaux de transformations

## A l'Ecole Steiner des Geneveys-sur-Coffrane

A l'occasion du coup d'envoi des travaux de transformation de la ferme communale de Geneveys-sur-Coffrane par «La Coudraie S.A.», en vue de l'installation de l'Ecole Steiner pour la rentrée scolaire 1988, la société nous communique ce qui suit:

L'Ecole Steiner, par son développement heureux, doit impérativement loger ses 80 à 100 élèves à la rentrée scolaire d'août 1988. Les locaux qu'elle occupe à La Jonchère sont déjà trop exiguës et ne suffisent plus à abriter le nombre de classes actuelles.

Le dossier de plans et la demande de sanction préalable furent déposés le 19 décembre 1986, après mise au point du projet définitif entre La Coudraie S.A., propriétaire de l'immeuble et l'architecte M. Gilbert Hainard, La Jonchère, celui-ci ayant contacté, avant le dépôt des plans, les autorités cantonales et communales.

Le maître de l'ouvrage ayant estimé que le permis de construire devait raisonnablement lui être délivré dans le courant du mois d'août ou début septembre 1987 pour pouvoir commencer les travaux de transformations en maintenant la toiture de la partie rurale de la ferme comprenant les écuries anciennes et la grange.

La Coudraie S.A. et l'architecte n'ont reçu le permis de construire que le 21 octobre 1987.

De ce fait, compte tenu des conditions climatiques régnant, en

hiver, aux Geneveys-sur-Coffrane, en particuliers des charges de neige et de vents, l'ingénieur a formellement déconseillé au maître de l'ouvrage La Coudraie S.A. d'effectuer des travaux dans la grange, tels qu'ils étaient envisagés précédemment, au-dessous d'une toiture étayée, les normes de sécurité n'étant plus respectées.

Pour maintenir impérativement le délai de la rentrée scolaire 1988, La Coudraie S.A., en date des 2 et 3 novembre 1987, a obtenu des autorités cantonales et communales, l'autorisation de démolir la toiture et les murs de la grange.

Les travaux de gros œuvre ont débuté lundi 23 novembre 1987. (comm)

### DOMBRESSON

#### Zigzag et blessures

Un automobiliste domicilié à Marin, M. Didier Schrupf, 21 ans, circulait lundi vers 20 h 25 sur la route Dombresson - Savagnier lorsque, à la sortie d'une courbe à droite, le véhicule s'est mis à zigzaguer pour s'immobiliser contre un arbre.

Sous l'effet du choc, la voiture est revenue au centre de la chaussée. Blessés, le conducteur ainsi que sa passagère, Mlle Bernadette Affolter, de Lajoux, ont été transportés par ambulance à l'hôpital.

PUBLICITÉ

**HALTE À DE NOUVEAUX**

**IMPÔTS SUR LES SALAIRES**

De nombreux travailleurs et travailleuses ont besoin de tout leur salaire pour vivre. Il n'est pas normal d'en enlever une partie pour financer des indemnités de maternité à des gens qui n'en ont pas besoin ou qui ont la chance de ne pas avoir besoin de travailler.

**NON**

**à la loi sur l'assurance maladie le 6 décembre**

*On paie déjà plus de 20% sur les salaires. Cela suffit!*

Comité national contre de nouveaux impôts sur les salaires. Resp. A. Ogiuer. CP 4008 Berne

## Ormes abattus

Sale coup pour la Grande Rue de Môtiers



Ormes abattus. Ils seront remplacés par d'autres arbres. (Photo François Charrière)

A Môtiers, trois ormes malades de la Grande Rue ont été abattus hier matin par les bûcherons. L'un de ces arbres, vieux de trois siècles au moins, était creux. Rousseau se promena certainement sous leur feuillage pendant son séjour à Môtiers...

subira l'assaut des tronçonneuses. Il faudra une autogrupe pour amortir la chute et éviter de démolir les maisons du quartier.

Les bûcherons continueront leur travail au haut du village, dans le secteur du transformateur où la belle allée est malade.

C'est une douzaine d'ormes que la commune devra abattre. Ce matin, une magistrale plante, située en face de la Maison des Mascarons,

La commune a décidé de les remplacer. Mais il faudra des décennies pour que la Grande Rue retrouve son cachet... (jjc)

## La facture des orages

A Saint-Sulpice, le législatif a fait ses comptes

Le législatif de Saint-Sulpice a siégé sous la présidence de J.-P. Gattoliat. Il a adopté une nouvelle échelle fiscale pour effacer la différence d'imposition des personnes mariées et des concubins. Il s'est aussi penché sur des demandes de crédits. Deux concernaient la réparation des dégâts causés par les pluies diluviennes de cet été.

Un glissement de terrain s'est produit dans l'Ubena, torrent qui descend le flanc nord du village. Le crédit, de 16.000 francs, muni de la clause d'urgence, permettra de consolider le secteur du «Tirage».

Autre crédit, de 50.000 francs. A la suite des pluies abondantes, le chemin de la Lignière, non goudronné, s'est retrouvé impraticable. Une réfection complète est envisagée, avec la mise en place d'une canalisation empêchant les ravinelements de la chaussée.

Chemins agricoles: un arrêté adopté l'autre soir prévoit une participation communale de 5 pour cent, mais au maximum de 5000 francs par année et pour chaque cas. Elle est accordée aux proprié-

taires qui procèdent à la réfection de leurs chemins s'ils desservent une ferme exploitée. Disposition valable jusqu'en 1993.

### BUREAU À L'ÉTROIT

Le Bureau communal est à l'étroit. La mise en place d'un mobilier plus fonctionnel a donné l'idée au Conseil communal d'aménager un nouveau bureau au collège dans une salle d'école inemployée. Le devis se monte à 55.000 francs; le cantonnier se chargera de certains travaux.

Enfin, après avoir voté un crédit de 30.000 francs pour revoir son plan d'aménagement, le législatif a vendu trois terrains du lotissement du Grand Frédéric.

Dans les divers, il a été question du déneigement des chemins hors du périmètre de la localité (un contrat sera soumis aux propriétaires intéressés qui devront prendre en charge un montant forfaitaire) et de l'augmentation du prix des parcelles de terrain. Le mètre carré passe de 30 à 45 francs, aménagement compris. (Imp-rj)

## NEUCHÂTEL

## Un grand maître pour un chef-d'œuvre

Concert d'inauguration du clavecin Rückers

Dimanche était un grand jour pour les Neuchâtelois amateurs d'art: un concert était donné au Musée d'art et d'histoire, pour marquer l'achèvement des travaux de restauration du clavecin Rückers. Double privilège de pouvoir admirer ce magnifique instrument et d'entendre un grand maître, Gustav Leonhardt, claveciniste de renommée internationale.

J.-P. Jelmini, conservateur, a souhaité la bienvenue à chacun et salua la présence de nombreuses personnalités, dont les membres du Rotary Club Neuchâtel, qui prirent une part active dans le financement de cette restauration. A. Chappuis, président du Rotary exprimait ensuite sa satisfaction devant l'œuvre entreprise dans le cadre du 60e anniversaire du club.

R. von Nagel, facteur de clavecins de Paris présenta l'histoire et la restauration du clavecin. L'instrument, signé Johannes Rückers est daté de 1632 et a été exécuté à Anvers. En 1745, il subit un grand ravalement à Paris, pratique très courante à l'époque. Le clavecin est élargi et muni d'un second clavier, totalisant ainsi deux registres de huit pieds et un de quatre pieds. Il ne s'agit donc pas d'un clavecin,

mais de deux, l'un dans l'autre; symbiose réalisée avec maîtrise, laissant apparaître toutefois des différences de style. Témoin: la décoration de l'instrument. Intérieur flamand, laissant apparaître une peinture d'origine (1632) élargie au XVIIIe non sans maladresses, relève M. von Nagel. La décoration extérieure, elle, date du ravalement.

C'est entre janvier et septembre 1987 que le clavecin est entièrement rénové, sous la direction de R. von Nagel. Magnifique travail, effectué à Paris, dans le respect total de l'ouvrage original, en collaboration avec R. Cohard, maître doreur et M. Germond, maître ébéniste.

A. Buhler, président de la ville, remercia artisans et mécènes. Un musée n'est pas une nécropole, dira-t-il, et cela est symbolique qu'un objet de collection retrouve vie.

Une renaissance fastueuse pour cet instrument, sous les doigts de G. Leonhardt, qui interpréta avec brio des pages de Couperin (François et Louis), Leroux, Balbastre. La délicatesse du doigté, la légèreté du phrasé achevèrent de combler l'auditoire. (mn)

## Pour que brûle le bois

Séminaire à Colombier sur l'énergie par le bois

Jeudi se tiendra à Colombier un important séminaire destiné à promouvoir la consommation du bois dans le domaine énergétique. Une cinquantaine de personnes y prendront part.

Mis sur pied par l'Office forestier central suisse, le séminaire qui aura lieu à Colombier jeudi a pour thème: «Energie: la chaleur par le bois». Un premier séminaire romand a rencontré un beau succès à Lausanne le 19 novembre.

Il est destiné aussi bien aux propriétaires et au personnel forestiers, à celui des entreprises de transformation du bois, aux commerçants du bois, aux planificateurs et conseillers, aux représentants des autorités, aux maîtres d'œuvres. Il réunira une cinquantaine de personnes, côté offre et côté demande.

Le séminaire a pour but de donner une impulsion afin d'améliorer les conditions générales pour l'utilisation du bois dans le domaine énergétique.

La nature des matériaux combustibles est importante, le bon fonctionnement des installations (avec une minimalisation des émissions pour répondre à la protection de l'environnement), doit permettre un engagement optimal du potentiel existant d'énergie par le bois. Dans ce cadre, une politique communale, voire régionale favorisera la valorisation du bois de feu. En cinq chapitres, les partenaires en présence se comprendront

mieux grâce au manuel qui leur sera remis en début de cours: «La chaleur par le bois».

Plusieurs conférenciers développeront les différents aspects du problème. Parmi eux, M. Hans Bärtschi, ingénieur forestier EPFZ, directeur de l'Association forestière vaudoise et du Bas-Valais, se penchera sur le problème de l'approvisionnement. M. Pierre Renaud ingénieur EPFZ, de la Sagne, évoquera un exemple concret. Et M. P. Mermier, chef de l'Office forestier central suisse s'exprimera en tant que Chef du service romand pour l'énergie du bois.

Favoriser l'utilisation du bois: un problème étudié par l'Office fédéral des questions conjoncturelles qui a nommé une commission de 27 organes suisses, chargée de la direction du projet avec une commission d'experts. Des groupes de travail ont été formés qui s'occupent de 7 domaines différents: constructions en bois, meubles emballage, procédure de triage et répartition, mesures d'appoint, information des cadres et énergie. Ce dernier groupe ayant organisé le séminaire de Colombier.

A. O.

## Croix-Bleue en concert à La Côte-aux-Fées

La fanfare de la Croix-Bleue du Val-de-Travers a vu ses effectifs fondre ces dernières années. Cependant, pas question de baisser les bras. Avec le renfort de quelques musiciens, cette société a pu offrir une belle soirée samedi à la grande salle.

Dans son allocution de bienvenue, le président Daniel Margot remercia tout particulièrement le directeur J.-P. Corsini qui quitte ses fonctions le 31 décembre. C'est avec un vif regret que la société se voit privée d'un chef qualifié et d'un homme charmant.

Le programme musical était attrayant, bien enlevé. Une marche fut bissée. Deux petits élèves de sept et huit ans se produisirent sous les applaudissements. En intermède, on entendit un émouvant témoignage d'un ami sorti des griffes de l'alcool avec l'aide de Dieu.

La Gaité de La Chaux-de-Fonds interpréta une comédie «Le mari de la fille», qui provoqua rires et applaudissements mérités. (dm)

### COUVET

#### 2000 km en ballon!

Pendant l'inauguration du centre commercial de Fleurier, le «Commerce», les gosses ont lâché des ballons.

En ce jour de tempête, ils ont couvert des distances étonnantes.

Une petite fille de Couvet, Jessica, 11 ans, vient de recevoir une lettre datée du 16 novembre: son ballon est tombé à 140 km d'Oslo, à Namnå. Ce qui représente, de Fleurier au sud de la Norvège, quelque 2000 km! (jjc)

### NEUCHÂTEL 29

## Entre le cru et le cuit

Manarf, sa pomme, sa patate et son poisson

Dieu, que le monde miniature est grand! Manarf, sur la scène du Pommer hier soir, explore le minuscule et le public n'en est que plus fasciné. Sans honte, ses fortaneries niaises tout d'abord, acheminant tranquillement, ses moments d'illusion. Cette préparation prédomine avant même l'interprétation du Petit Chaperon Rouge. Manarf joue avec les objets: le son tout d'abord, qu'il fait passer dans sa tuyauterie farfelue. Le Chaperon Rouge (une pomme), mère-grand (une patate dépecée toute fumante) et le grand méchant loup (un poisson cru). Dans cette comédie, c'est l'organisateur du carnage qui se montre le plus cannibale.

Manarf possède un sens de la scène et des profils qu'elle sait mettre en lumière. Et son spectacle

tient à lui seul dans l'illusion d'un monde à deux dimensions. Divertissement court et poétique, «Intime Intime» se mange à la fourchette, à petite bouchées réjouies.

C. Ry

● Manarf se produira à La Chaux-de-Fonds jeudi 26 à 20 h 30 à l'abc et à Saint-Aubin le vendredi 27 à la Tarentule à 20 h 30.

## Contre les rochers

Un jeune motard domicilié à Cernier, M. Joël Wermeille, 19 ans, circulait hier vers 11 h 20 sur la route Valangin - Neuchâtel quand, à l'entrée des gorges du Seyon, au Pont-Noir, roulant à vive allure, il a violemment heurté les rochers sis en bordure nord de la chaussée. Blessé, M Wermeille a été hospitalisé par ambulance.

### divers

CHEVALINES SA

Dès le 1.12.1987



## M. Claude Jaquet

un enfant du pays chez CHEVALINES SA, pour vous conseiller et vous servir

PESEUX

Succursale des Carrels  
Route de Neuchâtel 24  
Tél. 038/314485

Philippe Bovay p b

Electricité  
Téléphone

Temple-Allemand 97

2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 17 25

Cherchons pour Neuchâtel

### dactylo

de langue maternelle anglaise, de préférence sténo, à mi-temps.

Entrée immédiate ou à convenir.

Ecrire sous chiffres GH 18034, au bureau de L'Impartial.

Nous engageons des ouvriers en bâtiment n'ayant pas le vertige Suisses ou permis C ☎ 039/23 27 27

Gérance de la place

cherche

## employé(e) de commerce

Gestion et comptabilité d'immeubles.

Engagement début 1988.

Pour toutes informations, s'adresser à l'Etude Nardin, av. Léopold-Robert 31.

## DENIER NEUCHÂTELOIS de 1632

REPLIQUAT MÉDAILLE EN OR ET EN ARGENT



		Denier en argent	Denier en or
Edition	Auflage	5'000	500 mit Zertifikat avec certificat
Poids	Gewicht	25 g	5 g
Alliage	Feinheit	900 / 1000	900 / 1000
Diamètre	Durchmesser	42 mm	21 mm
Emballage	Verpackung	Etui	Etui
Prix d'émission	Ausgabepreis	Fr. 50.-	Fr. 350.-

Intermünzen

Intermünzen  
Bundesplatz 10  
4054 Basel

En vente auprès des banques

Ne contente pas les Suisses qui veut, mais qui peut.



**kummer**  
fabrique de machines

Dans le cadre de notre 70e anniversaire, nous vous invitons cordialement à notre

**Journée**

**porte**

**ouverte**

**Samedi**

**28**

**novembre**

Heures de visite: de 7 à 11 h 45

et de 13 h 30 à 16 h 30

Durée moyenne de la visite: 2 heures

Kummer frères S. A.  
Fabrique de machines  
2720 Tramelan Tél. (032) 97 54 52



● offres d'emploi

**DENNER**  
SUPERDISCOUNT

Vous sentez-vous attiré par la branche alimentaire et êtes-vous à la recherche d'une formation complète dans ce domaine? Alors, nous vous offrons, dans le cadre de notre entreprise, la possibilité d'effectuer un cours d'

**aspirant-gérant**

de plusieurs mois, pendant lesquels vous serez préparé pour vos futures tâches concernant la vente, l'administration, ainsi que la conduite du personnel.

Vous êtes vendeur, cuisinier, ou vous travaillez dans une branche similaire, vous possédez une bonne culture générale, vous aimez le contact avec la clientèle et vous êtes âgé de 25 à 40 ans.

Lieu de formation: **Bienne**.

Entrée en fonctions: **début 1988**.

Nous offrons: formation approfondie; minimum 5 semaines de vacances. Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres complètes à:

**Denner SA, Service du personnel, avenue des Cerisiers 3, 1023 Crissier, ☎ 021/35 14 84.**

**Geneux Dancet**

**Chef d'équipe étancheur**  
**étancheurs**

Pour tous renseignements:

prendre contact avec notre entreprise

rue de l'Ecluse 37 - 2000 Neuchâtel

☎ 038/25 98 15

Membre du GER  
Groupement des Etancheurs romands

A vendre

**très belle aquarelle**

Ferme neuchâteloise.  
Pierre Châtillon.

Prix: au plus offrant.

☎ 039/23 87 48.

A vendre

**Opel Rekord 2,2i**

1986, 49 000 km.

Etat exceptionnel.

☎ 039/28 41 69.

LUNETTES LENTILLES DE CONTACT MAÎTRES OPTICIENS DIPLOME FEDERAL von gunten Léopold-Robert 23 ☎ 039/23 50 44.

A vendre

**Norton Commandor Intersate**

Modèle 1972, 70 000 km.

Prix à discuter.

☎ 039/23 74 65, heures des repas.



Salon de Beauté Canine Peggy

Mme M.-Th. Thiébaud

Numa-Droz 74

☎ 039/23 03 63

Toiletage soigné pour chiens de toutes races

Beau choix d'articles: manteaux, colliers, etc.

Heures d'ouverture:

de 13 à 18 heures

du mardi au vendredi

● immobilier

A louer à Saint-Imier, rue Baptiste-Savoye 53, dès le 1er janvier 1988

**appartement de 3 pièces**

3e étage, Fr. 480.- + charges Fr. 80.-. Garage Fr. 80.-. ☎ 061/99 50 40.

On cherche à acheter

**maisons familiales**

à un ou plusieurs appartements, également nécessitant des rénovations.

Offres sous chiffres 3903 A, ofa Orell Füssli Publicité SA, case postale, 4002 Bâle.

A louer tout de suite ou à convenir

**bureaux**

90 m<sup>2</sup>, 3e étage, ascenseur, plein centre.

Pour visiter: ☎ 039/23 64 26

● demandes d'emploi

**DAME**

cherche emploi à mi-temps (matin), pour petits travaux de bureau (emballage, expédition, réception ou autres).

Faire offre sous chiffres CF 18010, au bureau de L'Impartial.

**SECRÉTAIRE**

expérimentée, cherche travail à domicile. Tout secrétariat, dictaphone ou autres.

☎ 039/31 84 25.

**CONSTRUCTEUR**

formation ETS, 5 ans d'expérience, connaissant technique des plastiques et mécanique générale, cherche emploi pour début janvier. Travail à temps partiel envisageable.

☎ 039/23 81 65, entre 16 et 18 h.

**BOUCHER**

40 ans, possédant CAP + Brevet maîtrise, 11 ans salarié et 9 ans patron; cherche employeur pouvant procurer permis. Libre tout de suite.

Téléphoner au 0033/81 43 31 11.

● avis officiels



Routes nationales suisses

République et Canton de Neuchâtel

Département des Travaux publics

**SOUMISSION**

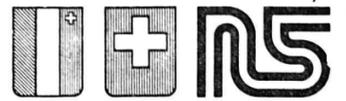
Dans le cadre de la construction du tronçon Neuchâtel-Saint-Blaise de la N 5, le département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission l'aménagement du port de Saint-Blaise.

L'appel d'offres portera essentiellement sur les quantités suivantes:

- palplanches ancrées	1500 m <sup>2</sup>
- déblais	20000 m <sup>3</sup>
- béton	400 m <sup>3</sup>
- enrochement	6000 to

Les entreprises intéressées sont priées de s'inscrire jusqu'à **vendredi 11 décembre 1987**, en précisant qu'il s'agit du lot 7.460 - 1429, auprès de l'Office de construction de la N 5, rue Pourtalès 13, 2001 Neuchâtel.

Le chef du Département:  
A. Brandt



Routes nationales suisses

République et Canton de Neuchâtel

Département des Travaux publics

**SOUMISSION**

Dans le cadre de la construction de la traversée de Neuchâtel par la N 5, le département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission la construction de la deuxième étape de la trémie du Nid-du-Crô et d'un mur antibruit.

L'appel d'offres portera principalement sur les quantités suivantes:

- palplanches vibrofoncées	3600 m <sup>2</sup>
- déblais	17000 m <sup>3</sup>
- remblais	39000 m <sup>3</sup>
- béton	5000 m <sup>3</sup>
- coffrages	8600 m <sup>2</sup>
- armatures	400 to
- étanchéité	4000 m <sup>2</sup>

Les entreprises intéressées sont priées de s'inscrire jusqu'à **vendredi 11 décembre 1987**, en précisant qu'il s'agit du lot 6.722 - 1417, auprès de l'Office de construction de la N 5, rue Pourtalès 13, 2001 Neuchâtel.

Le chef du Département:  
A. Brandt

Pour chacun chaussure à son pied!

Le point fort de la **SCHWEITZ ASSURANCE**

celle qui arbore la croix suisse

à radio RTN 2001

A vendre Littoral neuchâtelois

**magasin**

de 130 m<sup>2</sup>, comprenant peinture, quincaillerie, débit de bois, auto-shop, etc.

Ecrire sous chiffres 87-703 à ASSA Annonces Suisses SA, fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel.

A louer  
**appartement meublé**

1 chambre, 1 cuisine, chauffé, sans confort, Fr. 150.-. Quartier de l'Abeille.

☎ 039/23 05 40



**SCHWEITZ ASSURANCE**

celle qui arbore la croix suisse

Agence générale de La Chaux-de-Fonds

Gilbert Sauser,

Av. Léopold Robert 58, 2300 La Chaux-de-Fonds, Tél. 039 23 09 23

**L'annonce, reflet vivant du marché**

**CADRE SUPÉRIEUR**

grande expérience en gestion de caisses de retraite, comptabilité, gérance immobilière et fortune, recherche nouvel emploi.

Ecrire sous chiffres GF 18020, au bureau de L'Impartial.

**HOMME**

conscientieux et ordonné, désire changer d'emploi tout de suite ou pour époque à convenir. Cherche poste stable à responsabilités. Au bénéfice d'une formation manuelle. Expérience dans l'entretien du bâtiment. Polissage, vitrage et mécanique. Sérieuses références. Etudie toutes propositions. Ayant le contact facile avec la clientèle. Disposant d'un permis de conduire catégorie B.

Ecrire sous chiffres FT 17842 au bureau de L'Impartial.

En toute saison, **L'Impartial**  
votre source d'informations

# Tribunal de Moutier: onze mois ferme

## Escroquerie et infractions à la loi sur les stupéfiants notamment

Contrairement à la demande de son avocat, Me Gossin, B. ne recouvrera pas la liberté pour l'instant. Prévenu et reconnu coupable d'infractions à la loi fédérale sur les stupéfiants, ainsi que d'escroquerie et de non-paiement de la taxe d'exemption du service militaire, il a effectivement écopé hier d'une peine de 11 mois d'emprisonnement ferme.

Le Tribunal I de Moutier était présidé par Me Ronald Lerch, qui a par ailleurs révoqué un sursis accordé ce printemps à B. et portant sur une peine de privation de liberté de 5 mois.

Une première audience avait eu lieu en juin dernier, l'ordonnance de renvoi portant sur les infractions susmentionnées. Le délit d'escroquerie concernant quelques milliers de francs empruntés par le révenu à un curé prévôtis et jamais rendu donc. Si la défense demandait que B. soit libéré de cette prévention, soulignant qu'il avait toujours reconnu devoir cet

argent et l'avait emprunté sans dessein d'enrichissement illégitime, le tribunal l'en reconnaissait coupable cependant, précisant que B. avait profité de la gentillesse et de la naïveté de l'abbé.

En ce qui concerne la taxe militaire, B. a par ailleurs été reconnu coupable du non-paiement de celle portant sur l'année 85.

### 40 GRAMMES D'HÉROÏNE

Les infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants concernaient une quarantaine de grammes d'héroïne, achetés par B., et dont il aurait consommé un peu plus de la

moitié, pour revendre le reste. Le tribunal reconnaissait là un caractère de gravité certaine, la loi fixant le seuil du cas grave à 12 grammes. De surcroît, on reprochait à B. d'avoir servi d'intermédiaire pour deux ou trois personnes, délit considéré comme grave également.

Dans sa plaidoirie, Me Degoumois demandait que l'on accorde le sursis à son client, en lui infligeant une peine maximale n'excédant pas douze mois d'emprisonnement.

Le tribunal en a décidé autrement, soulignant que B. a fait preuve d'une attitude désespérante, qui n'a pas tenu compte des avertissements de la justice, depuis une condamnation prononcée en 83 notamment. Son verdict: onze mois d'emprisonnement ferme, assortis d'un traitement thérapeu-

tique ambulatoire. S'il ne consomme plus de drogue, B. n'est pas encore guéri de sa toxicomanie. De surcroît, les frais de l'Etat, qui se montent à 12.000 francs, sont portés à sa charge. Une charge suffisamment lourde pour que le tribunal renonce à lui faire payer une créance compensatoire.

### SURSIS RÉVOQUÉ

Le tribunal a statué ensuite sur la révocation d'un sursis accordé à B. en septembre 84 et portant sur un délai d'épreuve de trois ans. Reconnu coupable d'avoir doublement violé la confiance mise en lui par le tribunal, en ne payant pas les dommages qu'il devait depuis cet automne 84 et en commettant de surcroît de nouveaux délits, B. devra donc purger les cinq mois d'emprisonnement auxquels il avait été condamné à l'époque.

D. E.

# Le maire claque la porte!

## Coup de tonnerre à Vauffelin-Frinvillier

Roland Villard, maire de Vauffelin-Frinvillier, a donné sa démission pour la fin de novembre. A moins d'un mois du renouvellement partiel des autorités communales, le chef de l'exécutif quitte cette autorité en claquant la porte.

Un coup de tonnerre dans une communauté villageoise comptant un peu moins de 400 citoyens. certes, mais également l'aboutissement, sans aucun doute, d'une tension qui ne date pas d'hier.

Elu le 1er septembre dernier, à l'unanimité d'une assemblée villageoise qui lui avait manifesté sa confiance à main levée, Roland Villard, hors parti, avait cependant déjà officié comme maire de Vauffelin-Frinvillier, auparavant, durant non moins de huit années. Loin d'être néophyte dans ce genre de fonction, il n'avait nullement prévu de s'en aller si peu de temps après sa nouvelle élection à la tête

de la commune. Mais l'ambiance lourde qu'il a trouvée, dans ce mandat repris en cours de législature, l'a décidé à se retirer aussi brusquement. Une ambiance ne permettant plus un travail administratif aussi collégial que le nécessite la gestion du ménage communal.

Déplorant par ailleurs un certain manque de transparence, dû sans doute à un conflit de personnes, voire à une réelle incompatibilité d'humeurs, le maire quitte donc son poste, en souhaitant de tout cœur que la sérénité réapparaisse au plus vite au sein des autorités comme de la population.

Rappelons que l'assemblée municipale de Vauffelin-Frinvillier est appelée à (ré)élire un maire et trois conseillers municipaux, notamment, le vendredi 11 décembre prochain. (de)

# Sonceboz-Sombeval: élections tacites

L'électorat de Sonceboz-Sombeval n'aura pas à passer par les urnes, pour le renouvellement partiel de ses autorités communales. Grâce à une entente entre les partis concernés, ces élections se sont effectivement déroulées de manière tacite, les postes étant aussi nombreux que les candidats.

C'est ainsi que Jean-Pierre Wenger, présenté par l'udc, le prjb, a été élu vice-maire; candidats de la même entente, Gérald Giaouque, Jean-Pierre Gerber et Paul-André Jeanfavre sont pour leur part élus membres du Conseil municipal, les deux premiers étant reconduits dans leurs fonctions, le troisième faisant son entrée au sein de cette autorité.

Il s'agissait par ailleurs de nommer un vérificateur des comptes

suppléant, désigné en la personne de Christian Fauchère (nouveau), proposé lui aussi par les trois partis sus-mentionnés.

Pour ce qui concerne la commission d'école de l'école primaire, à (ré)élire dans sa totalité, le secrétaire municipal enrégistrait deux listes, l'une émanant de la «coalition» udc-prjb-psjb et comportant six noms, l'autre présentée par l'Unité jurassienne et comptant un seul candidat.

Les sept personnes suivantes forment donc ladite commission, où elles ont été (ré)élues tacitement: Sylvia Bernhard, Silvana Egli, Jeanine Botteron (toutes trois anciennes), Francis Aeschli-mann, Axel Schöni, Michel Broggi et Hugues Guerrin (tous nouveaux).

D. E.

# Une réussite totale

## Championnats suisses de carambole à Tramelan

Tramelan abritait ce dernier week-end les championnats suisses de carambole où plus de 1000 parties se sont disputées à la halle de gymnastique de Tramelan-Dessus. Avec une organisation parfaite du club local «Le Pion rouge» cette compétition s'est déroulée à la satisfaction générale donnant une nouvelle foi l'occasion aux «chevronnés» de s'imposer.

P'tit Rolf et son équipe respirent aujourd'hui, après plusieurs nuits d'insomnie car mettre sur pied pareille manifestation n'est pas la chose la plus facile. Cependant compte tenu de l'imposante participation à cette deuxième édition des championnats suisses, on peut se montrer plus que satisfait du côté des organisateurs. Le président du Carambole suisse ayant manifesté une satisfaction totale à l'encontre des responsables du Pion Rouge pour une si parfaite organisation.

Du côté des exploits il faut signaler que se sont mis en évidence à Tramelan ceux qui déjà depuis quelques temps dominent les différents tournois. C'est donc tout naturellement que Markus Locher, déjà champion d'Europe 1987 s'est imposé alors que le

champion suisse 1986, André Knuchel de Granges se classait second.

A relever l'excellente prestation du Neuchâtelois Speedy (Patrick Guggenheim) qui s'attribue la médaille de bronze. Lionel Chaignat, vice-champion suisse 1986 devait cette fois-ci se contenter d'un 7e rang alors que le vice-champion d'Europe Benjamin Mamie de Alle obtenait un 9e rang.

C'est donc dire que les parties se sont disputées très sérieusement mais toutes dans un bel esprit sportif puisque sur plus de 1000 parties on a eu seulement deux fois recours à un arbitre.

Les Tramelots ont été moins heureux dans cette compétition mais on ne peut être au four et au moulin en espérant de bons résultats. S'occuper de l'organisation et participer en même temps à ces

championnats suisses relève tout de même d'un bel exploit.

Pourtant au tour de repêchage Rolf Schupbach se classait 3e ce qui représentait une véritable performance. Moins heureux, le responsable du Pion Rouge devait se contenter du 43e rang, devancé par son camarade de club Claude Gindrat qui lui se classait 41e. Chez les régionaux se sont les Brelotiers qui fournissaient la meilleure performance.

### REPÊCHAGE

Samedi les portes de ces championnats suisses restaient grandes ouvertes pour une éventuelle qualification et ce ne sont pas moins de 88 participants qui tentaient une dernière qualification.

Parmi ces «rescapés» mentionnons les noms des régionaux suivants: 2e Benjamin Mamie, Alle; 3e ex. Rolf Schupbach, Tramelan; Jean-Philippe Golay, Les Breuleux; 5e ex. Samule Golay, Yvan Schaffter et Richard Cattin, Les Breuleux. Obtenaient également leur qualification: Marco Vettori, Claude Gondrat, Petit Jean tous de Tramelan.

### LES CHAMPIONS

Dimanche, 64 qualifiés restaient en liste pour tenter de s'attribuer le titre de champion suisse. On a assisté à des parties fantastiques qui se sont disputées dans un bel esprit sportif mettant ainsi à l'honneur le constructeur de ce jeu Mändou Stauffer de Bienne qui lui aussi participait à cette compétition.

Après plus de 1000 parties le classement s'établit comme suit:

1. Markus Locher, Oberburg; 2. André Knuchl, Granges; 3. Speedy Guggenheim, Neuchâtel; 4. Walo Thönen, Tessin; 5. Yvan Spassou, Lausanne; 6. Beat Steiner, Romont (FR); 7. Lionel Chaignat, Les Breuleux; 8. Stefan Forster, Granges; 9. Benjamin Mamie, Alle; 10. Daniel Donzé, Les Breuleux. Puis: 15e Yvan Schaffter, Les Breuleux; 18e Jean-Philippe Golay, Les Breuleux; 29e Dida, Corgémont; 31. Gilles Mamie, Alle; 32. Mändou Stauffer, Bienne; 33. Murielle Oesch, Bienne; 36. Vincent Pizzera, Neuchâtel; 37. Bruno Mürger, Bienne; 41. Claude Gindrat, Tramelan; 43. Petit Rolf, Tramelan; 45. Mario Leoni, Neuchâtel; 47. Roger Geiser, Tramelan; 52. Richard Cattin, Les Breuleux; 54. Edwige Grossmann, Les Breuleux; 56. Barbara Pittiglio, Tramelan; 57. Samuel Golay, Les Breuleux; 64. Daniel Orth, Vicques. (vu)



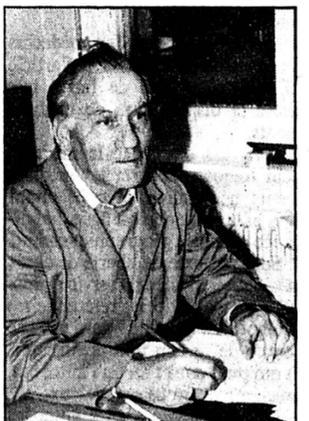
Sympathique participation à ces championnats suisses que celle de l'inventeur du jeu Mändou Stauffer. (Photo vu)

# Bail de fidélité

## Quarante-cinq ans au service des SIT

Un beau bail de fidélité vient d'être réalisé par M. Jean Gagnebin envers une entreprise communale, les Services industriels de Tramelan.

Entré aux SIT en qualité d'apprenti en 1938, M. Gagnebin



Un bail de quarante-cinq ans au service d'une entreprise communale pour M. Jean Gagnebin. (photo vu)

fut mis à l'honneur dernièrement au cours d'une petite cérémonie empreinte d'amitié.

M. Claude Burion, conseiller municipal et responsable des SIT, M. James Choffat, maire, et M. Girard, directeur, s'associaient pour fêter M. Jean Gagnebin pour son bel exemple de fidélité en lui remettant une attention marquant non seulement son attachement à cette entreprise communale, mais aussi l'accomplissement de sa tâche avec une conscience professionnelle remarquable.

Les premiers temps ne furent pas des plus faciles; M. Gagnebin a encore en mémoire certains faits, tel celui où, en raison de la mobilisation du préposé aux encaissements, il remplaçait le titulaire à raison de quinze jours par mois.

C'est en novembre 1942 que M. Gagnebin commence sa carrière de monteur-électricien, avec un salaire de 80 centimes à l'heure. A cette époque, les SIT s'occupaient aussi bien des installations intérieures que des lignes aériennes. Si l'on travaillait six jours sur sept, il

fallait rester disponible le dimanche pour les dépannages, ou effectuer certains travaux urgents. Comme les temps ont bien changé...

De plus tous les déplacements s'effectuaient à pied, car aucun véhicule n'était disponible.

A la suite d'une intervention chirurgicale, M. Gagnebin fut contraint d'abandonner son métier de monteur; mais grâce à la compréhension de son employeur, il fut nommé à la facturation.

Au cours de sa carrière, il aura vu passer plusieurs directeurs; le jubilaire se montre très reconnaissant d'avoir pu œuvrer dans «son entreprise» durant tant d'années.

Pour cet employé modèle, le mot fidélité représente vraiment sa pleine signification. Fidèle à son village natal, il occupe depuis 25 ans un poste au sein du Conseil de paroisse réformée, siège au Conseil général depuis plusieurs législatures, alors que l'Harmonie de la Croix-Bleue le compte parmi ses membres dévoués depuis 1939 où il joue le piston. (vu)

# Rail 2000: assurances données

Dans une lettre adressée aux gouvernements des cantons de Berne et de Soleure, le conseiller fédéral Léon Schlumpf a donné une série d'assurances concernant la suite de l'élaboration du projet Rail 2000.

En février dernier, les deux cantons avaient, dans une lettre adressée en commun au conseiller fédéral, proposé un certain nombre d'améliorations au projet.

Dans sa lettre du 13 novembre 1987, le conseiller fédéral Schlumpf confirme les assurances suivantes concernant Rail 2000:

● Intercity (IC) et trains directs: les trains IC Bienne - Zurich circuleront à une cadence demi-horaire avec des arrêts à Soleure et à Olten; les trains directs Bienne - Granges - Soleure - Oensingen - Olten auront une cadence horaire; les trains directs Berne - Berthoud - Herzogenbuchsee - Langenthal - Olten, une cadence demi-horaire. Des trains directs relieront Berne à Langnau et Lucerne à Langnau toutes les heures.

● Les tunnels du Gothard et du Lötschberg bénéficieront de l'égalité de traitement: le nouveau tracé Mattstetten - Olten permet d'obtenir la capacité nécessaire pour

exploiter le Lötschberg pleinement. L'itinéraire du Lötschberg peut donc être entièrement mis à contribution pour le trafic international, ce qui aura des implications sur le plan des horaires.

● Trafic régional Bienne - Olten - Lucerne - Berne: sur le Plateau suisse aussi, il y aura un réseau complet de moyens de transport régional; Rail 2000 constitue la condition préalable. La Confédération, les cantons et toutes les entreprises de transport public sont appelés à mettre en place, chacun à leur niveau, un réseau de transport approprié adapté à la demande. (oid)

### LA FERRIÈRE

#### Un blessé

Lors d'un croisement avec un autre usager, hier à 13 h 30, à La Basse-Ferrière, le conducteur d'une camionnette a mordu la banquette à droite, est monté sur un mur en pierre pour terminer sa course dans les champs après avoir fauché un poteau électrique au passage. Une personne a été légèrement blessée dans cette embardée.

## Un juge jurassien enquête

Détournement d'un avion d'Air Afrique à Cointrin: l'instruction confiée au juge Steullet

Selon un communiqué du procureur du canton de Jura, Me Albert Steullet, agissant en qualité de juge d'instruction fédéral pour la Suisse romande, le Conseil fédéral, dans sa séance du 5 octobre dernier, a autorisé la poursuite pénale du ressortissant libanais Hussein Ali Mohamad Hariri, auteur de la tentative de détournement d'un avion d'Air Afrique commise à l'aéroport de Cointrin le 24 juillet dernier et au cours de laquelle un passager, ressortissant français, avait été tué.

Le procureur général de la Confédération a été invité à requérir l'instruction préparatoire de l'affaire et a chargé le procureur du Jura, Me Albert Steullet, d'instruire cette affaire,

en vue de son jugement par la Cour pénale fédérale. Hussein Al Hariri a été inculpé notamment d'assassinat, de prise d'otages et d'emploi d'explosifs avec dessein délictueux. Pour les besoins de l'enquête, il a séjourné durant quelque temps dans la prison de Porrentruy le mois passé, où une surveillance très étroite avait été mise en place pour la circonstance.

Le juge précise que le secret de l'instruction ne permet pas pour l'instant de donner d'autres renseignements au sujet de l'enquête qui se poursuit.

D'autre part un défenseur d'office a été désigné en faveur du prévenu Hariri. Il s'agit de Me Alain Schweingruber, de Delémont. V. G.

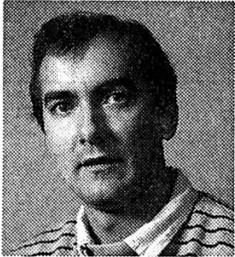
## Saint-Brais et son histoire

Un livre de l'abbé Georges Jeanbourquin

Préfacé par Joseph Voyame, directeur de l'Office fédéral de la justice à Berne et enfant de Saint-Brais, un ouvrage historique, petite chronique de ce village franc-montagnard.

PUBLICITÉ

Pourquoi je voterai OUI à la nouvelle loi sanitaire jurassienne



Didier Nicoulin  
Aide-infirmier  
et membre de Combat  
Socialiste  
Delémont

En tant que soignant, je suis heureux que cette nouvelle loi mette l'accent sur le maintien et la protection de la santé. Cette base est essentielle.

D'autre part, je relève que la nouvelle politique sanitaire tient compte des aspirations d'une large partie de la population. Ainsi, les soins à domicile font-ils partie intégrante des soins relevant du secteur public.

En bref, les conditions pour se soigner et se faire soigner n'auront jamais été meilleures.

*Nicoulin*

MEDECIN  
PHARMACIEN  
PARTENAIRES  
au service  
de votre santé

OUI  
à la loi sanitaire  
jurassienne

4, 5 et 6 décembre 1987

Comité de soutien à la loi sanitaire  
jurassienne. Delémont,  
responsable F. Berrand

Historien local de la petite histoire? poursuit le préfacier en s'interrogeant. «Peut-être... Mais on s'aperçoit bien vite au fil de la lecture que la grande histoire a passé par le petit village et que les plus humbles - ceux dont on ne parle jamais - ont ressenti durement les secousses de cette histoire que l'on qualifie de grande et dont on connaît si bien les grands personnages et les grands événements à l'échelle européenne.

### PLANEY ET SAINT-BRAIS

L'histoire de Saint-Brais, ou Planey - c'est ainsi que ce village, peut-être le plus ancien des Franches-Montagnes, s'est premièrement nommé, tel qu'il fut cité pour la première fois dans un acte du Pape Innocent II, le 14 avril 1139 - est donc divisée dans cet ouvrage en deux parties du fait de cette double appellation: Planey Saint-Brais, d'où également le titre de l'ouvrage.

Ainsi, l'auteur situe tout d'abord le petit village de Planey qui n'était d'ailleurs certainement pas sis à l'emplacement de la localité actuelle; puis il évoquera les événements et éléments les plus marquants: la peste des années 1629 à 1640; le cimetière des pestiférés; la Guerre de Trente ans (1618-48); Les Impériaux aux Franches-Montagnes; la terrible invasion des Suédois. Clôturant la deuxième partie: un petit conte intitulé Les Nymphes de Planey, histoire de quatre belles disparues qui ont donné, par le biais de ce grand mystère, leur nom à la grotte de Saint-Brais.

La deuxième partie englobe l'histoire de la Chapelle de Notre-Dame de Vernois et un autre conte, La cigogne de Saint-Brais, ainsi que plan du livre, bibliographie, noms des souscripteurs.

Les illustrations sont très nombreuses: en noir et blanc ou en couleurs, elles montrent notamment les ruines actuelles de Planey (mur de maison, détail du «long mur»), l'église de Saint-Brais et ses vitraux, la Chapelle de Notre-Dame de Vernois (et les vitraux d'Edgar Voirol), une ferme à la fenêtre gothique, des documents cartographiques, quelques photographies des années 40, etc.

Planey-Saint-Brais, est un ouvrage simple et précis qui fait honneur à son auteur et toutes les recherches qu'il a entreprises pour en rassembler la matière. (ps)

Au moment où la commission parlementaire chargée d'élaborer un plan hospitalier procède à des discussions très serrées et s'efforce de déterminer notamment quelle sera la valeur juridique d'un tel plan, la publication du budget de l'Etat pour 1988, avec les prévisions budgétaires des hôpitaux, ne manque pas d'inquiéter. Après une pause relative ces dernières années, les excédents de charges des hôpitaux jurassiens s'accroissent de nouveau d'une manière notable.

Le tableau ci-dessous montre d'abord qu'un net coup d'arrêt avait été donné en 1985 aux déficits hospitaliers, dont le taux d'augmentation par rapport à l'année 1979 de référence (entrée en souveraineté), était tombé de

plus d'un tiers, soit de 78 à 50% (notons au passage que la diminution était approchant la même pour les trois hôpitaux jurassiens).

Or, si les résultats des comptes de 1986 ne sont pas encore publiés par hôpital, la dépense totale portée en compte remonte de 13,22 à 14,02 millions, ce qui reporte le taux d'augmentation de 50 à 60% entre 1979 et 1986.

### DÉFICITS BUDGÉTAIRES ACCENTUÉS

Il apparaît ainsi que l'année 1985 n'aura été qu'un coup d'arrêt sans lendemain. En 1986, la progression

reprenait. Elle était de nouveau perceptible en 1987 où le budget des trois hôpitaux prévoyait des déficits de 9,1 millions à Delémont, 6,86 à Porrentruy et 0,68 à Saignelégier, soit en tout 16,66 millions, soit un million de plus que le record passé de 1984. La situation ne s'améliore pas du tout pour 1986, puisque les trois budgets se montent à 9,6 millions pour Delémont, 7,11 pour Porrentruy et 0,78 pour Saignelégier, soit au total 17,49 millions. De la sorte, entre les dépenses de 1979 et les prévisions budgétaires de 1988, dix ans plus tard, la dépense entrant dans la répartition des charges et sup-

portée à 60% par l'Etat et 40% par les communes aura doublé, alors que, dans le même laps de temps, l'inflation est inférieure à 40%.

Explication du phénomène: l'amélioration des équipements et des conditions de travail du personnel soignant et technique, voire administratif, simultanément, les contributions de l'Etat pour des hospitalisations à l'extérieur du canton n'ont cessé de croître, passant de 2,99 millions en 1979 à 4,75 millions en 1984 pour revenir à 4,2 millions en 1986 et remonter, dans le budget 1988 à 4,6 millions. V. G.

### L'évolution des excédents de charges (en millions de francs)

Hôpital	1979	1980	1981	comptes 1982	1983	1984	1985	budget 1988
Delémont	4,4	4,8	6,23	7,22	6,86	7,87	6,83	9,6
Porrentruy	3,75	3,99	4,81	5,07	5,27	6,66	5,75	7,11
Saignelégier	0,59	0,62	0,72	0,82	0,97	1,08	0,62	0,78
<b>Totaux</b>	<b>8,77</b>	<b>9,46</b>	<b>11,77</b>	<b>13,11</b>	<b>13,12</b>	<b>15,61</b>	<b>13,22</b>	<b>17,49</b>
Relatif 79-88	0	+ 7,8	+ 34,2	+ 49,3	+ 49,3	+ 78,0	+ 50,7	+ 99,4

## Le Parlement bloque, le Gouvernement engage...

Personnel de l'Etat: des surprises dans le budget

Lors de sa séance du 24 avril 1986, le Parlement jurassien avait adopté une motion déposée par le groupe démocrate-chrétien demandant de procéder à un examen des effectifs de l'administration cantonale et au besoin de s'assurer la collaboration d'une maison spécialisée dans ce genre d'étude. Cette entreprise est le bureau Bosshard Conseils et il a déjà procédé à de nombreuses investigations et déposé des rapports préliminaires, le rapport final étant annoncé pour bientôt.

La motion demandait que, dans l'intervalle, il soit renoncé à la création de tout nouveau poste au

sein de l'administration. La motion avait été acceptée par 29 voix contre 18, les partis de gauche étant battus en l'occurrence.

Dans ces conditions, il est assez étonnant de constater que le budget de 1988, soumis au Parlement qui en délibérera dans sa séance du 18 décembre, prévoit de porter l'effectif du personnel de l'administration cantonale de 671 à 711 fonctionnaires, soit quarante nouveaux postes. Le détail du budget donne cependant quelques explications qui montrent que le gouvernement ne foule pas complètement au pied la motion précitée, même

s'il s'en écarte dans certaines occasions.

Premièrement, il faut relever que, depuis la séance d'avril 1986, le Parlement jurassien a pris quelques décisions qui battent elles-mêmes en brèche le blocage au personnel adopté en la circonstance. Ainsi de la création d'un poste de cinquième juge au Tribunal cantonal. De l'engagement d'un médecin et d'un hygiéniste en vertu de la loi sur la médecine du travail, de plus, parmi les quarante emplois supplémentaires en cause, plusieurs avaient été créés avant avril 1986 et n'avaient pas encore été pourvus, de telle sorte que l'augmentation qui pose un problème se réduit à une dizaine d'emplois au maximum. Il faut en effet tenir compte de quinze emplois rattachés aux routes nationales, soit huit ingénieurs, deux dessinateurs, quatre secrétaires, un responsable de l'information. D'un employé de laboratoire à l'Office des eaux et de cinq archéologues

travaillant présentement sur le chantier de la transjurane.

En revanche, d'autres postes nouveaux créés par le gouvernement, même s'ils peuvent être justifiés et même être taxés d'opportuns, contreviennent à la motion adoptée par le Parlement. C'est le cas notamment de la désignation d'un inspecteur de la chasse, de la pêche, de taxateurs fiscaux, d'une secrétaire à la division de la coopération.

L'ensemble de la question fera sans doute l'objet d'un débat au sein de la commission de gestion et des finances et peut-être en séance plénière du Parlement. Le non-respect des termes de la motion renforce évidemment la position de ses adversaires ainsi à même de démontrer qu'un blocage de l'effectif du personnel est une mesure inadéquate et non-respectée pour de multiples bonnes raisons que le gouvernement avancera afin de justifier ses décisions... V. G.

### Assemblée communale extraordinaire au Noirmont

Lundi soir, 36 ayants droit ont participé à l'assemblée extraordinaire de la commune. Au point 1 de l'ordre du jour, la modification de l'article 5 du règlement communal sur les impôts concernant le mode d'élection de la commission d'estimation foncière a été accepté par

24 voix sans opposition. Au point 2, le nouveau règlement d'organisation de la commune a été accepté par trente voix contre zéro. Au point 3, le règlement sur les élections communales a été approuvé par 32 voix contre zéro. (z)

## Effectifs scolaires: la baisse s'atténue

Au début de l'année scolaire 1982-1983, soit il y a cinq ans, le nombre d'élèves astreints à l'école primaire était de 6263 dans l'ensemble du canton du Jura. Un lustre plus tard, il avait diminué de 1000 unités. On prévoit pour la prochaine rentrée scolaire une nouvelle baisse d'une centaine d'élèves, qui n'entraînera cependant qu'une diminution de quatre postes d'enseignants.

Cette courbe descendante pourrait susciter quelques appréhensions à la veille de la mise en route de la réforme des structures scolaires. Il convient cependant de prendre en compte d'autres paramètres. Ainsi doit-on noter une augmentation des effectifs d'élèves dans les écoles maternelles, où la statistique ne comporte cependant pas de chiffres absolus, puisque les cours ne sont pas obligatoires à ce degré. Il y a deux ans, on notait 1292 élèves dans les classes maternelles. Ils seront près de 1450 à la prochaine rentrée scolaire et sont déjà plus de 1400 cette année. Rien d'étonnant donc si le nombre des enseignants à ce degré s'accroît de cinq unités à 71.

Pour les autres établissements d'enseignement, les effectifs varient peu. Au Lycée cantonal, on se maintient peu en dessous des 500, avec un nombre de postes complets d'enseignants évoluant aux environs de 50. A l'Institut pédagogique, on recense 38 étudiants, soit le total d'il y a deux ans, avec une douzaine d'enseignants. L'école de culture générale tend à trouver son rythme de croisière avec 120 élèves, une légère diminution, pour 16 enseignants. Peu de variations enfin aux écoles supérieures de commerce avec 170 élèves et 16 enseignants. (vg)

### CELA VA SE PASSER

#### Journées du lapin à Glovelier

Samedi et dimanche, à Glovelier, à la halle de gymnastique, auront lieu les deux journées du lapin. Plus de 500 lapins exposés grâce à l'Association cynicole de la vallée de Delémont et environs. En vedette le Groupe romand des argentés. La société de Glovelier a tout mis en œuvre pour que ces deux journées soient une parfaite réussite. (comm)

En toute saison, **L'Impartial** votre source d'informations

### VIE POLITIQUE

## Loi sanitaire: réaction de la section jurassienne des consommatrices

Sous le titre «Information scandaleuse», la section jurassienne de la Fédération romande des consommatrices publie le communiqué suivant:

La FRC a reçu de plusieurs personnes un papier émanant du comité référendaire contre la loi sanitaire cantonale.

Il est inadmissible et choquant de créer délibérément la plus grande des confusions par la diffusion d'un tract qui mélange sciemment deux lois bien distinctes, à savoir: - La nouvelle loi sanitaire jurassienne, - la loi sur l'assurance maladie et maternité (LAMM).

En effet, dans ce «fous-y-tout» seuls les paragraphes 3 et 4 concernent la nouvelle loi sanitaire.

Au fait qui a mandaté les médecins dispensants pour parler au nom des assurés? Aucun usager n'a demandé ce référendum et aucun ne figure sur la liste des référendaires.

Depuis longtemps les patients réclament le droit d'être considérés comme des partenaires adultes et responsables, à savoir entre autres: - le droit de connaître les données objectives de leur dossier médical; - de demander que ce même dossier les suive lorsqu'ils changent de médecin, ou au contraire d'en interdire la transmission; - le droit d'accepter ou de refuser (à leurs

risques) un traitement; - le droit de se défendre, en un mot d'assumer leurs responsabilités et leurs propres choix.

La nouvelle loi sanitaire innove en incluant toutes ces dispositions favorables aux patients et elle souligne aussi, fort heureusement, la notion de responsabilité personnelle vis-à-vis de sa propre santé.

L'article 3 de la loi sanitaire le mentionne clairement en ces termes: «Chacun est responsable de sa santé et nul ne doit être indifférent à celle d'autrui».

Le 4e argument des médecins dispensants s'en prend à l'article 31 qui réglemente de façon très claire la dispensation de médicaments.

- en cas d'urgence le médecin peut toujours délivrer les médicaments nécessaires, et ce d'autant plus si la personne est âgée, handicapée ou isolée géographiquement.

Sous prétexte de liberté de choix et d'un meilleur service aux patients les médecins référendaires veulent en réalité garder une source de revenu non négligeable, et qui peut dans l'un ou l'autre cas, amener à des abus scandaleux.

La FRC invite à aller voter les 4,5,6 décembre prochains: - oui à la loi sanitaire jurassienne, - oui à l'assurance maladie et maternité (LAMM). (comm)

## CELA VA SE PASSER

## Janvier en novembre à Boudry

«La nuit du 16 janvier», polar en trois audiences de Ayn Rand, adaptée par M. Dubois et interprétée par la troupe théâtrale du Club littéraire de La Chaux-de-Fonds, débutera vendredi 27 novembre prochain, à 20 h 30 à la Salle de spectacles de Boudry. Cette pièce est proposée par la Société de développement de Boudry. Les places peuvent être réservées auprès de la Librairie-Papeterie du Vignoble à Boudry. (ao-sp)

## Vente de Noël à Perreux

Samedi 28 novembre, de 9 à 16 heures, au Pavillon Borel, à Perreux, aura lieu la vente de Noël. On y proposera des objets confectionnés par les patients. (ao)

## Petit Chaperon Rouge aux Mascarons

Le Théâtre Manarf d'Angers (France) interprétera, samedi 28 novembre, à 20 h 30, à la Maison des Mascarons de Môtiers, «Intimes, Intimes», dans le cadre de la 2e Semaine internationale de la marionnette.

Créé en 1979, Manarf est un théâtre d'objets dont les spectacles sont faits de bouts de tissus, de bouts de ficelles, de carton, de plastique, de terre glaise. C'est la présence, le jeu, le regard du comédien qui donne une signification à l'objet.

«Intimes, Intimes», est une variation sur l'histoire du Petit Chaperon Rouge avec tuyauterie, objets, poupées, tête de poisson, etc... (jjc)

## Rêves et mystères

Le Collège international de psychosynthèse organise un cours d'onirologie (connaissance du rêve) à Neuchâtel, les dimanches 29 novembre, 10 janvier, 6 mars et 8 mai de 14 h à 19 h. Il sera animé par le Dr Robert F. Klein, connu des Chaux-de-Fonnières par ses conférences, publications et émissions radio sur le rêve. Renseignements: ☎ (032) 93 62 37. (comm)

## Inauguration à Chézard

A l'occasion de l'inauguration du nouveau réservoir d'eau de la commune de Chézard-Saint-Martin, les autorités invitent la population à visiter cet ouvrage important samedi 28 novembre,

de 10 à 12 h, et de 14 à 16 h, de plus, à 11 h 30 et 15 h 30, le bureau communal sera ouvert pour ceux qui désirent voir le tableau synoptique de l'installation de télécommande. (Imp)

## Bazar à La Jonchère

L'Ecole Steiner «La Coudraie» organise son traditionnel bazar, samedi 28 novembre, dans ses locaux de La Jonchère, entre 10 et 16 heures. De nombreux produits et articles seront en vente dans les divers stands de l'école. (Imp)

## Médecins sans frontières à Neuchâtel

Médecins sans frontières organise une conférence publique à Neuchâtel, le jeudi 26 novembre, à 20 heures, à l'auditorium de l'Ecole de commerce, 30, rue des Beaux-Arts. Au programme: brève présentation de l'organisation; le nouveau président, le Dr Jean-Dominique Lormand parlera de son expérience comme coordinateur médical au Guatemala. Un film et une discussion suivront la conférence. (pve-comm)

## Theater im Wind au Pommier

La troupe est allemande. La pièce plonge dans les noirceurs des années trente, observant un amour qui vit mal avec l'Histoire. La démarche du Theater im Wind aménage beaucoup de silence et d'immobilité comme une ponctuation vitale. Une œuvre de dépouillement. Vendredi 27 novembre au Pommier, à 20 h 30.

## Bambou au Pommier

Le premier spectacle du Festival de marionnettes qui réunisse enfants et adultes. Le Théâtre du Bambou, venu de Beaune, a adapté une pièce d'Oscar Wilde qui raconte l'histoire d'un Prince pétrifié et d'un oiseau qui le met en relation avec ses sujets démunis. Salle du Pommier, samedi à 15 h. Au Locle, dimanche 29 à 17 h au Collège Jehan-Droz.

## Cie Coatimundi à la Tarentule

Venue de France, Le Muy, la Compagnie a adapté un conte inédit de Ian Siesling. Spectacle pour enfants, Le Loup Noir rappelle l'histoire de Romulus et de Rémus... Tarentule de Saint-Aubin, samedi à 20 h 30.

## CANTON DE NEUCHÂTEL

## Quand la femme se fait chatte...

Exposition féline internationale à Panespo



350 chats seront au rendez-vous. (Photo sp)

«La Féline» en direct: sous la griffe aiguisée de Geneviève Chable, une jeune femme ronronnera de plaisir. Elle se transformera en chatte... d'exposition. Une mutation à ne pas manquer, samedi à Panespo! Lors de l'exposition féline internationale de la Société féline Neuchâtel et Jura.

Quelle enseigne! A s'en poulécher les moustaches: 350 chats qui vous tendent les pattes (de velours). Les aristos, Abyssin, Ralais, Bleu Russes, British, Chartreux, Chat des Bois norvégien, Color Point, Européen, Exotic short hair, Korat, Maine Coon, Persan, Sacré de Birmanie, Somalie et même le Rex qui a inspiré à Steven Spielberg son E. T.

Vous serez les premiers en Europe de l'Ouest à découvrir le Chat frisé de Bohême. Mais vos amis moins snobs défilent aussi; une coupe est réservée au chats de maison (vous disiez peut-être «de gouttière»).

La participation sera internationale: exposants et juges. Et les minets, que l'on n'admire généralement par race, seront présentés par couleur. Il y en aura donc pour tous les goûts...

Elevage: un grand mot qui s'inscrit en lettres d'or sur arbre généalogique vivant de Golden Persans. Certains membres de la famille sont venus du fin fond de l'Allemagne pour l'occasion.

Mais il n'y aura pas que chats... Thérèse Rovelli qui a imaginé «Mitsi au Pays des chats», en a conçu le scénario et écrit les textes, dédicacera sa bande dessinée (par François D. Manz). Une B. D. intelligente qui ne plaira pas qu'aux jeunes!

On connaissait la puce savante... Et la puce reconnaissante? Elle est d'une autre espèce, bien plus savante encore: il s'agit d'une méthode électronique pour reconnaître les chats, qui se pose sans grands frais par le vétérinaire, sans anesthésie. Une vidéo et un chat «équipé» seront plus explicites encore.

A. O.

● Exposition féline internationale à Panespo, Jeunes Rives, Neuchâtel, samedi 28 novembre de 10 h à 18 h et dimanche 29 novembre de 10 h à 17 h. Réduction AVS.

## AVIS MORTUAIRES

Et il essuiera toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus; ni deuil, ni cri, ni douleur ne seront plus. Les choses anciennes ont disparu.

Révélation 21, v. 4.

Madame Marie Odile Pierrehumbert; Francis et Patricia Gilles-Pierrehumbert; Martine Pierrehumbert et sa fille; Michèle Pierrehumbert et ses enfants; Claude-Alain Pierrehumbert;

Marinette Clottu et son fils; Mario et Pascal Tornare; Marie-Ange et Marie-Christine Tornare;

Les descendants de feu Marcel Pierrehumbert; Madame Marie Kaeser, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur

**Louis PIERREHUMBERT**

dit Loulou

leur cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, beau-fils, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection lundi soir, dans sa 57e année, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 23 novembre 1987.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 26 novembre à 10 heures, suivie de l'incinération.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Chapeau-Râblé 22.

Ni fleurs, ni couronne.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

## AVIS MORTUAIRES

YVERDON et LA CIBOURG

Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés, et j'attends ceux que j'aime.

Raymond Froidevaux, les amis et connaissances ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

**Dominique FROIDEVAUX**

survenu subitement dans sa 30e année après cinq semaines de maladie.

L'incinération a lieu ce jour à 11 heures au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Les fleurs sont les bienvenues.

Les amis et connaissances sont cordialement invités aux honneurs.

Domicile du frère: Raymond Froidevaux  
Marais 36 - 2400 Le Locle

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL  
DES CÂBLES DE CORTAILLOD

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

**Dominique FROIDEVAUX**

leur regretté collaborateur et collègue.

**Le Café du Musée sera fermé  
jeudi toute la journée  
pour cause de deuil**

## REMERCIEMENT

La famille de

**MONSIEUR ARTHUR FLUCKIGER**

très touchée par vos témoignages de sympathie et d'affection lors de son deuil, vous remercie très sincèrement d'avoir pris part à son épreuve par votre message ou votre présence.

Repose en paix chère maman, grand-maman et arrière-grand-maman, tes souffrances sont passées.

Monsieur et Madame Roland Parel-Schmocker:

Madame et Monsieur Raymond Porret-Parel,  
Céline et Michael,

Monsieur Olivier Parel et son amie;

Monsieur et Madame Francis Parel-Brun, à Zürich:

Mademoiselle Nathalie Parel, à Lausanne;

Madame Anne-Marie Parel-Perrenoud et Gilles,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

**Blanche PAREL**

née SANDOZ-GENDRE

enlevée à leur tendre affection mardi, dans sa 72e année, après une longue maladie, supportée avec patience.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 24 novembre 1987.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire jeudi 26 novembre, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Premier-Mars 16c.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

LE LOCLE



Notre petite

**CECILIA**

nous a quittés après cinq semaines de présence parmi nous.

Ses parents

Ses grands-parents

Ses oncles et tantes

et familles.

LE LOCLE, le 24 novembre 1987.

La cérémonie aura lieu jeudi 26 novembre, dans l'intimité de la famille.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: M. et Mme Julio Jurado  
Jeanneret 24  
2400 Le Locle

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

## LA CHAUX-DE-FONDS

## Bègue ou pas bègue: pari ouvert

Francis Perrin a décousu son Panthéon

Le tourbillonnant, infatigable et ultra-bavard Francis Perrin était au Théâtre de La Chaux-de-Fonds, dimanche dernier pour le cinquième spectacle de l'abonnement. Il a attiré la foule des grands jours.

Donc, selon le titre de son spectacle «Mon Panthéon est décousu», Francis Perrin allait faire dans la couture. Il n'a pas manqué de rappeler que Dominique Morlotti lui taillait ses fringues (Pour Christian Dior, pardon) avant d'enfiler lui-même l'aiguille et de saisir le fil pour en ... découdre avec les vrais et les faux problèmes de l'heure.

Textes signés de lui ou de ses amis, Gérard Lamballe, et Pierre Delanoë, sur une musique de Yves Gilbert, on a refait le tour de l'hexagone et des colonies, réelles ou rêvées.

Point vraiment cousette dans l'âme, Francis Perrin ne fait pas dans la dentelle. Mais ce diable d'homme, soutenu par une forme physique époustouflante, ne laisse pas de répit.

Est-il ou n'est-il point bègue? Comme on veut et quand on veut.

peut-on résumer. En un vrai numéro de music-hall, avec danse, danseuses, chansons, allant jusqu'à manger le micro, Francis Perrin a fait le grand tour de son Panthéon. Les jeux de mots sont parfois un peu sur le fil et les plaisanteries point toujours très subtiles. Mais la vedette sait demeurer simple, chaleureuse; Francis Perrin dialogue réellement avec son public, le courant passe. Nul doute, il mérite qu'on lui couse une petite place au Panthéon. (ib)

## DÉCÈS

CORCELLES

Mme Mathilde Jouvot, 1896.

CRESSIER

Mme Jeanne Gerbex, 1920.

NEUCHÂTEL

M. Jean Richard, 1905.

TRAVERS

Mme Carine Guillod, 41 ans.

Pompes funèbres Arnold Wälti  
Epagne 20 Tél. (039) 28.22.64

Jour et nuit - Cercueils - Transports  
Formalités - Prix modérés

## GRAND CONCOURS

Entre le 1er et le 31 décembre 1987 nous ferons paraître à plusieurs reprises des « cartes de jeu » (voir exemple) qu'il vous faudra découper et conserver soigneusement.

Avec les 52 cartes que vous aurez trouvées, vous pourrez alors reconstituer un slogan de dix mots. (Ce slogan est composé de grandes lettres; les petites lettres servent uniquement à annoncer la grande lettre suivante.) Notez le slogan sur la carte de participation ci-dessous, qui doit nous être retournée jusqu'au 10 janvier 1988.

### 1er prix:

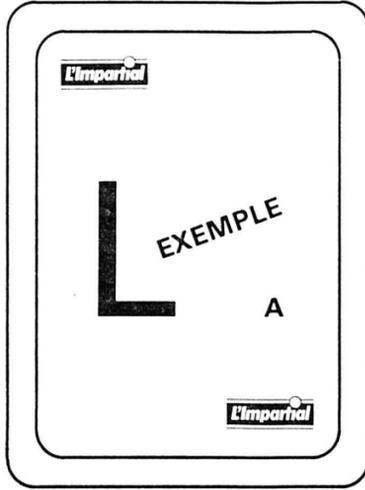
2 places gratuites pour le voyage 1988 des lecteurs de L'Impartial, organisation TCS La Chaux-de-Fonds.

### 2e prix:

Un bon voyage de Fr. 1000.- à échanger auprès du TCS La Chaux-de-Fonds, votre agence de voyages.

+ 50 prix de consolation.

Un tirage au sort contrôlé désignera les gagnants parmi les réponses exactes. Si vous n'êtes pas abonné, demandez notre service gracieux jusqu'au 31 décembre, et peut-être serez-vous parmi les heureux gagnants. Le personnel du Journal L'Impartial S.A. et leurs familles ne peuvent pas participer au concours.



## Carte de participation

A retourner jusqu'au 10 janvier 1988

.....  
 ..... 56 .....  
 .....

Envoyez votre réponse sur carte postale à l'adresse suivante:  
 Journal L'Impartial, Service de promotion, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds

## L'Impartial dans votre boîte aux lettres pour seulement 56 cts par jour

Tout nouvel abonné  
 pour 1988  
 (minimum 3 mois)  
 reçoit le journal

# GRATUITEMENT

pendant le mois de  
**DÉCEMBRE 1987**

## Bulletin de souscription

Veillez m'adresser L'Impartial gratuitement jusqu'au 31 décembre 1987 et me considérer comme nouvel abonné dès le 1er janvier 1988. Mode de paiement: par 3 - 6 - 12 mois.\*

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Profession: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

No et localité: \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Abonnements: 12 mois, Fr. 172.-  
 6 mois, Fr. 89.50  
 3 mois, Fr. 47.-

\* Prière d'indiquer clairement l'abonnement désiré en biffant ce qui ne convient pas.

Bulletin à retourner à l'administration de L'Impartial  
 2301 La Chaux-de-Fonds

Le docteur

### Paulo Magalhaes

spécialiste FMH en médecine interne

a ouvert son cabinet médical au 12, avenue Léopold-Robert

Consultations sur rendez-vous

☎ 039/23 41 51

Grande salle de l'Ancien Stand

CE SOIR à 20 heures précises

## grand loto des Invalides

Section ASI de La Chaux-de-Fonds

Abonnement Fr. 17.- pour 40 tours. Cartes supplémentaires Fr. -.50.

4 cartons

### gastronomie

Restaurant des Tunnels

Hôtel-de-Ville 109

La Chaux-de-Fonds

☎ 039/28 43 45

CE SOIR

**souper bouchoyade**

Fr. 15.-

## Brasserie la Petite Poste

Avenue Léopold-Robert 30a

☎ 039/23 15 27

M. et Mme Gilles Brandt

Ce soir: **tripes**

Le Caveau est ouvert lundi au jeudi de 17 à 24 heures; vendredi et samedi de 17 à 2 heures



Restaurant du Sapin

Chez Ursula

2724 Le Cerneux-Veusil

Vendredi 27 novembre

soir;

samedi 28 novembre

midi et soir

## bouchoyade

Prière de réserver au 039/54 12 63

## AU MANDARIN

福祿居酒樓  
 RESTAURANT CHINOIS

sa nouvelle carte  
 ses nouvelles spécialités

et toujours  
 son menu du jour

Léopold-Robert 61, ☎ 039/23 32 50  
 (1er étage du Terminus)

## IMPAR SERVICE

Service du feu ☎ 118

Police secours ☎ 117

### La Chaux-de-Fonds

Biblioth. dpt. audio-visuel: 18 h 30, Off Palace, Ciné-Piazza; 19 h 45, causerie et audition d'opéra: H. Berlioz, Les Troyens.

Pharmacie d'office: Coop 1, rue Neuve 9, jusqu'à 20 h. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera. Urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. Hôpital: ☎ 21 11 91.

### Cinéma

Eden: 20 h 45, Si tu vas à Rio... tu meurs; 18 h 30, Fantômes indécents.

Plaza: 14 h 30, Bambi; 16 h 30, 18 h 45, 20 h 45, La Bamba.

Scala: 16 h 30, 21 h, Une flamme dans mon cœur; 18 h 30, Si le soleil ne revenait pas.

### Le Locle

Collège Jehan-Droz: 20 h 30, Théâtre de la Rose des Vents.

Cinéma Casino: 15 h, 18 h, 20 h 30, Le maître de guerre.

Pharmacie d'office: Coop, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.

Permanence médicale: ☎ 31 10 17 ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44. Permanence dentaire: ☎ 31 10 17.

### Neuchâtel

Théâtre: 20 h 30, Stuffed Puppet Theatre, Underdog.

Plateau libre: 22 h, Wild hearts, rock.

Pharmacie d'office: Montandon, rue des Epancheurs, jusqu'à 21 h. Ensuite ☎ 25 10 17.

### Cinéma

Apollo 1-2-3: 15 h, 20 h 15, Le dernier empereur; 15 h, 17 h 45, 20 h 30, La passion Béatrice; 15 h, 17 h 45, 20 h 15, Les incorruptibles.

Arcades: 15 h, 18 h 30, 21 h, Manon des sources.

Bio: 15 h, 18 h 30, 20 h 45, Le cri du hibou.

Palace: 15 h, 18 h 30, 21 h, La petite allumeuse.

Rex: 15 h, 18 h 45, 21 h, Tant qu'il y aura des femmes.

Studio: 15 h, 18 h 45, 21 h, Pie voleuse.

### Val-de-Ruz

Service de garde pharmacies et médecins: en cas d'urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24 24 24. Hôpital et maternité, Landeyeux: ☎ 53 34 44. Ambulance: ☎ 117.

### Val-de-Travers

Couvet, cinéma Colisée: relâche.

Hôpital de Fleurier: maternité et urgences, ☎ 61 10 81. Hôpital de Couvet: ☎ 63 25 25. Ambulance: ☎ 117 ou 024/61 36 12.

### Jura bernois

Saint-Imier: Cinéma Espace Noir: relâche.

Pharmacie de service: Voirol, ☎ 41 20 72. Ensuite, ☎ 111. Hôpital et ambulance: ☎ 42 11 22. Médecins: Dr Chopov, ☎ 039/44 11 42 à Courtelary - Dr Ennio Salomoni, ☎ 032/97 17 66 à Corgémont - Dr Ivano Salomoni, ☎ 032/97 24 24 à Sonceboz et Dr de Watteville, ☎ 032/97 11 67 à Corgémont.

Tramelan: Cinéma Cosmos: 20 h 30, Jumpin' Jack Flash.

Tramelan, patinoire: me 13 h 45-16 h 45; je et ma 10-11 h 45 (1/2 patinoire); ve 18 h 15-19 h 15, 19 h 30-20 h; sa et di 14 h 15-17 h.

Médecins: Dr Graden ☎ 032/97 51 51. Dr Meyer ☎ 032/97 40 28. Dr Geering ☎ 032/97 45 97. Pharmacies: H. Schneeberger ☎ 032/97 42 48; J. von der Weid, ☎ 032/97 40 30.

Bévilard: Cinéma Palace: relâche.

### Canton du Jura

Le noirmont: Cinéma, relâche.

Les Breuleux: Cinéma Lux: relâche.

Saignelégier: Hôpital, maternité: ☎ 51 13 01. Service ambulance: ☎ 51 22 44. Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33 à Saignelégier; Dr Baumeler, ☎ 53 11 65; Dr Bosson, ☎ 53 15 15, Le Noirmont; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54. Pharmacie des Franches-Montagnes: ☎ 039/51 12 03.

**Suisse romande**

**France 1**

**a2 France 2**

**FR3 France 3**

**Suisse alémanique**

- 10.40 Demandez le programme!
- 10.50 Petites annonces
- 10.55 Le regard de Gilbert Bovay L'aquarium.
- 11.55 Petites annonces
- 12.00 Benny Hill
- 12.30 1000 fr. par semaine
- 12.45 TJ-midi
- 13.10 Cœur de diamant (série)
- 13.45 Mystère, aventure et Bouledegom
- 17.20 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
- 17.35 Vert pomme Bogus - Laurent hypocondriaque - Quoi de neuf en disques? - Un minute pour trouver un personnage célèbre.
- 18.00 TJ-flash
- 18.05 Zap hits
- 18.35 L'héritage des Guldenburg (série) 18<sup>e</sup> épisode.
- 19.00 Journal romand
- 19.20 24 paquets
- 19.30 TJ-soir
- 20.05 A bon entendeur spécial Votations du 6 décembre. L'allocation-maternité: l'arbre qui cache la forêt? l'arbre qui cache la forêt?
- 20.50 Inspecteur Derrick (série) Un petit coin tranquille.

- 6.45 Bonjour la France!
- 8.50 Club Dorothée matin
- 11.30 Isaura (feuilleton) Alvaro offre de l'argent à Léoncio pour qu'il libère les prisonniers.
- 12.00 Midi flash
- 12.02 Tournez... manège
- 12.30 Midi flash
- 13.00 Journal
- 13.30 La Bourse Les pronostics du tiercé.
- 13.35 Haïne et passion (série) 58<sup>e</sup> épisode.
- 14.20 C'est déjà demain (série) 58<sup>e</sup> épisode.
- 14.45 Club Dorothée
- 17.30 Jacky show
- 17.58 Flash info
- 18.00 Mannix (série) Comme si de rien n'était. Une petite fille demande à Mannix d'innocenter son père accusé injustement de meurtre.
- 19.00 Santa Barbara (série) Nick et Kelly se réfugient dans un ranch abandonné. Kelly, qui a perdu la mémoire, essaie de découvrir qui elle est.
- 19.30 La roue de la fortune
- 19.55 Tirage du tac-o-tac
- 20.00 Journal
- 20.25 Météo
- 20.26 Tapis vert
- 20.28 Tirage du loto

- 6.45 Télématin
- 9.00 Récré A2
- 11.25 Brigade criminelle (série)
- 11.55 Météo - Midi flash
- 12.05 L'académie des 9
- 12.30 Titres du journal
- 13.00 Journal
- 13.45 Les rues de San Francisco (série) Sans issue.
- 14.40 Récré A2
- 17.25 Mambo satin
- 17.50 Un DB de plus
- 18.15 Ma sorcière bien-aimée (série) Samantha régénère ses pouvoirs.
- 18.45 Des chiffres et des lettres
- 19.05 INC
- 19.10 Actualités régionales de FR3
- 19.35 Maguy (série) Manège à quatre.
- 20.00 Journal
- 20.30 La marche du siècle Femmes, la quarantaine: incertain âge. Comment les femmes peuvent-elles concilier leur vie familiale, sentimentale et professionnelle?

- 12.00 Endirect des régions
- 13.00 Astromatch
- 13.30 La vie à plein temps
- 14.00 Décibels
- 14.30 Amuse 3
- 15.00 Questions du Gouvernement à l'Assemblée nationale
- 17.03 Ne mangez pas les marguerites (série)
- 17.30 Amuse 3
- 18.30 Studio folies (feuilleton)
- 19.00 Le 19-20 de l'information
- 19.10 Actualités régionales
- 19.55 Il était une fois la vie L'oreille.
- 20.04 La classe
- 20.35 Les acteurs de bonne foi Comédie de Marivaux, avec Dominique Rozan, Denise Gence, Richard Berry, etc. Pour divertir une dame âgée, ses gens entreprennent de jouer la comédie.
- 21.25 20 ans de l'Orchestre de Paris
- 22.15 Journal

- 16.10 Le nouveau droit matrimonial
- 16.55 1, 2 ou 3
- 17.40 Gutenacht-Geschichte
- 17.50 Lassies neue Freunde
- 18.15 Karussell
- 18.55 Actualités régionales Titres du Téléjournal
- 19.30 Téléjournal - Sport
- 20.05 Miroir du temps
- 21.05 Concerto grosso
- 21.30 Téléjournal
- 21.45 Scharf beobachtete Züge Film de J. Menzel.
- 23.15 Sport
- 0.15 Nachtigall

**ARD Allemagne 1**

- 16.00 Fritz Eckhardt spécial
- 16.45 Moskito
- 17.30 Dessins animés
- 17.45 Téléjournal
- 17.55 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Das Winterhaus Téléfilm d'H. Lermann.
- 21.50 Le fait du jour
- 22.20 Football
- 23.50 Neuland-Suite

**Allemande 2**

- 14.05 Rendez-vous au théâtre
- 16.00 Informations
- 16.05 Linke Hand, rechte Hand
- 16.35 Heidi
- 17.00 Informations régionales
- 17.15 L'illustré-télé
- 17.45 Ein Heim für Tiere
- 19.00 Informations
- 19.30 Doppelpunkt
- 20.15 ZDF Magazine
- 21.00 Dynasty
- 21.45 Journal du soir
- 22.10 Nouvelles chances professionnelles
- 22.40 Das kann noch nicht der Winter sein, film

**Allemande 3**

- 17.30 Telekolleg
- 18.00 Rue Sésame
- 18.30 Margret Thursday
- 19.00 Journal du soir
- 19.30 Schlaglicht
- 20.05 Les aventures de Sherlock Holmes
- 21.00 Actualités
- 21.15 Hohenheim - Adana
- 22.00 René Egles
- 22.15 Eine handvoll Paradies

**Suisse italienne**

- 16.05 Rivediamoli insieme
- 17.30 Per i ragazzi
- 18.45 Telegiornale
- 19.00 Il quotidiano
- 20.00 Telegiornale
- 20.30 Le avventure di Sherlock Holmes
- 21.25 TTT
- 22.25 Telegornale
- 22.35 Mercoledì sport

**RAI Italie 1**

- 9.35 Il bastardo
- 10.30 TG 1-Mattina
- 10.40 Intorno a noi
- 11.30 La valle dei pioppi
- 12.00 TG 1-Flash
- 12.05 Pronto... è la RAI?
- 14.15 Il mondo di quark
- 15.00 Il suono e l'immagine
- 16.00 La baia dei cedri
- 16.30 L'ispettore Gadget
- 17.55 Oggi al Parlamento
- 18.05 Ieri, oggi, domani
- 20.00 Telegiornale
- 20.25 Calcio
- 22.15 Telegiornale
- 22.30 Biberon

**SKY Sky Channel**

- 13.50 Rac rally
- 14.10 Ask Dr. Ruth
- 14.35 City lights
- 15.00 Transformers
- 15.30 Skippy
- 16.00 Pop formule
- 17.00 The DJ Kat show
- 18.00 The green hornet
- 18.30 Hogan's heroes
- 19.00 Dick Van Dyke show
- 19.30 Time tunnel
- 20.30 A country practice
- 21.30 Police story
- 22.25 Motorsports 1987
- 23.30 Rac rally
- 23.45 Roving report
- 0.15 Pop formule

**RTN-2001**  
Radio neuchâteloise  
Littoral FM 90.4 - Val-de-Ruz FM 97.6 - Vidéo 2000 103.2 - Basse-Areuse 91.7 - Coditel 100.6 - Montagnes neuchâteloises 97.5.

- 5.55 Café complet
- 6.00 Flash-Infos neuchâtelois
- 6.45 Infos neuchâteloises
- 7.00 Infos SSR
- 7.15 Météo
- 7.30 Flash-Infos neuchâtelois
- 8.00 Flash-Infos SSR
- 8.15 Revue de presse
- 8.45 Naissances
- 9.00 Ouvert le matin
- 10.00 Claire à tout faire
- 11.00 Flash-Infos SSR
- 11.30 Déjeuner-show
- 12.15 Infos neuchâteloises

**Revue de presse**

Novatrice, fraîche, décapante, telle se présente la revue de presse de RTN-2001. Chaque matin, notre journaliste extrait pour vous la quintessence de la presse régionale et romande sur un ton décontracté et spontané. A 8 h 15.

- 12.30 Dédicaces
- 14.00 Flash-Infos SSR
- 14.30 Micro-passion
- 15.30 Jeunesse-loisirs
- 16.00 Flash-Infos neuchâtelois
- 17.00 Flash SSR
- 17.05 Memento cinéma
- 17.10 Hit parade
- 18.05 Météo
- 18.30 Journal du soir
- 18.57 Régional news and events
- 19.15 Magazine culturel
- 19.50 Coup d'envoi
- 22.30 Infos SSR
- 23.00 Musique de nuit

**La Première**

9.05 Petit déjeuner. 10.05 5 sur 5. 12.30 Midi première. 13.15 Interactif. 13.30 Reflets. 14.53 melody en studio. 15.35 Marginal. 16.05 Les histoires de l'Histoire. 16.40 lyrique à la une. 17.05 première édition avec H. Jelinek. 17.50 Cause, commune. 19.05 L'espadrille vernie. 20.05 Label suisse. 20.30 Fair play.

**Espace 2**

8.55 Clé de voûte. 9.05 C'est à vous; l'invité. 10.00 Les mémoires de la musique. 11.30 Entrée public. 12.05 Musimag. 13.00 Journal. 13.35 A suivre. 14.05 Suisse musique. 16.05 Silhouetté. 16.30 Cadences 16/30. 17.30 Magazine 87. 18.32 JazzZ. 19.20 Novitads. 19.30 Per i laboratori italiani. 20.05 Le concert du mercredi. 22.30 Journal de nuit.

**fjm France musique**

6.00 Musique légère. 6.30 Prélude. 7.07 Demain la veille. 9.08 Le matin des musiciens. 11.15 Cours d'interprétation. 12.07 Aide-mémoire. 12.30 Concert. 14.00 Acousmathèque. 14.30 Rosace. 15.0 Portraits en concert. 17.30 Le temps du jazz. 18.00 Dictionnaire. 19.07 De vous à moi. 20.30 Concert de l'orchestre de chambre de Pologne: œuvres de Mozart. 23.07 Jazz club.

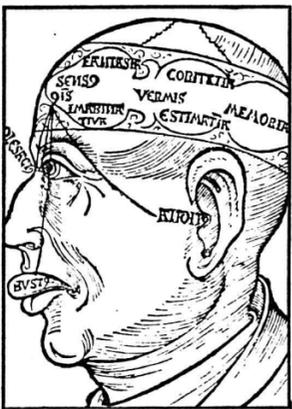
**Fréquence Jura**

7.00 Journal. 7.30 L'info en bref. 7.45 Revue de presse. 8.00 Journal. 8.30 L'info en bref. 8.10 D'une heure à l'autre. 9.00 Info en bref. 9.10 D'une heure à l'autre. 11.00 Info en bref. 11.05 L'après. 12.15 Info JU. 12.30 RSR 1. 17.05 Zéro de conduite. 18.00 Info RSR 1. 18.30 Info JU. 18.45 Mille-feuilles. 19.00 Fréquence jazz. 20.00 Couleur 3.

**Radio Jura bernois**

9.00 Musique aux 4 vents. 10.00 Mercredi magazine et agenda des manifestations. 12.15 Le coup de fil du Journal du Jura, etc. 12.30 Midi première. 12.45 La bonn' occase. 13.15 Interactif. 15.05 Musique aux 4 vents. 16.00 Gado-manie, Gado-maniac. 17.30 Tour de Suisse en musique populaire. 18.00 Le journal et journal des sports. 18.35 Fréquence Jonathan. 20.00 Rétro-parade.

**SATEM MAZOUT 28 74 74**



**A 21 h 55**  
**Télescope**  
Mémoires d'hommes. Tous les jours, on enregistre involontairement un certain nombre d'informations, on tente d'en retenir d'autres (ou les mêmes) volontairement et on en oublie. Photo: l'illustration de la mémoire d'après l'imaginaire du XVI<sup>e</sup> siècle. (tsr)



**A 20 h 30**  
**Sacrée soirée**  
Invité d'honneur: Philippe Noiret. Autres invités: Guy Marchand et Jacques Dutronc. Avec la participation de Karen Cheryl, Samantha Fox, Saki, Frédéric François, Jean-Louis Murat, Gino Vannelli, Gérard Lenorman, Beagle Music Ltd. Photo: Philippe Noiret. (fr3)



**A 22 h 15**  
**Ah! ces drôles de dames**  
Cette nouvelle émission propose, une fois par mois, une heure d'humour, de charme et de variétés, présentée par des drôles de dames. Celles-ci animent l'émission de leur talent en compagnie de leurs invités. Avec la participation de Sabine Paturel. Photo: Chantal Gallia, présentatrice. (a2)



**A 22 h 40**  
**Océaniques**  
Le voyageur italien: Bernardo Bertolucci. Auteur de 1900, du Dernier tango à Paris ou du Conformiste, Bernardo Bertolucci n'a eu de cesse, tout au long de sa carrière, de remettre en question l'écriture cinématographique. Photo: Bernardo Bertolucci avec Christian Defaye. (tsr)

**23.35 Musiques, musique**  
*La vallée d'Oberman*, de F. Liszt, interprétée par P. Roge.

**Demain à la TVR**

- 10.15 Demandez le programme!
- 10.25 Ski alpin
- 11.15 A bon entendeur
- 12.05 Benny Hill
- 12.30 1000 fr. par semaine
- 12.45 TJ-midi
- 13.10 Cœur de diamant
- 13.50 Pâques sanglantes, film
- 15.30 Chansons à aimer

**À PROPOS**

Episodiquement, les problèmes d'éducation scolaire sont remis sur la table. Médiations, lundi soir sur TF1 a ouvert le dossier des mauvais élèves, des cancras, soit l'ennemi public No 1 de la France. Ennemi public car sur un million de chômeurs, 500.000 ont moins de 25 ans et, pour la plupart, aucune formation professionnelle. Chaque année, 110.000 jeunes quittent l'école sans rien en poche, sinon le douloureux poids de leur échec scolaire. L'échec scolaire est profondément intériorisé, les jeunes ne montrent aucun espoir quant à leur avenir. Ils se disent médiocres,

s'avouent non motivés, pas super-bons en lecture et minables en maths. Ils se savent des cancras. Pour eux le: «Je sais que je ne sais rien» est à prendre à la lettre. Ce n'est plus ici, un jeu de mots qui renforce une modestie toute hypocrite, ou une boutade qui se veut paradoxale. Les enfants en difficulté auraient besoin d'un encadrement pédagogique solide, attentif aux différences de compétence, au potentiel de chacun, aux performances irrégulières, au rythme d'apprentissage individuel. La prise en compte des différences est nécessaire, d'autant plus

que F. de Clauset nous informait que 1% seulement des étudiants arrivent au bac avec un parcours sans embûche. Il faudrait pour les enfants en difficulté un travail en petits groupes avec une écoute psycho-pédagogique. L'émission nous apprend que pour les cancras, les bâtiments vétustes sont habituels, les papiers peints qui pèlent font partie du décor quotidien. Le bâtiment ne fait pas le bon élève, mais souvent l'architecture est le reflet de la décoration intérieure. Les classes ont environ 40 élèves, les profs sous-payés par rapport aux bonnes écoles ne sont pas

plus motivés que leurs élèves. Le désespoir est global. Détresse des enseignants, des parents, détresse des élèves, détresse des locaux... L'égalité des chances de formation, c'est-à-dire d'exiger la possibilité pour chacun de se développer et d'accéder à la situation pour laquelle il est apte est une demande toute légitime. Lorsque l'on supprime tant bien que mal l'inégalité sociale, apparaît encore l'inégalité naturelle. Il y a près de 200 ans, Victor Hugo disait: «Ouvrez une école, vous fermerez une prison». Certes, mais quelle école? Jacqueline Girard-Frèsard

**À VOIR**

La pièce de Pirandello «Cinq personnages en quête d'auteur» a tellement marqué le XX<sup>e</sup> siècle par cette étrangeté qui consiste à porter le théâtre sur le théâtre qu'on a l'habitude de qualifier de pirandellien tous les procédés de ce type. On a oublié que cette bizarrerie n'a rien de nouveau. Shakespeare y a fait appel dans «Hamlet», Goldoni dans «L'imprésario d'opéra», Molière dans «Le bourgeois gentilhomme» et Marivaux lui-même dans cette courte comédie que nous offre FR3: «Les

acteurs de bonne foi». Curieusement, aucune trace ne subsiste d'une représentation de cette pièce à l'époque de Marivaux. Il a fallu attendre près de deux siècles pour que cette œuvre écrite en 1757 s'impose (en 1960) à l'attention du public et de la critique. Elle mêle de façon très habile la fiction et la réalité. Et elle constitue (au même titre que «La dispute») une réflexion de Marivaux sur le théâtre: au fond,

il s'agit toujours de reconnaître la vérité des cœurs à travers les mensonges du langage et les nécessités de la vie matérielle. L'œuvre, mise en scène avec finesse par Jean-Luc Boutté, joue constamment sur le registre de la sophistication. Madame Amelin a un neveu, Eraste, qui doit épouser la fille de Madame Argente. Pour divertir cette dernière, elle charge Merlin, le valet de chambre de son neveu, de donner la comédie. Merlin imagine un canevas sur

lequel il brodera lui-même à l'improvvisé, secondé par sa fiancée Lisette et un autre couple de «promis», Blaise et Colette. Mais la bonne foi des acteurs improvisés les entraîne à mêler sans cesse le théâtre à la réalité de leurs sentiments. Lorsque Marivaux écrit «Les acteurs de bonne foi» en 1757, il était extrêmement connu. Agé de 79 ans, il était entré 14 ans plus tôt à l'Académie française. Belle réussite pour cet aristocrate d'origine modeste. (FR3, 20 h 35 - ap)

## Une profession ne suffit plus

La postformation revêt une importante décisive

Nombres sont les jeunes filles qui considèrent la coiffure comme une profession de rêve. Et les coiffeuses, on les apprécie particulièrement chez le fabricant d'ordinateurs. Nixdorf, pour leur dextérité. Dans la branche, cette qualité est évidemment nécessaire.

Un autre exemple: quand Ford-Allemagne ouvrit son usine de Saarlouis, les boulangers étaient des collaborateurs extrêmement recherchés. Ils étaient habitués à se lever tôt le matin et ils supportaient bien la chaleur.

Il s'agit certainement de cas isolés, mais une chose est certaine: il est bon et important d'avoir appris un métier, mais ce qui est plus important encore, c'est de posséder d'autres facultés, plus vastes, qui sont encouragées et développées au cours de la formation professionnelle. Hans-Jürgen Allert, chargé de la formation professionnelle au ministère fédéral de l'Éducation: «La formation professionnelle a de l'avenir, mais elle doit s'accompagner d'une postformation».

Ce qui signifie aussi: «En fin de compte, le métier d'avenir n'existe

pas; il est impossible de le définir». Selon Hans-Jürgen Allert, «les qualifications professionnelles-clés revêtent une importance croissante». Il s'agit par exemple de la faculté de parler aux gens et de coopérer avec eux, de celle de prendre des décisions, de s'ouvrir aux innovations, de travailler en équipe. Il faut de la disposition à s'engager.

L'institut de l'Économie allemande, à Cologne, définit la chose de la manière suivante: «Les tâches qui se posent aux entreprises du fait du développement économique et technique ne peuvent pas être accomplies avec le personnel d'hier».

### NOUVELLES PRESCRIPTIONS POUR CERTAINS MÉTIERS

Selon le ministère fédéral de l'Économie, on prépare actuellement quelque 1,8 million de jeunes à la vie professionnelle dans les 420 professions officiellement reconnues et pour lesquelles il existe un apprentissage en bonne et due forme. On ajoute: «La qualification professionnelle dans le système école-entreprise y constitue

Métiers	Amendes infligées dans l'artisanat en 1986 en m. de DM
Maçons	1937
Couvreaux	1418
Peintres	1013
Mécan.-auto	569
Carreleurs	562
Stucateurs	377
Menuisiers	285
Cantonniers	269
Charpentiers	264
Nettoyeurs	258
Fumistes	250
Plombiers	211
Serruriers	199
Techn. isolation	165

la base de l'activité professionnelle des deux tiers de la population active».

Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la formation professionnelle, en 1969, on a réorganisé quelque 220 professions. Et il s'agit d'un processus permanent. En août, on verra entrer en vigueur les nouvelles prescriptions pour les nouveaux métiers du secteur de la métallurgie et de l'électrotechnique. Dans ces deux secteurs, la for-

mation commencera dorénavant avec une vaste formation de base pour tous les métiers et toutes les spécialités, pour aboutir plus tard à une formation spécialisée.

Dans une étude de l'institut du marché de l'emploi réalisée en coopération avec l'institut Prognos et sur demande de l'Office fédéral de la main-d'œuvre, on parvient au résultat suivant: en l'an 2000, entre 60 et 84 % de la population active seront concernés d'une manière ou d'une autre par les nouvelles techniques. A présent, 8 à 10 % de cette population active se servent de ces techniques. La postformation jouera donc un rôle de plus en plus important.

Mais l'école et la formation professionnelle prennent déjà énormément de temps. Hans-Jürgen Allert: «Les apprentis sont de plus en plus âgés». En fait, 50 % des apprentis ont 18 ans et plus. Allert ajoute que la tendance à la formation scolaire plus longue et plus approfondie se confirme. On vise une amélioration du niveau. Les apprentis typiques d'il y a vingt ans n'existent plus. Conséquence: l'école primaire menace de déperir, tandis que l'enseignement secondaire gagne du terrain.

Mais le fait que 50 % à peine des apprentis restent dans leur métier après leur apprentissage permet de supposer que l'on forme les jeunes pour des métiers qui ne sont guère adéquats et que l'on ne tient pas compte des besoins réels. Il faut aussi noter qu'après leur apprentissage, 15 % des jeunes gens s'engagent dans l'armée. D'autres embrassent une autre profession ou se soumettent à une postformation. 9 % restent sans profession. C'est du moins ce qu'annonce l'Institut fédéral de la formation professionnelle (Berlin) dans une étude qui a été publiée fin mai.

Seize ans, apprentissage accompli, un métier pour la vie entière - cela n'existe plus. La réalité est bien différente: 18 ans au moins, apprentissage accompli, emploi incertain, disposition à se perfectionner. Mais la structure du gros des jeunes gens en quête d'un apprentissage s'est également modifiée, affirme le ministère fédéral de l'Éducation et des Sciences. Aujourd'hui, 60 % des candidats ont davantage que leur certificat d'études primaires; 54 % d'entre eux ont 18 ans et plus. Et on affirme que ce développement s'accroîtra.



Cologne, sa fameuse rue de shopping, la Mohe Strasse.

(photo Camera Press)

La conséquence, formulée dans le «Rapport sur la formation professionnelle 1987» du ministère, est donc claire: «Le rapport entre la formation et la postformation est de plus en plus important, car la première acquisition de qualifications professionnelles ne suffit plus pour toute une vie professionnelle; il faut continuellement conserver, approfondir et compléter ces qualifications grâce à la postformation professionnelle».

Hans-Jürgen Allert: «Compte tenu de cette situation, qui sera marquée par la dénatalité et par la course aux jeunes gens, il s'agit de rendre le rapport école-formation plus intéressant et plus compétitif par exemple par rapport à la formation universitaire, mais aussi au sein des différents systèmes».

Hans Jürgen Allert affirme qu'aujourd'hui déjà, le marché de l'apprentissage est «quasi équilibré». 96 % des jeunes gens en quête d'un apprentissage en trouvent un, même s'il subsiste des différences régionales et spécifiques à certaines branches. En Sarre par exemple la situation est la suivante: 6.045 postes d'apprentissage (plus 2 % par rapport à fin

mars 1986, moyenne nationale plus 10,3 %; candidats enregistrés 7.211 (moins 12,9/moins 7,3); candidats non placés 5.298 (moins 6,9/moins 12,7); postes d'apprentissage vacants 2.121 (plus 38,6-/plus 26,9).

Rendre le système plus attirant, plus compétitif, parvenir à ce que l'on considère la postformation comme la suite logique de la formation, c'est l'un des aspects. Mais il faut aussi considérer le revers de la médaille sous ce jour. Le président de l'Office fédéral de la main-d'œuvre, Heinrich Franke, constate avec inquiétude que 100 000 apprentis interrompent chaque année leur apprentissage.

Quant à Hans-Jürgen Allert, il attire l'attention sur les critères sur lesquels se basent les futurs apprentis pour le choix de leur profession: l'apprentissage et le travail doivent plaire, faire plaisir. «Les jeunes gens sont aussi moins mobiles et moins souples». Ils sont disposés à parcourir chaque jour 40 km et plus pour se rendre à leur travail, mais le soir, ils veulent retourner chez eux, dans leur entourage familial.

Günter Brozio (Saarbrücker Zeitung, 9-6 1987)



Berlin by night.

(photo Will Curwen)

## La concurrence clandestine

Le travail au noir peut être «criminel»

Le travailleur «au noir» veut être payé comptant: le maçon sur le chantier de son voisin, le professeur qui donne des leçons particulières, la mère de famille qui garde l'enfant d'un couple qui travaille, la secrétaire qui tape à la machine une thèse de doctorat, le mécanicien qui répare la voiture d'un ami. Ils sont en outre d'accord avec leurs donneurs d'ouvrage, car les deux parties veulent éviter les charges fiscales et sociales élevées.

Le sentiment d'injustice, au cas où il existerait chez les salariés qui améliorent l'ordinaire, est assurément fort bas dans la plupart des cas. Pour se donner bonne conscience, on avance rapidement l'argument de l'aide entre voisins. Mais jusqu'où est-elle valable? Les chambres des métiers n'acceptent cette notion que lorsque l'aide est gratuite. La notion n'est toutefois pas définie par la loi. C'est pourquoi l'aide entre voisins est difficile à sanctionner lorsqu'elle enfreint les règles: la marge d'interprétation est trop grande. L'intention dont procède la conception des artisans est claire: ils

veulent éliminer la petite concurrence privée qui n'est pas de leur goût. La Confédération de l'artisanat allemand estime qu'au moins 10 % du chiffre d'affaires du secteur est réalisé de manière illégale.

Mais est-ce nuisible à l'économie nationale? Le «do-it-yourself» des bricoleurs du dimanche et l'«économie clandestine» sur la base de l'aide entre voisins encouragent plutôt la croissance économique à la fin du compte. Les magasins de bricolage enregistrent ainsi une demande supplémentaire de plusieurs milliards de marks, ce qui permet de créer de nouveaux emplois dans d'autres domaines. L'institut Ifo de Munich a fait l'intéressant calcul suivant: une maison sur quatre n'aurait jamais été construite sans l'aide efficace de la famille, des voisins et de quelques travailleurs «au noir». Et une étude réalisée pour le compte de la Fondation Konrad-Adenauer constate une importante fonction sur le plan social, familial, au niveau de la politique du logement et de la formation de patrimoine. Tout cela est naturellement difficile à calculer.

Ces activités ne sont en tout cas

pas nullement nuisibles à l'économie nationale et on les qualifie trop rapidement d'«illégal» et de «criminelle». On met trop souvent dans le même sac le «petit» travail au noir et le travail illégal. On peut sans doute parler d'activité criminelle lorsque des travaux sont effectués par des équipes entières d'ouvriers fournies par de louches intermédiaires. Le président de l'Office fédéral du travail a raison d'affirmer à ce propos: «Ce n'est pas un délit mineur, mais une infraction totalement irresponsable sur le plan de la politique de l'emploi».

Le compte dressé chaque été depuis quelques années par Heinrich Franke, le président de l'Office, est impressionnant. Le travail clandestin organisé a fait disparaître au moins 100 000 emplois «légaux». Les coûts entraînés par ces 100 000 personnes représentent chaque année un préjudice de trois milliards de marks pour l'économie nationale. Il n'y a vraiment rien à enjoliver, les chiffres réels étant sûrement encore plus élevés. D'autres estimations parlent de 600 000 emplois supprimés par suite du travail au noir de grande

envergure. L'Etat et les organismes d'assurance sociale perdent ainsi, selon les calculs de Heinrich Franke, jusqu'à 18 milliards de marks chaque année.

Les sévères contrôles des autorités et les amendes salées (jusqu'à 50 000 marks) ne produisent visiblement pas encore l'effet dissuasif escompté. Le petit jeu de cache-cache du travail illégal est plutôt pratiqué avec encore plus d'habileté. Dans la seule année dernière, le Service de la main-d'œuvre du Bade-Wurtemberg a infligé pour lutter contre la location illégale de personnel temporaire 180 amendes d'un montant total de 680 000 marks. Ce chiffre a de quoi effrayer, car il s'agit dans 150 cas d'un soupçon d'acte délictueux. On ne saurait appliquer de sanctions trop sévères. L'activité illégale au détriment de la communauté, qui a pris des dimensions criminelles, ne peut être combattue que par des amendes draconiennes. Le gouvernement fédéral devrait enfin fournir les mesures légales nécessaires à ce combat.

Dieter Schweer (Stuttgarter Nachrichten 30-7-1987)

## Des heures supplémentaires abusives

Il y a plus de deux millions de chômeurs en République fédérale d'Allemagne. Ce chiffre donne à penser qu'il n'y a pas assez de travail. Cette déduction est illusoire. Ce n'est pas le travail qui manque, mais la volonté de le distribuer équitablement envers et contre toutes les résistances. Ces circonstances ne peuvent qu'être qualifiées de scandaleuses. Elles sont illustrées notamment à l'exemple des heures supplémentaires.

Elles sont judicieuses et nécessaires pour plusieurs raisons. Elles permettent aux entreprises de réagir en souplesse à un surcroît momentané de commandes et d'effectuer des travaux urgents de réparation et de maintenance. Sans heures supplémentaires plus d'un contrat serait perdu, entraînant la disparition d'emplois.

Mais l'exception est depuis longtemps devenue la règle en de nombreux endroits. Les entreprises ont réduit leur personnel de base à un strict minimum pour comprimer les charges salariales. De cette façon, la barre qui fait obstacle aux heures supplémentaires est placée de plus en plus bas. Et les heures supplémentaires reviennent moins

cher que la création de nouveaux emplois.

Les syndicats et les comités d'entreprise ont longtemps participé tacitement à cette pratique, et les salariés ont profité de toutes les occasions pour encaisser les primes en cas de travail supplémentaire. Les membres réticents du comité d'entreprise ont été ramenés à la raison par les allusions à leur réélection. Chez eux aussi, charité bien ordonnée commence par soi-même.

Une loi peut-elle supprimer ces mauvaises habitudes en matière d'heures supplémentaires. On peut en douter. Les lois ne peuvent qu'élaborer des normes d'obligation générale. Elles ne peuvent pas tenir compte de la diversité des conditions régnant dans les entreprises et les secteurs. Une réglementation officielle risque de supprimer les côtés positifs en même temps que les inconvénients des heures supplémentaires.

Il serait plus judicieux que les partenaires sociaux s'entendent pour régler le problème entre eux. Là où la disposition y est faible, il s'agit d'accroître la pression.

Ulrich Horn (Wesdeutsche Allgemeine, Essen, 23-7-1987).